

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

1243
**Université des
Sciences Sociales
Grenoble II**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**Dess Direction de
projets culturels**

Mémoire

UNE B.U. POUR QUOI FAIRE ?

**Les enseignants chercheurs de l'Université
des Antilles-Guyane et la Bibliothèque Uni-
versitaire**

**Noëlle Carlut
sous la direction de :**

Salah Dalhoumi

1991

1991
M
18

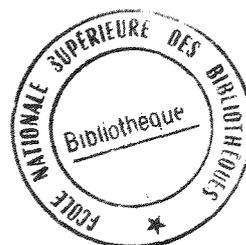
**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des
Sciences Sociales
Grenoble II**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**Dess Direction de
projets culturels**

Mémoire



UNE B.U. POUR QUOI FAIRE ?

**Les enseignants chercheurs de l'Université
des Antilles-Guyane et la Bibliothèque Uni-
versitaire**

**Noëlle Carlut
sous la direction de :**

Salah Dalhoumi

1991

Noëlle Carlut

UNE BU POUR QUOI FAIRE? :

Les enseignants chercheurs de l'Université des Antilles-Guyane et la Bibliothèque Universitaire

RESUME : Des conditions financières difficiles dans un contexte d'explosion documentaire et de mutations technologiques ont amené les bibliothèques universitaires françaises à se doter d'outils de gestion et d'évaluation afin d'assurer au mieux la satisfaction de leurs publics; mais peu a été fait encore pour ouvrir la voie à une sociologie des usages en bibliothèque universitaire qui permettrait de mettre en relation usages, attentes et motivations en matière d'information. Tel est l'objet de l'enquête que propose ce projet dans le cadre de la Bibliothèque Universitaire des Antilles et de la Guyane.

DESCRIPTEURS : Bibliothèque universitaire; Comportement utilisateur; Enquête; Enseignant; Chercheur

ABSTRACT : Sources of documentation have hugely increased and information technologies have developed and changed; in the same time French university libraries had to deal with financial problems; thus they have been brought to set up management and evaluation tools in order to satisfy their users. But few has been done as yet to open up the way for a sociological approach to users' behaviour in university libraries and to connect these behaviours with information needs and uses. That is what our survey at French Antilles University Library will attempt to do.

KEYWORDS : University library; User behavior; Inquiry; Teacher; Research worker

PREAMBULE

Notre projet initial de travail a dû subir de profondes modifications compte tenu de la situation sur le terrain, que la distance ne nous avait pas permis d'évaluer correctement; notre projet portait en effet sur une étude des publics de la BUAG, soit étudiants, enseignants chercheurs et lecteurs extérieurs autorisés. Il nous avait été certifié par les responsables de la BUAG que le public se trouverait effectivement sur place au moment de notre stage, les étudiants passant leurs examens au mois de juillet seulement; ceci s'est avéré exact mais les cours s'achevant dès le mois de mai, la fréquentation de la bibliothèque universitaire était en fait bien moindre aux mois de juin juillet que ce qu'elle est durant l'année scolaire, et les rares étudiants présents n'étant là que pour se préparer à leurs oraux, les disciplines et les cycles représentés n'étaient absolument pas représentatifs de la fréquentation habituelle de la bibliothèque universitaire, ce dont nous avons été rapidement convaincue après une petite enquête préliminaire.

D'autre part, le travail prévu recoupait largement une enquête menée à la BUAG par l'une de nos collègues au mois de décembre 1990, qui n'avait pas pu être totalement exploitée, aussi était-il à tout le moins délicat de soumettre à nouveau le public de la BUAG à un questionnaire d'enquête dont un certain nombre d'éléments étaient communs avec la première enquête.

Nous avons donc dû renoncer à notre projet d'enquête globale et concentrer notre effort sur les enseignants chercheurs, qui représentent un gros problème pour la BUAG. Nous le regrettons, mais en même temps le resserrement de notre sujet d'étude nous a permis de procéder d'une façon différente, selon une méthode que nous n'aurions pu mettre en oeuvre seule durant le peu de temps qui nous était imparti. Notre premier travail a consisté à établir des statistiques exploitables pour la fréquentation de la BUAG, qui n'existaient pas jusqu'alors, de façon à obtenir une idée générale de la fréquentation de la BUAG; ces statistiques ne se sont pas révélées très parlantes, trop de renseignements étant lacunaires; nous avons dû également travailler sur les collections de la bibliothèque universitaire, qui pour la section Martinique en tous cas, sont très mal connues; nous y reviendrons dans le développement de ce travail.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier l'ensemble de l'équipe de la B.U.A.G. pour son accueil chaleureux ainsi que pour l'aide qu'elle nous a apportée dans la réalisation de cette enquête, aussi bien en Martinique qu'en Guadeloupe, ainsi que l'ensemble des enseignants chercheurs de l'UAG qui ont bien voulu prendre sur un emploi du temps chargé pour se prêter à ce jeu de questions-réponses.

Chaleureux remerciements également à tous ceux, parents ou amis, qui nous ont aidée dans le dépouillement et la transcription de ces entretiens et sans qui ce travail n'aurait jamais pu être mené à bien dans les délais impartis.

Enfin, nous remercions tout particulièrement M. Maurice Daumas, enseignant à l'UAG, sans qui ce travail n'aurait pu être fait dans d'aussi bonnes conditions.

EN GUISE D'INTRODUCTION : LA NOTION DE SATISFACTION DE L'USAGER

"La satisfaction de l'utilisateur soulèvera-t-elle les bibliothèques universitaires?"

Cette formule empruntée indûment à George D'Elia et Sandra Walsh¹ (et légèrement détournée) l'a été pour une double raison:

- Il s'agit d'une part de souligner ainsi le fait que les préoccupations des bibliothèques universitaires en matière de satisfaction du public ont rejoint depuis peu celles des bibliothèques de lecture publique.

Les bibliothèques de lecture publique ont accompli dès les années 70 une véritable "révolution copernicienne" qui les a amenées à s'intéresser aux attentes du public (réel comme potentiel) et aux usages effectifs de la bibliothèque.

Une réflexion du même ordre a commencé à se dessiner dans les bibliothèques universitaires françaises dans les années 80, empruntant des voies parfois divergentes mais tournée vers le même objectif. La prise de conscience a été plus lente et plus difficile pour ces établissements qui, du fait qu'ils ont un public captif, ont été tentés de raisonner plus en termes d'offre de services que de demande de service, et qui ont été de surcroît sinistrés par des années de pénurie budgétaire, ce qui ne leur a guère laissé le temps ni les moyens de la réflexion. Il s'avère pourtant aujourd'hui nécessaire d'y mener une réflexion similaire à celle des bibliothèques publiques.

- D'autre part, l'article de D'Elia et Walsh soulève un problème important : celui de la définition de la notion de satisfaction : qu'entend-on au juste par "satisfaction du public"? A quelle aune et selon quels critères peut-elle être mesurée? Le travail de D'Elia et Walsh étudiait la question dans le cadre des bibliothèques publiques mais les problèmes qu'il soulève s'appliquent pour une grande part au cas des bibliothèques universitaires.

* Si l'on entend par satisfaction du public la satisfaction de la demande en matière de documentation, il existe des méthodes d'évaluation éprouvées capables de nous renseigner². En revanche, par définition, la satisfaction des besoins non exprimés de l'utilisateur ne peut être appréhendée de la sorte.

* Si l'on entend la satisfaction comme quelque chose relevant de l'ordre de l'affectif, cette notion devient alors totalement subjective, et il est difficile sinon impossible de la mesurer objectivement. En effet, elle porte sur un ensemble d'éléments non clairement identifiés par l'utilisateur lui-même : sa satisfaction ou son insatisfaction peuvent certes reposer sur des critères apparemment objectifs (horaires adéquats ou non, documentation perti-

nente ou non, disponible ou non...) mais rien ne prouve que l'utilisateur globalement le plus insatisfait soit celui qui a été effectivement le plus mal servi (et inversement). L'utilisateur n'est d'ailleurs pas toujours le plus qualifié pour connaître ses propres besoins en matière de documentation et par conséquent pour évaluer la satisfaction de ces besoins. Cette méthode ne permet pas toujours non plus de discerner les causes de l'insatisfaction ni par conséquent d'y remédier. D'autre part, il n'est en rien prouvé que la satisfaction ou l'insatisfaction éprouvées par l'utilisateur influent sur son comportement ultérieur vis-à-vis de la bibliothèque; D'Elia et Walsh n'ont pu établir de corrélation claire entre la satisfaction éprouvée par l'utilisateur et la fréquence de ses visites ou ses intentions de fréquentation futures. Ce sont là les fondements des critiques les plus virulentes qu'on a opposées aux enquêtes visant à mesurer la satisfaction subjective des usagers.

Partant, il nous a semblé nécessaire d'élargir notre champ de réflexion et de tenter plutôt d'étudier l'adéquation de la bibliothèque à son environnement; cela suppose :

* la prise en compte de l'environnement technique, social et institutionnel dans lequel s'inscrit la bibliothèque.

* un travail approfondi sur le public : sur ses besoins certes, mais également sur les logiques d'usage de la bibliothèque; en effet, comme le suggère Y. F. Le Coadic, "(...) l'usage, dans le cas de l'information, c'est "faire avec" la matière information, pour obtenir un effet qui satisfasse un besoin".³ Il s'agit donc de mettre en oeuvre des recherches destinées à atteindre à une meilleure connaissance des pratiques, des manières de faire quotidiennes, "d'explicitier les combinaisons d'opérations qui composent une "culture" et d'exhumer les modèles d'action caractéristiques des usagers",⁴ de repérer l'usage qui est fait par des groupes ou des individus des outils informationnels. Les usagers ne sont pas des consommateurs passifs mais des individus avec un passé, une histoire personnelle, impliqués dans une multitude de réseaux (familial, social, professionnel...) et qui mettent chacun en oeuvre des tactiques et des stratégies propres.⁵

Il semble donc utile de s'appuyer sur d'autres méthodes d'approche, complémentaires, de ces publics : commencer par réaliser en quelque sorte un travail similaire à celui qu'a initié la BPI en matière de lecture publique⁶ : appliquer à l'étude des usages en bibliothèque universitaire des outils issus de la recherche sociologique, pour repérer en bibliothèque universitaire des pratiques, des usages, des stratégies de recherche, différenciés, qu'il faudra ensuite mettre en relation avec des attentes et des motivations diversifiées vis-à-vis de l'information et de la documentation.

En fin de compte, il s'agit pour nous de déterminer quels types de pratiques d'information sous-tendent les usages de la bibliothèque universitaire.

La première partie de ce travail sera consacrée à l'étude du contexte : l'Université des Antilles-Guyane et l'organisation de sa bibliothèque, et tâchera de mettre en relief les conditions particulières à ce site ainsi que les raisons du choix d'une problématique et d'une méthodologie. Nous présenterons ensuite les résultats de notre enquête auprès des enseignants chercheurs de l'UAG en nous attachant à repérer des constantes dans leurs pratiques d'information, de documentation et de bibliothèques, la question finale étant de savoir comment la bibliothèque universitaire peut répondre à ses missions au mieux en adaptant son offre aux usages.

1 - PRESENTATION GENERALE

1.1 - PRESENTATION DE L'UNIVERSITE ANTILLES-GUYANE

1.1.1 - Bref historique

L'Université des Antilles-Guyane est une université de création récente et compte tenu de sa situation particulière il nous a paru utile d'ébaucher un bref rappel historique.

* L'enseignement supérieur aux Antilles remonte aux années 1880 où fut créée "L'Ecole préparatoire de Droit"; les cours y étaient professés par des praticiens, magistrats et avocats; les diplômes délivrés n'étaient pas reconnus sur le plan national et leurs titulaires devaient subir un examen d'équivalence auprès d'une faculté de métropole (en général Bordeaux).

Au lendemain de la seconde guerre mondiale cette école a été transformée en Institut dépendant de la Faculté de Droit de Bordeaux. L'enseignement supérieur a continué ensuite à se développer en collaboration avec l'Université de Bordeaux pour s'étendre entre 1963 et 1967 aux enseignements de Sciences et de Lettres.

* Entre 1963 et 1970 ne se sont implantés que des premiers cycles. Devenue autonome en 1972, l'Université des Antilles-Guyane a progressivement mis en place certains seconds cycles dans les disciplines juridiques, les disciplines littéraires (licence et maîtrise d'Anglais en 1982, d'Histoire en 1982 et 1983, Licence de Lettres modernes en 1983) pour répondre aux besoins d'une majorité de salariés, enseignants, PEGC pour la plupart, désireux d'une promotion (préparation aux concours du CAPES et de l'Agrégation); dans les disciplines scientifiques, la licence de Mathématiques a été mise en place en 1982, puis la maîtrise en 1984, en sciences économiques enfin les seconds cycles se sont développés avec des options différentes, option Développement en Guadeloupe, option gestion en Martinique.

* A partir de 1983, l'Université a entrepris de développer les enseignements de troisième cycle en créant des Diplômes d'Etudes Approfondies : le DEA Administration publique Outre-mer et décentralisation en 1983, le DEA Caraïbe-Amérique Latine en 1985.

* Dans une dernière phase, ce sont des formations à finalité professionnelle qui ont été mises en place par l'UAG :

- Plusieurs DEUST ont été créés à la suite de la loi de janvier 1984 sur les enseignements supérieurs : un DEUST Gestion Informatique en 1984, un DEUST Agro-alimentaire en 1986,

ainsi qu'un magistère, le DAC (Développement agricole Caraïbe) en 1988.

- L'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) a été implanté en Martinique en 1985 au sein de la Faculté de Droit et d'Economie; il a pour objet de délivrer la Licence d'Administration publique et de préparer aux concours (externes et internes) d'entrée aux IRA, ainsi qu'aux concours de catégorie A de la Fonction Publique.

- En juin 1983 a été créé l'institut d'Etudes Judiciaires, qui prépare aux concours et examens donnant accès aux carrières judiciaires, notamment au concours d'entrée de l'Ecole Nationale de la Magistrature et à l'examen d'accès aux Centres de Formation Professionnelle d'Avocats.

- Enfin, un DESS "Affaires Caribéennes" a été créé en 1987.

1.1.2 - Difficultés et potentialités

* Le problème de l'adéquation au marché de l'emploi

Dans des îles antillaises qui comptent jusqu'à 35% de chômeurs le problème de l'adéquation des formations au marché de l'emploi se pose avec particulièrement d'acuité. Deux études⁷ ont montré que l'insertion des jeunes diplômés de l'UAG se fait principalement dans l'enseignement, la fonction publique et le secteur para-public, ainsi que de façon un peu moins nette dans celui des professions libérales (formations juridiques surtout), mais ce dernier semble arriver à saturation. En revanche, l'absence d'adéquation est totale entre les formations et les marchés des ingénieurs, techniciens et cadres tertiaires du secteur privé. A cette constatation a correspondu la création des DEUST, DESS et DAC précédemment cités, mais l'Université déplore encore aujourd'hui l'absence de MST, de DUT et d'une formation en LEA qui lui permettraient de jouer son rôle moteur dans le développement régional. Les étudiants qui souhaitent suivre ces cursus doivent s'inscrire dans des universités métropolitaines.

* Le problème de l'accès des étudiants à l'Université

Une caractéristique spécifique aux Antilles-Guyane est le fait que, alors qu'en métropole les bacheliers des séries A, B, C, D représentent 65% des effectifs universitaires, les bacheliers des mêmes séries ne représentent que 50% des effectifs de l'UAG, l'autre moitié étant issue des séries F et G. Il est bon de rappeler ici que d'après une étude effectuée par le C.I.O. de Pointe-à-Pitre en 1987, plus de 40% des élèves guadeloupéens qui sont inscrits en classe de Première sont inscrits en Première G.

En l'absence de formations en IUT et classes préparatoires et compte tenu du nombre limité de sections de BTS, une proportion anormale de bacs techniques s'inscrivent à l'UAG, notamment en Droit et Sciences économiques mais aussi en Espagnol ou en Géographie; ces formations longues auxquelles ils ne sont pas préparés seront pour la plupart d'entre eux des échecs.

D'après les étudiants eux-mêmes⁸, l'UAG n'est qu'une zone de transit pour de nombreux étudiants avant leur départ en France métropolitaine s'ils le peuvent; ce sont principalement des raisons matérielles (obtention d'une chambre en cité universitaire, problèmes

financiers, problèmes de sélection accrus par l'éloignement) qui les poussent à s'inscrire provisoirement à l'UAG. Par ailleurs, beaucoup d'inscrits à l'UAG souhaiteraient s'orienter vers des formations plus courtes et plus techniques, mais faute de pouvoir accéder à ces filières et en l'absence de toute perspective d'insertion professionnelle rapide et satisfaisante, les étudiants s'inscrivent à l'Université pour éviter l'inactivité et renforcer leur curriculum vitae dans le but d'augmenter leurs chances d'insertion dans la vie active; toujours selon les étudiants guadeloupéens, cette orientation passive, ce choix obligatoire sont l'une des causes du manque de motivation des étudiants et d'un sur-effectif notoire, particulièrement à l'UFR Droit et Sciences économiques de Guadeloupe. Au nombre insuffisant des filières s'ajoute une structuration incomplète : les étudiants de biologie ou de chimie qui veulent poursuivre leurs études au-delà du DEUG devront partir également.

En conclusion du rapport, les étudiants guadeloupéens écrivaient de façon quelque peu désabusée : "A travers toute cette analyse, on s'aperçoit que l'étudiant fait des études pour faire des études. Il n'a pas de but précis, d'aspirations précises, sinon que de trouver un travail. L'étudiant est à Fouillole dans l'espoir qu'un jour un concours magique ou un diplôme tout aussi magique le sortira de là."

* Les problèmes de l'institution

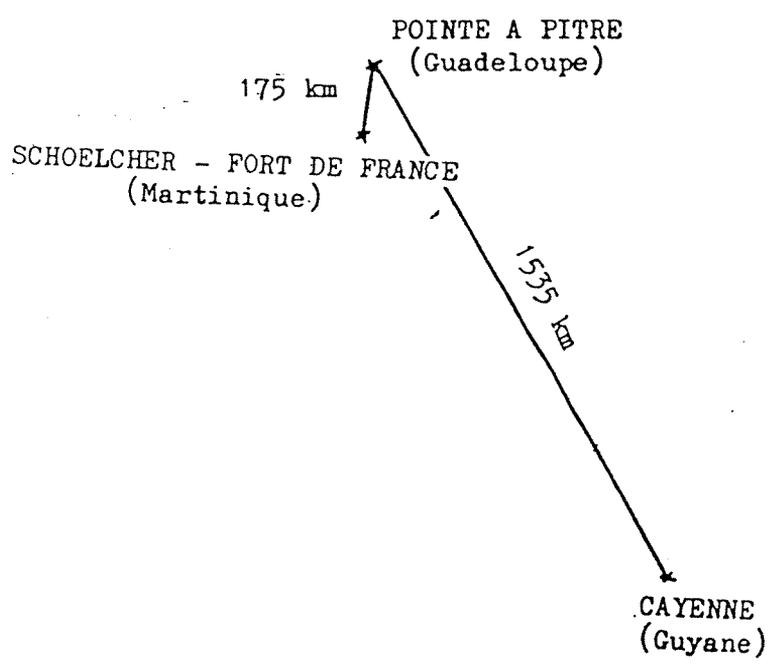
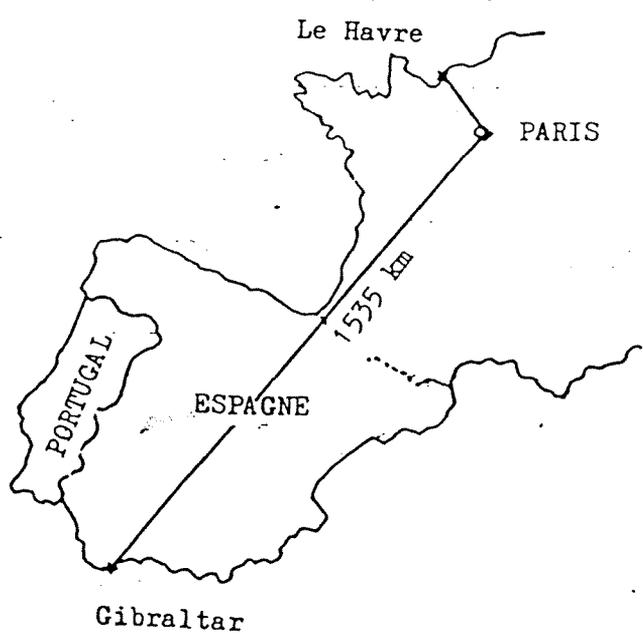
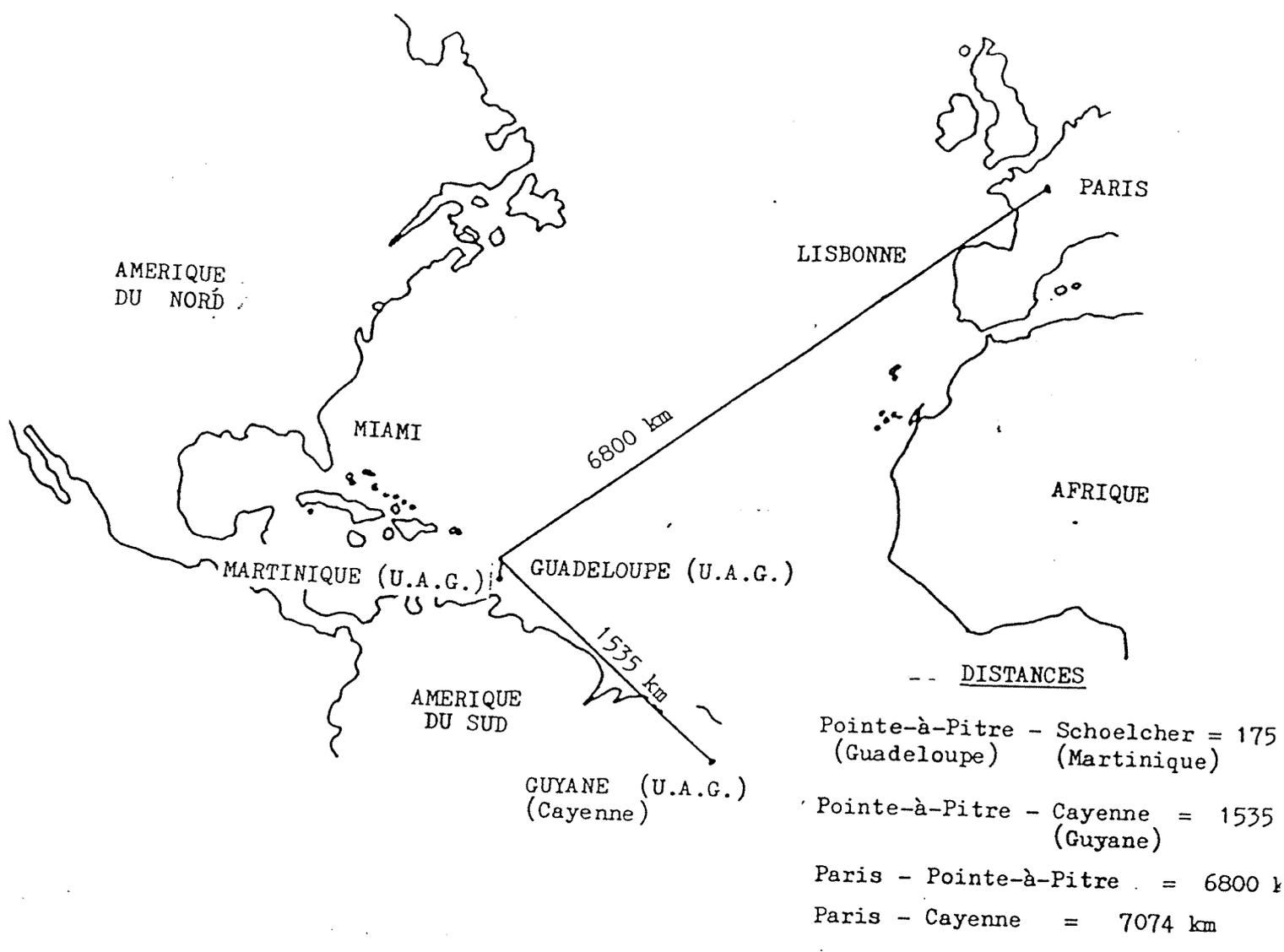
L'Université des Antilles-Guyane diffère des autres universités françaises par nombre de ses caractéristiques.

Distante de 6 800 kilomètres des centres de décision ministériels (voir carte page suivante), elle est géographiquement éclatée sur deux îles (Martinique, Guadeloupe) et un continent.

Cet éloignement et cet éclatement, combinés aux effets du sous-encadrement pédagogique, induisent des dépenses considérables de transport et de déplacement.

D'autre part, du fait de l'éloignement et de l'existence de droits de port aux Antilles, le prix des fournitures directes et du matériel revient selon les cas de 20 à 60% plus cher qu'en métropole.

L'Université souffre depuis ses débuts d'un sous-encadrement chronique : en 1987, sur 31 sous-disciplines enseignées, 24 (soit 68%) avaient un taux d'encadrement inférieur ou égal à 50%, 8 (soit 27%) un taux d'encadrement entre 51 et 85%, 2 enfin (soit 6%) étaient sur-encadrées. Il s'agit là du potentiel théorique, la réalité étant plus préoccupante encore : en 1987, sur 120 postes budgétaires, 20 étaient vacants; en 1990/1991, sur 150 postes budgétaires, 12 sont vacants. L'UAG doit donc faire appel à de nombreux chargés de cours ou missionnaires venant de métropole pour assurer l'ensemble de ses enseignements. En 1987, ces cours complémentaires représentaient 62% des charges d'enseignement, la moyenne nationale étant alors de 24%. Il est évident que cette situation hypothèque tout projet de développement de l'UAG.



Pointe-à-Pitre - Schoelcher (en km) = Paris - Le Havre

Pointe-à-Pitre - Cayenne (en km) = Paris - Gibraltar

La dispersion des services est également handicapante pour l'UAG, en ce qu'elle induit des doubles, voire des triples implantations pour certains services : c'est le cas de l'UFR des Sciences juridiques et économiques dont les enseignements sont dispensés à la fois en Martinique et à l'I.E.S. de Cayenne en Guyane, de l'UFR des Lettres et Sciences humaines (Martinique et antenne de Guadeloupe), de la cellule universitaire d'information et d'orientation (Guadeloupe et Martinique), de la bibliothèque universitaire (Martinique, Guadeloupe et Guyane) etc...

Enfin les services centraux de l'université sont dispersés en Guadeloupe entre deux implantations et éclatés entre la Guadeloupe et la Martinique où nécessairement il a fallu créer un embryon de service chargé d'un minimum de coordination.

L'éloignement l'a également contrainte à mettre en place des formations dans toutes les disciplines, ce qui lui a interdit jusqu'à présent d'atteindre une taille suffisante dans chacun de ses domaines de recherche.

L'université est également confrontée à une pénurie de locaux qui perturbe son fonctionnement au niveau à la fois de la recherche, de l'enseignement et de l'administration. Ainsi la saturation des locaux due à l'activité d'enseignement tend à réduire les surfaces consacrées à la recherche à la portion congrue : en Guadeloupe, l'UFR des Sciences juridiques et économiques, trop petite dès l'origine, n'a jamais pu consacrer ne serait-ce qu'une salle par section disciplinaire afin que les enseignants puissent y rassembler un minimum de documentation et s'y réunir au moins pour débattre des problèmes d'ordre pédagogique de leur section. Autant dire que les locaux disponibles pour la recherche sont donc inexistantes. Par contre, l'UFR des Sciences exactes et naturelles, par destination, a bénéficié lors de sa construction d'un bâtiment destiné à la recherche. Toutefois, avec le développement des activités de l'UFR et les services de l'Université qu'elle accueille, le bâtiment consacré à la recherche tend aussi à devenir insuffisant.

La situation est un peu moins préoccupante en Martinique, n'était-ce la saturation des locaux consécutive aux activités d'enseignement.

1.1.3 - Enseignement et recherche à l'UAG

On l'a vu, l'UAG souffre depuis sa création d'un manque chronique en enseignants chercheurs par rapport à ses besoins en enseignement. Les surcharges pédagogiques des enseignants chercheurs ne leur laissent que peu de temps à consacrer à la recherche (un rapport de Février 1990 estime à 0 pour les Lettres et 0,35 pour les Sciences le "coefficient de disponibilité pour la recherche" alors que les moyennes nationales sont respectivement de 0,40 et 0,45).

Elle enregistre une absence presque totale de personnels ITA de recherche (environ 10% de la moyenne nationale) et un manque de moyens en équipements scientifiques.

Pour certaines disciplines enfin, l'absence de locaux de recherche vient se surajouter aux difficultés précédentes.

Ses caractéristiques cependant peuvent représenter des atouts importants pour le développement de la recherche : c'est une université jeune, en plein développement; sa totale pluridisciplinarité peut lui donner l'opportunité d'engager des recherches pluridisciplinaires à caractère original.

Ses dirigeants exprimaient en 1990 le vœu que sa situation géographique au confluent de trois continents (Europe, Amérique, Afrique) lui permette de développer son rayonnement scientifique et culturel dans l'ensemble du bassin Caraïbe, grâce à des échanges avec tout un réseau d'universités et d'organismes de recherche, au niveau à la fois des départements français (INRA, IFREMER, ORSTOM, BRGM, Institut Pasteur...), des universités européennes et des universités de la région Caraïbe-Amérique (West Indies, Haïti, Saint-Domingue, Porto-Rico, Venezuela, Colombie, USA, Canada).

1.2 - PRESENTATION DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DES ANTILLES-GUYANE

1.2.1 - Présentation générale

Comme la présentation de l'UAG l'a déjà suggéré, la Bibliothèque Universitaire des Antilles-Guyane (BUAG) doit résoudre un certain nombre de problèmes complexes et tout à fait spécifiques liés à son implantation et à un environnement peu ordinaire.

Créée en 1972 par la réunion de divers fonds dispersés dans les UER, la BUAG est organisée en Service Commun de la Documentation.

Tout comme son université de rattachement, elle est éclatée en six implantations sur trois départements géographiquement éloignés : Martinique, Guadeloupe, Guyane.

Chaque section comporte en effet deux sites différents :

- la section Martinique est éclatée entre le site principal de Schoelcher, sur le campus universitaire de Fort-de-France, et le site Médecine rattaché au CHRU.

- la section Guadeloupe est éclatée entre le site principal de Fouillole, sur le campus universitaire de Pointe-à-Pitre et le site Médecine, rattaché également au CHRU

- la section Guyane enfin est éclatée entre Cayenne et l'IUT de Kourou.

Le fonds global des trois sections représente environ 76 000 volumes avec un accroissement annuel d'environ 5 700 volumes.

Malgré une dominante Droit-Lettres en Martinique et une dominante Droit-Sciences en Guadeloupe, les recoupements entre les différentes sections sont inévitables et plusieurs fonds existent à la fois dans les trois sections, notamment Droit, Sciences économiques, et fonds caribéen; ceci oblige la bibliothèque à de nombreux doublons, inévitables cependant puisque ces formations sont dispensées sur les différents sites et qu'il est impossible de

pénaliser le public d'une section en ne lui offrant pas le fonds minimum de base dans sa discipline. L'absence d'un catalogue collectif est cependant gravement handicapante puisqu'il n'est pas possible d'enrichir et de compléter les fonds plus rationnellement.

Nous allons présenter successivement les trois sections de la BUAG en essayant chaque fois de mettre en relief les particularités de chacune et les problèmes qui peuvent en résulter. La section Guyane ne sera présentée cependant que pour mémoire car, compte tenu de son éloignement, il nous a été impossible de nous y rendre; notre travail n'a donc porté que sur les sections Guadeloupe et Martinique de la BUAG.

1.2.2 - La section Martinique

Nous laisserons de côté dans cette présentation la section Médecine, très excentrée, et qui concerne un très petit nombre de personnes, pour nous attacher à la section principale sise sur le campus de Schoelcher. La bibliothèque universitaire de Schoelcher est en quelque sorte la bibliothèque centrale de l'UAG Martinique; les disciplines qu'elle couvre sont les disciplines représentées à l'UAG Martinique.

* L'UAG Martinique

Les tableaux 1 et 2 (voir page suivante) nous montrent comment se répartissent les étudiants par cycle et par discipline à l'UAG Martinique.

· 3067 étudiants sont inscrits dans cette section en 1990/1991, se répartissant comme suit :

- Par discipline, on voit que le droit représente de loin le plus gros des effectifs de la section, puisqu'un peu plus du tiers des étudiants sont inscrits dans des formations juridiques; viennent ensuite les Sciences Economiques et l'Anglais, regroupant chacune environ 20% des étudiants martiniquais, puis les Lettres et l'Histoire (10%), enfin l'Espagnol et la Géographie.

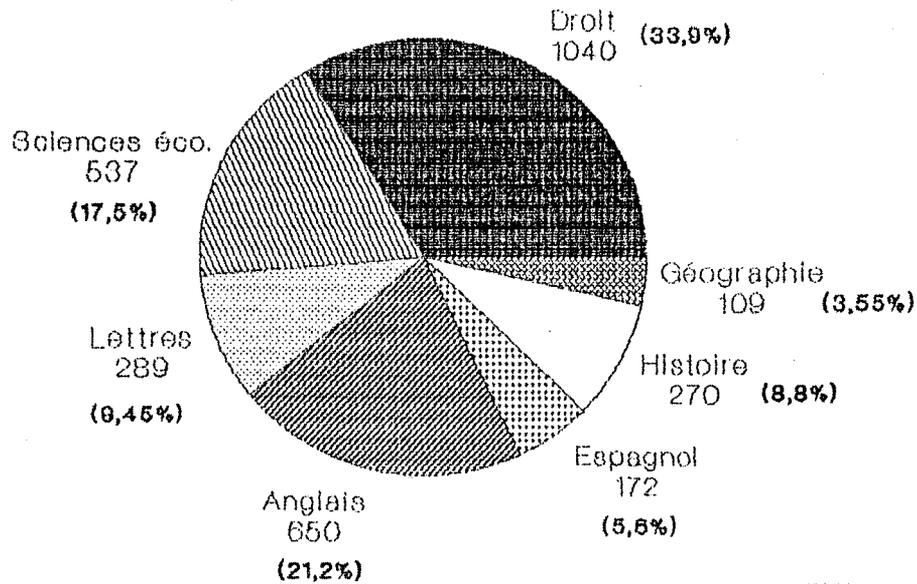
- La répartition par cycle montre que les premiers cycles dominent nettement, puisqu'ils représentent plus de la moitié des effectifs étudiants de la section Martinique, soit plus de 1 700 personnes. A l'autre bout de la chaîne cependant, on voit que l'Université des Antilles-Guyane assure un certain nombre de formations de troisième cycle, qui représente un effectif d'une centaine de personnes, ainsi que la préparation à un certain nombre de concours (principalement aux concours de l'enseignement et à certains concours juridiques); la préparation aux divers concours concerne 141 étudiants.

Par ailleurs, l'UAG assure également des enseignements dans le cadre de la formation continue, qui n'apparaît pas sur ce tableau (168 stagiaires en Martinique en 1987).

1 - SCHOELCHER

Répartition des étudiants par discipline

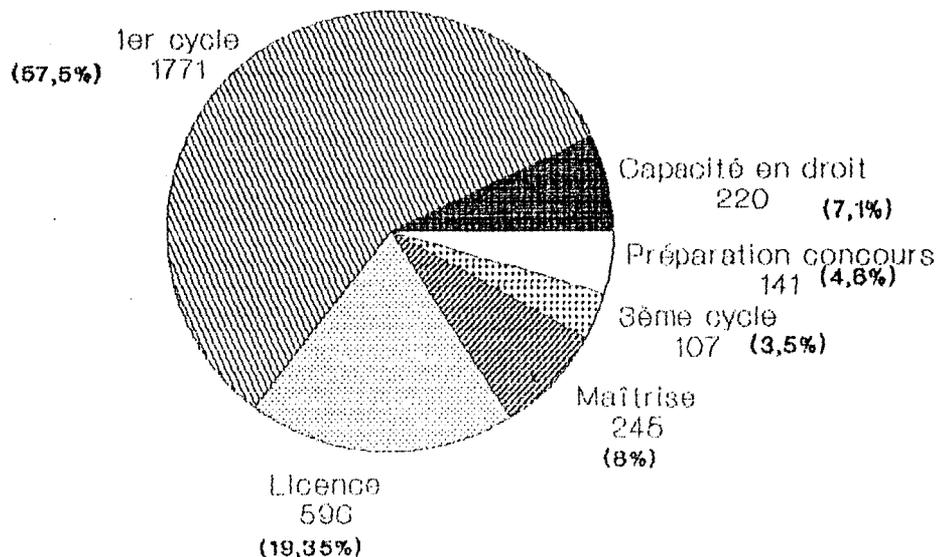
1990/1991



2 - SCHOELCHER

Répartition des étudiants par cycle

1990/1991



Ceci signifie que, pour cette université de taille relativement modeste, les formations sont assez diversifiées. Elles le sont et le seront d'ailleurs de plus en plus car l'Université des Antilles-Guyane demande et reçoit actuellement chaque année de nouvelles habilitations. Ceci rejaillit bien évidemment sur la bibliothèque universitaire, puisqu'une série de contraintes lui sont de ce fait imposées.

* Locaux et équipements

- Les bâtiments, construits en 1977, sont globalement inadaptés, vétustes, mal conçus pour la chaleur (!) et surtout beaucoup trop petits : 911 m² pour Schoelcher (la norme est de 1,5 m² par étudiant, la moyenne française se situant autour de 0,65 m²), avec seulement 128 places assises (100 en salle de lecture et 28 en salle de périodiques).

En 1987-1988, le Conseil Régional de Martinique a construit une annexe de 70 m² qui a été équipée par la DBMIST de rayonnages compacts, permettant l'ouverture des collections au libre-accès : sont proposés en libre-accès les nouvelles acquisitions dans deux salles en rez-de-chaussée, les usuels en salle de lecture, ainsi que les bibliographies dans une salle spécialisée et les périodiques de l'année en cours dans la salle des périodiques, soit au total 17% des collections.

- Le prêt est informatisé (sur Mobibop) mais les catalogues sont des fichiers manuels dont le maniement est relativement complexe en raison de leur nombre (ils sont constitués de couches successives d'indexation traditionnelle, d'indexation Rameau...)

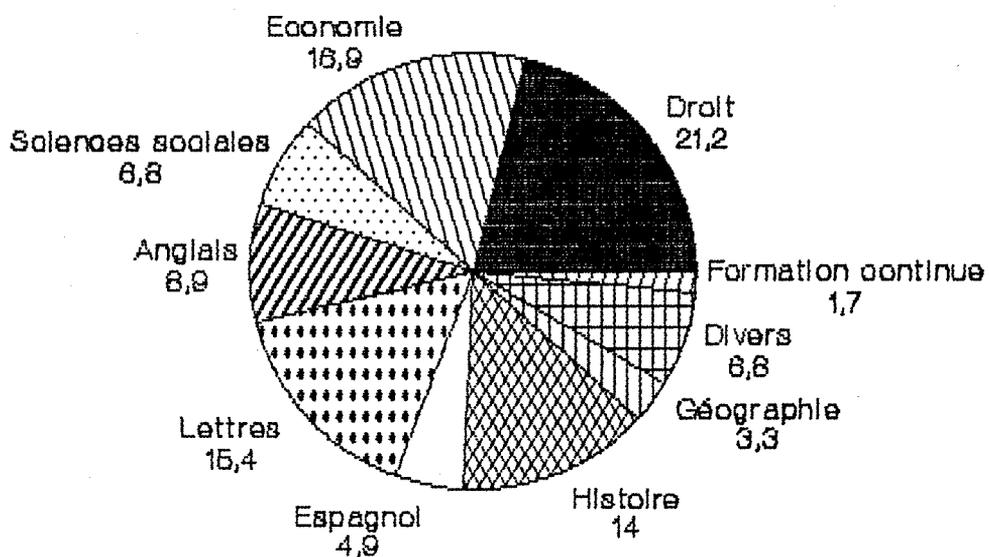
* Le fonds

La bibliothèque universitaire de Schoelcher est donc une bibliothèque pluridisciplinaire correspondant aux enseignements dispensés sur le campus de Schoelcher : Droit, Economie et Gestion, Histoire (dont Histoire de l'Art) et Géographie, Lettres modernes et Linguistique (français et créole), Langues (anglais et espagnol principalement mais aussi italien, portugais et latin), Sciences de l'éducation. La bibliothèque possède en outre un important fonds régional et un fonds professionnel.

Les collections sont relativement peu importantes : 48849 volumes (en 1989), 977 périodiques dont 697 vivants parmi lesquels 146 sont étrangers. L'accroissement des collections est de 2800 ouvrages par an environ. Depuis plusieurs années, les nouvelles acquisitions recevaient un numéro d'inventaire et étaient placées directement dans les magasins en fonction de ce numéro, le libre accès n'ayant été introduit que récemment à la BUAG; de ce fait, il est impossible en l'état actuel des choses de connaître même approximativement la répartition des fonds par discipline à la section Martinique. La seule statistique qui a pu être faite concerne les acquisitions de l'année 1990 (voir tableaux 3 et 4 page suivante).

3. BUAG SCHOELCHER Aquisitions 1990 par domaines

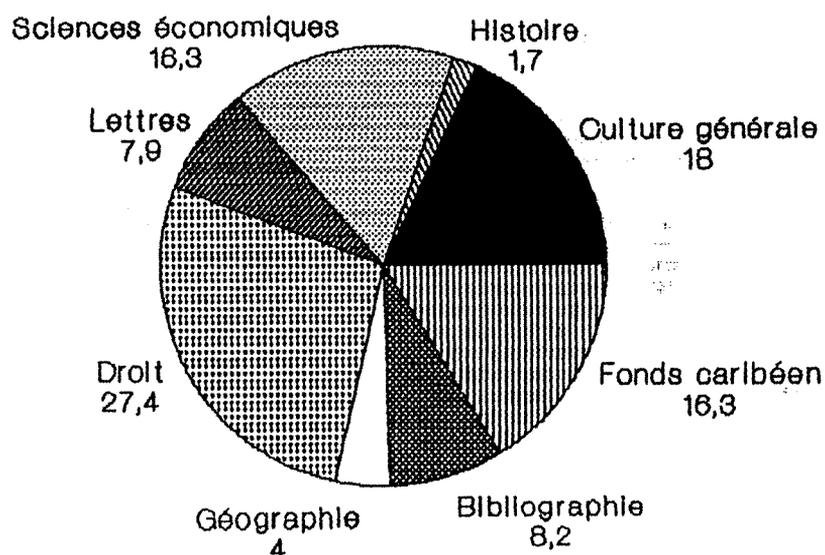
(en pourcentage)



4 - BUAG SCHOELCHER Périodiques vivants par domaines

1990

(en pourcentage)



* Les services

Outre le prêt à domicile et la consultation sur place d'ouvrages et de périodiques, la BUAG propose un service d'interrogation de bases de données. Elle est par ailleurs reliée à la messagerie électronique du SUNIST pour le prêt entre bibliothèques (notamment pour les échanges entre la Guadeloupe et la Martinique, nombreux)

* Le personnel

Le personnel de la bibliothèque universitaire est en 1991 de 23 personnes, se répartissant comme suit :

2 conservateurs

3 bibliothécaires-adjoints + 1 assimilé

2 chefs magasiniers

1 magasinier + 5 (faisant fonction de) magasiniers

1 agent de bureau

3 personnel auxiliaire temporaire

5 emploi CES

On le voit, les statuts de ces personnels sont très divers; la répartition des tâches est plus liée aux capacités de chacun et renégociée chaque année à l'occasion des mouvements de mutation et des nominations.

Il est à noter que chaque conservateur ou bibliothécaire-adjointe est responsable d'un fonds couvrant une ou plusieurs disciplines selon les cas, depuis le choix et la commande des ouvrages jusqu'à leur mise en rayon.

* L'activité

La bibliothèque universitaire est ouverte 57 h par semaine, y compris le samedi matin; des permanences sont assurées à Noël et à Pâques; le mois d'Août est le seul moment de fermeture complète de la bibliothèque.

La section Martinique effectue environ 20 000 prêts à domicile et 30 000 (?) communications sur place par an; pour 1989, le nombre de demandes de PEB a été de 697.

* Utilisateurs et fréquentation de la BUAG Martinique

Comme toute bibliothèque universitaire, la BUAG reçoit plusieurs catégories de lecteurs (cf. tableau 5 page suivante) : sur un total de 1701 inscrits pour l'année universitaire 1989/1990, les étudiants représentaient au total près de 85% des inscrits dont 52% pour le seul premier cycle; les enseignants chercheurs ne représentaient que 5,8% des inscrits, soit 98 personnes; enfin, les lecteurs autorisés extérieurs à l'Université formaient 9,3% de l'effectif global.

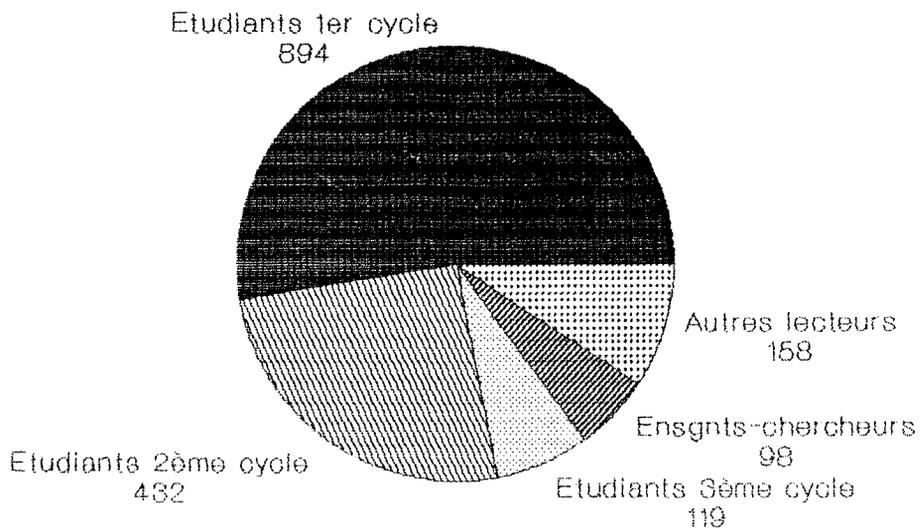
Pour l'année 1991, on arrive à un total de 1397 inscrits étudiants à la BUAG Martinique (nous ne disposons malheureusement pas pour 1991 des chiffres concernant les enseignants chercheurs et les lecteurs autorisés). Les taux de pénétration de la BU par cycle et par discipline sont indiqués par les tableaux 6 et 7.

Tableau 6 : Taux de pénétration par discipline

	Total inscrits Martinique	Inscrits à la BU Martinique	Taux de pénétration
Droit	1040	455	43,7%
Economie	537	273	50,8%
Lettres	289	165	57%
Anglais	650	202	31%
Espagnol	172	101	58,7%
Histoire	270	151	56%
Géographie	109	50	45,8%
TOTAL	3067	1397	45,6%

5- INSCRITS BUAG SCHOELCHER

REPARTITION PAR TYPES DE PUBLIC



1989/1990

Tableau 7 : Taux de pénétration par cycle

	Total inscrits Martinique	Inscrits à la BU Martinique	Taux de pénétration
1er cycle	1991	901	49,7%
2ème cycle	914	435	47,5%
3ème cycle	162	61	37,6%
TOTAL	3067	1397	45,6%

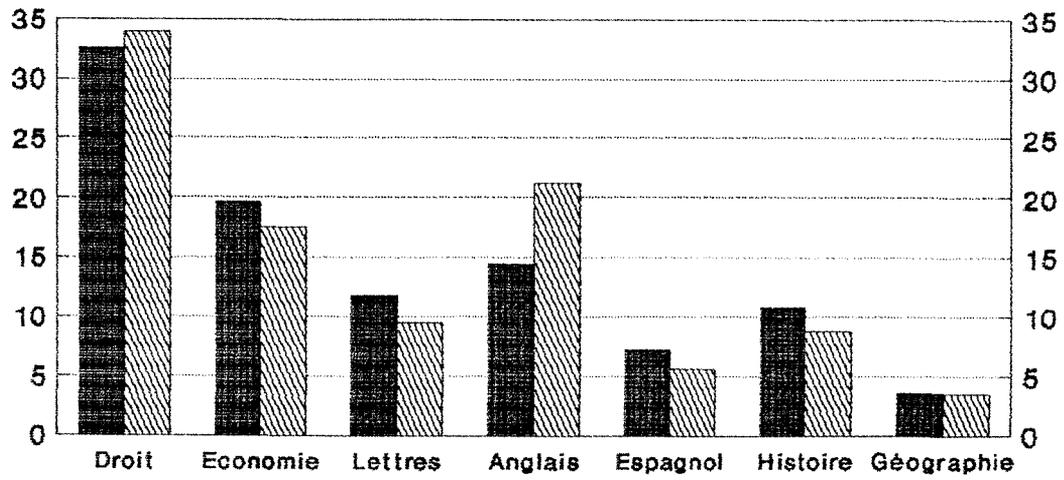
Le taux de pénétration moyen est donc de 45,6%, ce qui est très en-deçà de la moyenne nationale. On voit déjà que le taux de pénétration est particulièrement faible en Anglais, beaucoup plus élevé en Histoire, Lettres et Espagnol, ce que nous confirme le tableau comparé de la répartition par discipline des effectifs étudiants inscrits à l'UAG et inscrits à la BUAG (tableau 8) :

La sous-représentation du département d'Anglais y apparaît assez nettement, de même que la sur-représentation des historiens, des économistes, des littéraires et des hispanistes.

Le tableau 9 confirme et nuance cette impression : les historiens sont et de loin les plus gros consommateurs du service de prêt de la BUAG Martinique, suivis par les hispanistes et les littéraires; les juristes, s'ils sont proportionnellement peu nombreux à être effectivement inscrits à la bibliothèque universitaire n'en sont pas moins des emprunteurs actifs; à l'inverse, les économistes empruntent proportionnellement peu d'ouvrages; les anglicistes confirment quant à eux leur désaffection de la bibliothèque universitaire, en empruntant peu d'ouvrages. Ces chiffres doivent cependant être maniés avec précaution puisqu'ils ne

8 - SCHOELCHER

Répartition des étudiants par discipline



(en pourcentages)

■ Série 1 ▨ Série 2

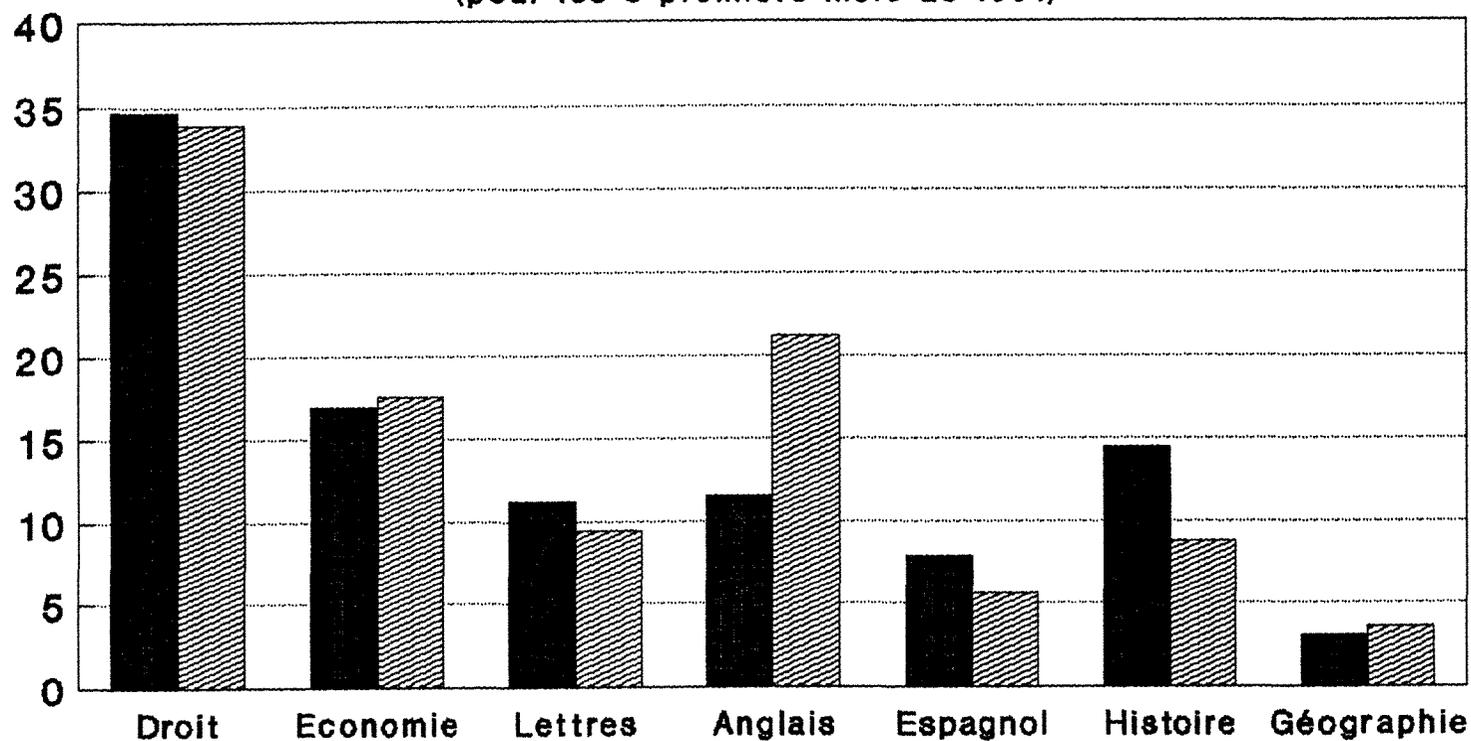
Inscrits BUAG Inscrits université

1990/1991

9 - BUAG SCHOELCHER

Répartition des prêts par discipline

(pour les 5 premiers mois de 1991)



■ Série 1

▨ Série 2

Répartition des prêts
par discipline

Rappel : Répartition des inscrits
par discipline

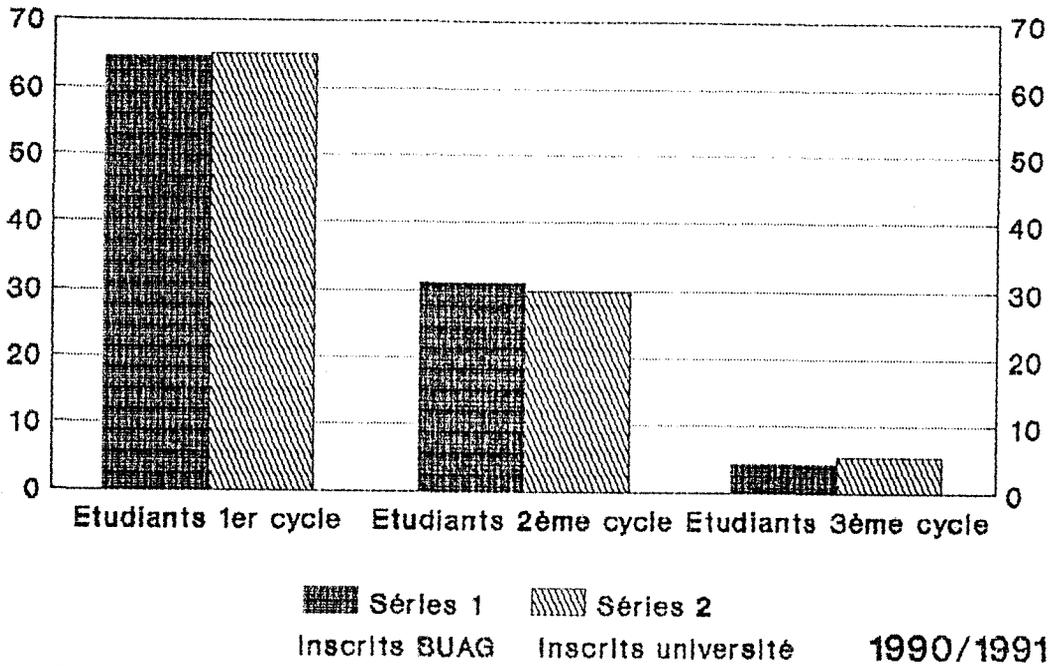
portent que sur les 5 premiers mois de l'année 1991, aucune statistique précise n'ayant pu être obtenue avant cette date, qui correspond au moment auquel le système de prêt informatisé MOBIBOP est réellement entré dans sa phase opérationnelle.

Les tableaux 10 et 11 concernent la fréquentation de la bibliothèque universitaire des étudiants par cycle; le tableau 10 est une comparaison de la proportion d'étudiants de chaque cycle inscrits à la BUAG et de la proportion d'étudiants de chaque cycle dans l'effectif total de l'UAG; 1^{er} et 2^{ème} cycles y apparaissent comme relativement équilibrés; en revanche le troisième cycle est notoirement sous-représenté, ce que confirme nettement le tableau 11 qui représente le pourcentage de prêts par cycle comparé au pourcentage de chaque cycle dans l'effectif global; il ne nous faut pas perdre de vue cependant que cette donnée porte sur un effectif très réduit de 162 personnes.

10-

SCHOELCHER

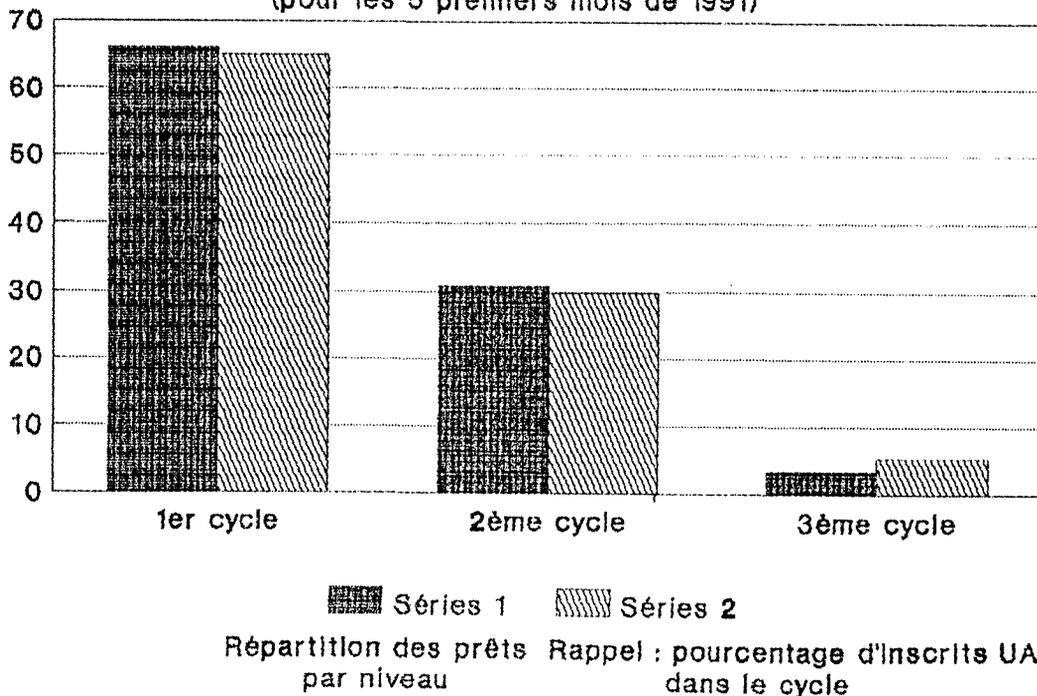
REPARTITION PAR TYPES DE PUBLIC



11- BUAG SCHOELCHER

Répartition des prêts par niveau

(pour les 5 premiers mois de 1991)



14 bis

1.2.3 - La section Guadeloupe

La section Guadeloupe de la BUAG se situe sur le campus universitaire de Fouillole à Pointe-à-Pitre; prévu initialement pour les seules sciences, le bâtiment accueille en fait les étudiants de Droit, Sciences économiques, Lettres et Sciences Humaines, toutes formations dispensées également sur le campus de Fouillole; l'Université des Antilles-Guyane a dû en effet développer ces formations sur les deux sites de Martinique et de Guadeloupe pour satisfaire une demande sans cesse croissante.

* L'UAG Guadeloupe

Les tableaux 12 et 13 (page suivante) montrent la répartition des étudiants par discipline et par cycle à l'UAG section Guadeloupe.

Par discipline, on constate une double dominante Droit et Sciences exactes, qui représentent respectivement 37,5% et 29,8% des inscriptions à Fouillole. Les Sciences économiques représentent 18,5% des effectifs; Lettres et Sciences humaines ont des effectifs beaucoup plus réduits, ce qui s'explique fort bien par le fait que les UFR principales sont implantées en Martinique, la Guadeloupe ne proposant qu'un complément pour les étudiants qui ne peuvent se déplacer en Martinique.

La répartition par cycle montre une très forte domination des premiers cycles, qui représentent plus des trois quarts des effectifs; le troisième cycle est pratiquement inexistant et principalement composé du DAC (Développement Agricole Caraïbe); il n'existe en effet aucun troisième cycle en Sciences, et la biologie comme la chimie n'existent qu'au niveau du premier cycle. L'UAG a demandé dans ces disciplines un certain nombre d'habilitations qu'elle devrait obtenir dès la rentrée 1991.

L'UAG Guadeloupe assure de surcroît une formation continue auprès de quelque 500 stagiaires par an.

* Locaux et équipements

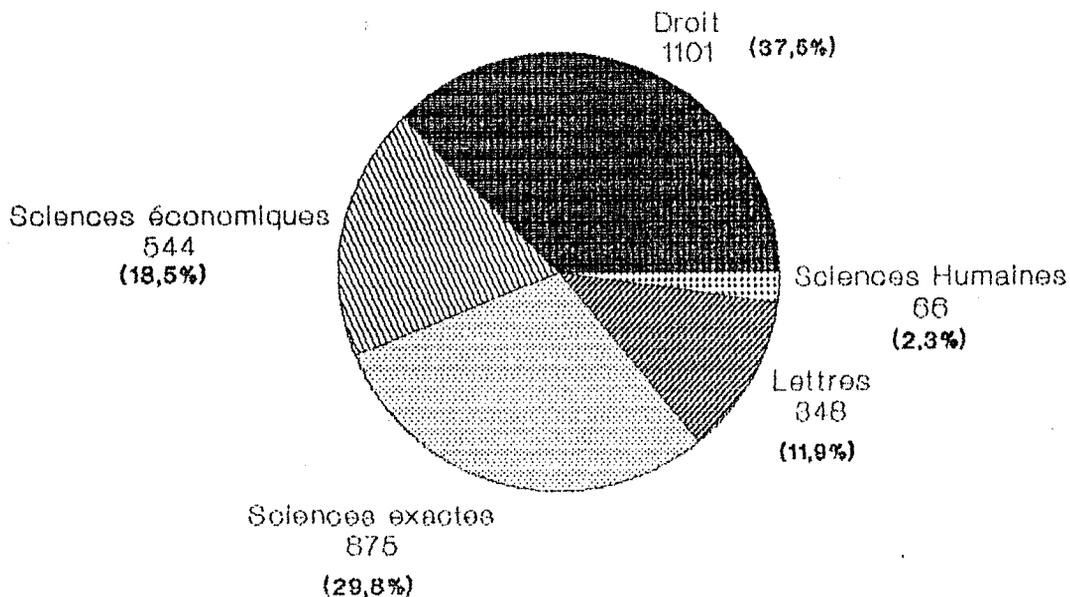
Tout comme en Martinique, la bibliothèque universitaire section Guadeloupe ne possède que des locaux réduits et tout à fait insuffisants aujourd'hui : un bâtiment principal de 750 m² offrant quelque 250 places assises auquel s'ajoute une annexe magasin (géographiquement éloignée) de 50 m². La section Médecine, à laquelle nous ne nous attacherons pas non plus ici est située au CHU et compte 98 m².

Compte tenu du manque de place, très peu d'ouvrages ont pu être proposés en libre accès à Fouillole : les périodiques de l'année en cours sont accessibles dans une salle de périodiques et quelques usuels dans la salle de lecture, soit au total 10% des collections.

- Comme en Martinique également, le prêt est informatisé sur MOBIBOP mais les fichiers sont des fichiers manuels : ces catalogues, au nombre de 6, situés dès l'entrée de la bibliothèque sont également d'un maniement assez complexe : un catalogue matière et un catalogue auteur-titre pour le fonds général, un catalogue matière et un catalogue

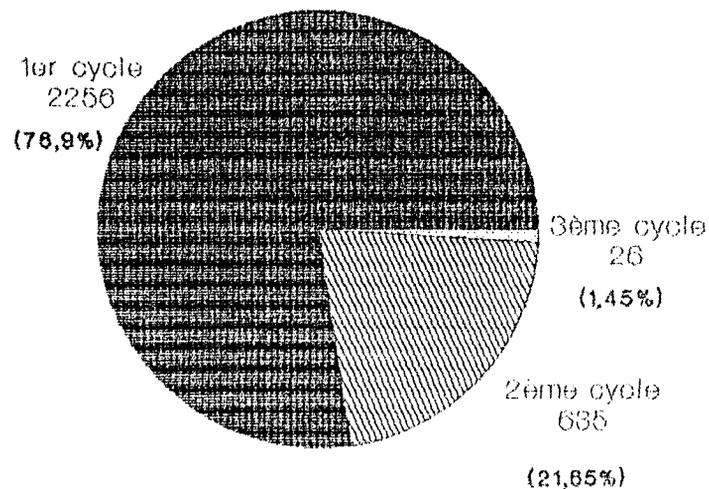
12 - FOUILLOLE

Répartition des étudiants par discipline 1990/1991



13 - FOUILLOLE

REPARTITION DES ETUDIANTS PAR CYCLE 1990/1991



auteur-titre pour le fonds Sciences exactes, un fichier matière pluridisciplinaire. Un fichier spécifique pour le fonds régional caribéen est en cours de constitution mais non encore exploitable actuellement.

* Le fonds

Les collections de la BUAG section Guadeloupe correspondent aux enseignements dispensés sur le campus : Droit, Sciences politiques, Sciences exactes et naturelles, Sciences sociales et Humaines (dont Sciences de l'éducation, Histoire, Histoire de l'Art), Lettres modernes, Langues; la bibliothèque possède également un fonds régional assez important et un fonds professionnel centré sur la documentation.

Le fonds d'ouvrages est d'environ 26 000 volumes; les acquisitions représentent un accroissement annuel du fonds d'environ 2 000 volumes soit plus de 7%.

Le tableau 14 indique la ventilation des ouvrages par discipline; on remarque que le fonds Sciences représente plus de 24% du fonds total.

La répartition des acquisitions selon le domaine pour l'année 1990 (tableau 15) confirme cette physionomie; entre 1989 et 1990, l'écart s'est creusé entre les Sciences exactes, le Droit et le Fonds caribéen d'une part, et les Sciences politiques, Lettres et sciences humaines qui sont en baisse sensible; l'écart est encore plus important si l'on considère la répartition budgétaire des acquisitions, puisque les Sciences représentent près de 45% du budget Acquisition global de la section Guadeloupe; ceci s'explique par le prix élevé de ces ouvrages.

La BU possède 738 périodiques dont 587 vivants, répartis selon les disciplines comme l'indique le tableau 16.

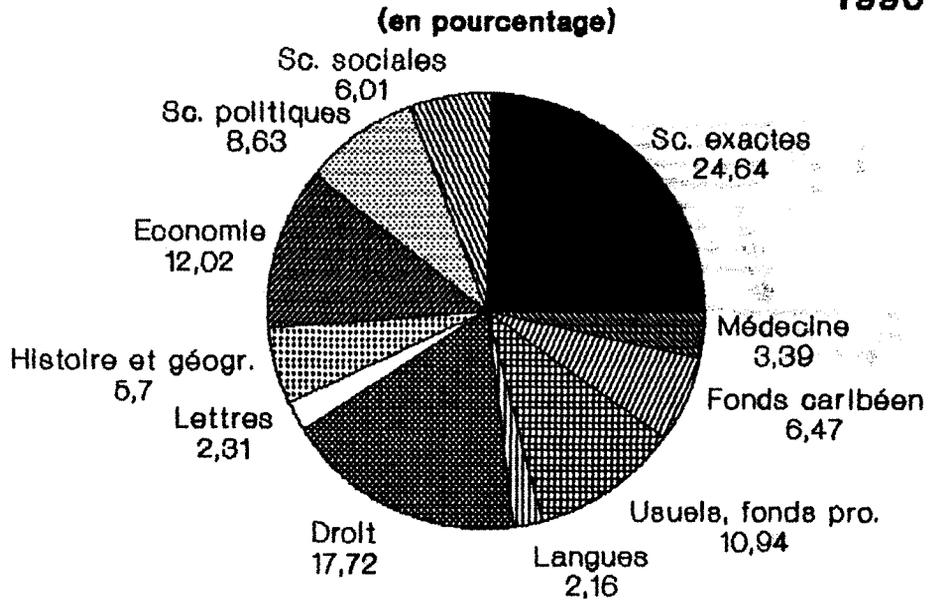
* Les services

Ils sont les mêmes qu'à la section Martinique : prêt à domicile, consultation sur place d'ouvrages et de périodiques, PEB et interrogation de bases de données.

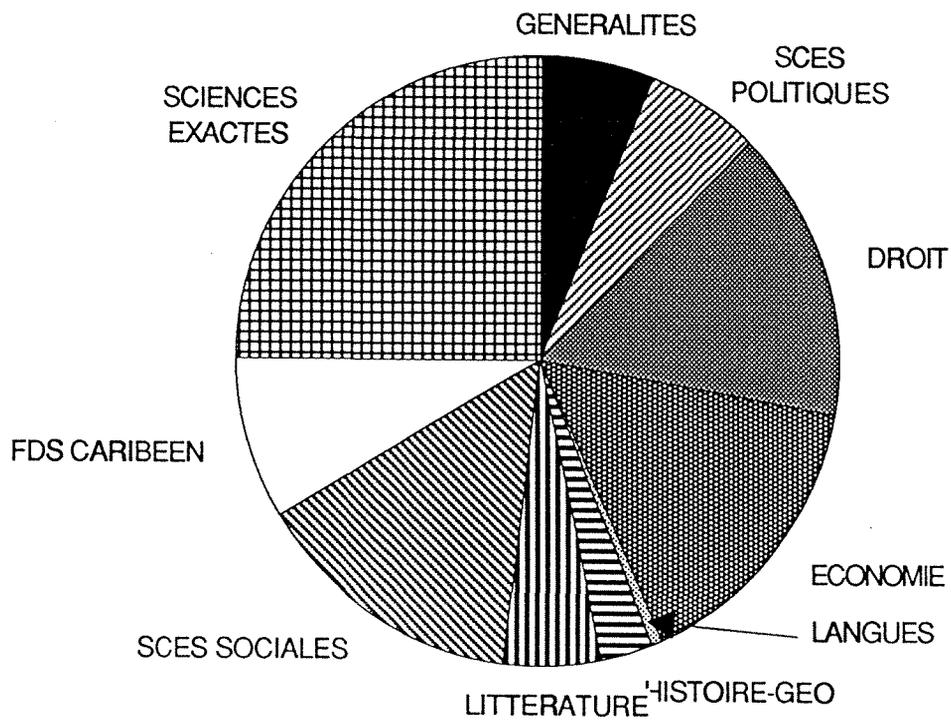
La bibliothèque universitaire est ouverte 59 heures par semaine.

14- **BUAG FOUILLOLE**
Répartition du fonds par domaines

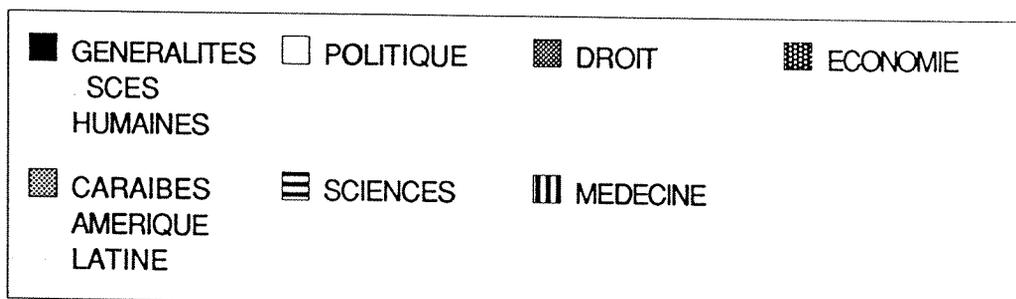
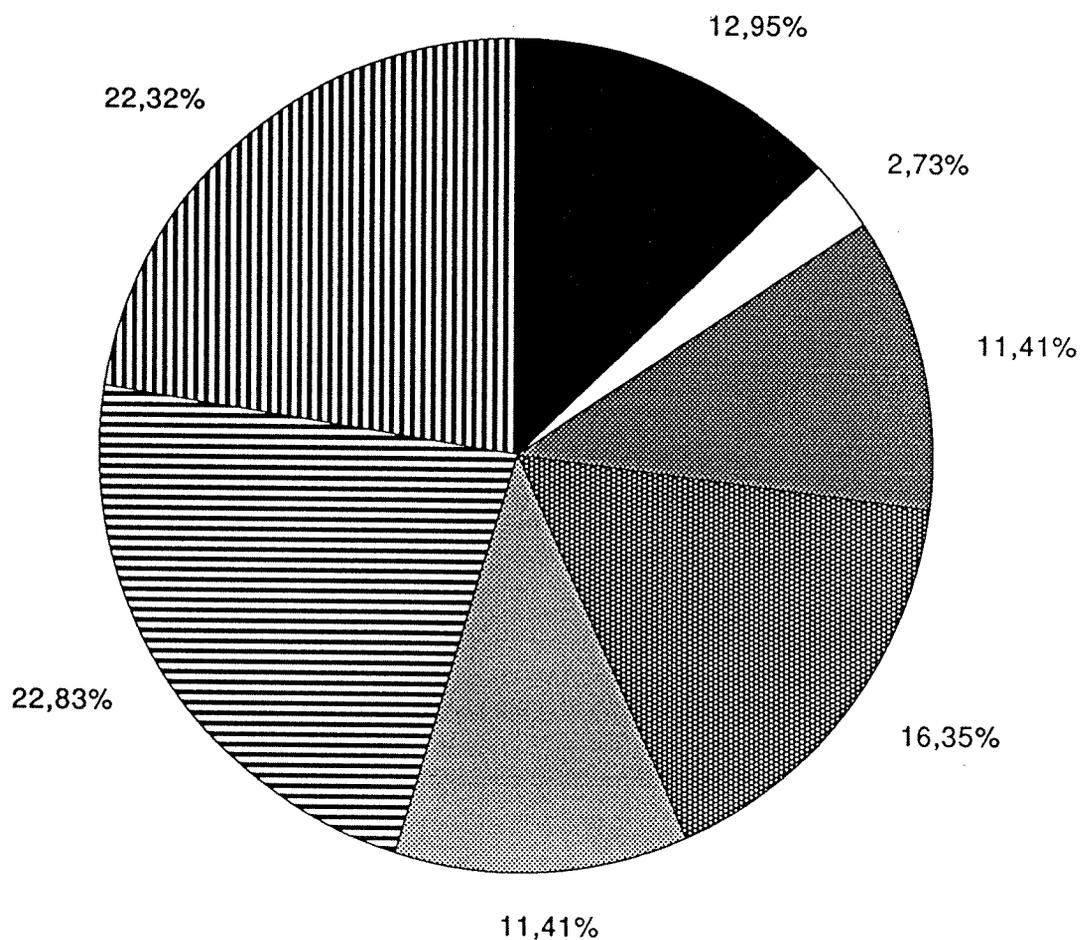
1990



15 - REPARTITION DES ACQUISITIONS 1990
SELON LES DOMAINES



16 - REPARTITION DES PERIODIQUES VIVANTS
SELON LE DOMAINE



* Le personnel

L'équipe est composée de :

2 conservateurs

2 bibliothécaires-adjointes

1 adjoint d'administration faisant fonction de bibliothécaire

1 inspecteur de magasinage

1 chef magasinier

2 magasiniers

3 (faisant fonction de) magasiniers

1 SASU

1 agent de bureau

1 agent de service

2 personnels auxiliaires temporaires

7 emplois CES

Sur cet effectif de 24 personnes, près de la moitié sont des personnels temporaires.

Comme en Martinique, chaque conservateur ou bibliothécaire-adjointe est responsable d'une partie du fonds, depuis le choix et la commande des documents jusqu'à leur mise en rayon.

* L'activité

La bibliothèque universitaire effectue en moyenne 15 000 prêts

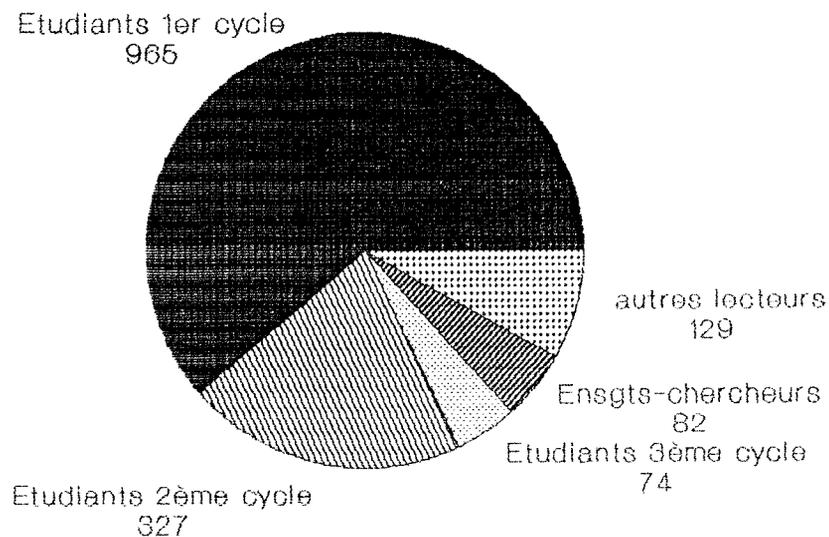
à domicile par an, dont le tiers concerne les Sciences exactes et un peu moins du tiers le Droit; trois quarts des emprunts sont effectués par les étudiants de premier cycle. La communication sur place concerne 45 000 (?) documents par an. Pour l'année 1989, 643 demandes de PEB ont été effectuées; pas plus que pour la Martinique malheureusement nous ne disposons du détail des demandeurs.

* Utilisateurs et fréquentation de la BUAG Guadeloupe

La BU reçoit là aussi trois catégories principales de lecteurs : (cf tableau 17 page suivante) : sur un total de 1577 inscrits en 1989/1990 (source : ESGBU), les étudiants représentaient près de 87% des inscrits dont plus de 60% pour le seul premier cycle; au nombre de 82, les enseignants chercheurs ne formaient que 5% du public (inscrit) de la BU, le reste étant constitué de lecteurs autorisés extérieurs à l'Université (8%).

17 - INSRITS BUAG FOUILLOLE REPARTITION PAR TYPES DE PUBLIC

1989 / 1990



Pour l'année 1991, on arrive à un total de 1408 inscrits étudiants à la BUAG Guadeloupe (nous ne disposons malheureusement pas pour 1991 des statistiques concernant les enseignants chercheurs et les lecteurs autorisés). Les taux de pénétration de la BU par cycle et par discipline sont indiqués par les tableaux 18 et 19.

Tableau 18 : Taux de pénétration par discipline

	Total inscrits Guadeloupe	Inscrits à la BU Guadeloupe	Taux de pénétration
Droit	1101	456	41,4%
Sciences éco	544	366	67,3%
Sciences exactes	875	513	58,6%
Lettres	348	56	16,1%
Sciences Humaines	66	17	25,7%
TOTAL	2934	1408	48%

Tableau 19 : Taux de pénétration par cycle

	Total inscrits Guadeloupe	Inscrits à la BU Guadeloupe	Taux de pénétration
1er cycle	2256	1127	49,9%
2ème cycle	635	255	40,2%
3ème cycle	43	26	60,5%
TOTAL	2934	1408	48%

Le taux de pénétration moyen est donc de 48% ce qui là encore est très inférieur à la moyenne nationale; il est particulièrement fort en économie, ce qui peut surprendre car les bâtiments de l'UFR Droit/Sciences économiques sont assez éloignés géographiquement de la bibliothèque universitaire, quoique sur le campus de Fouillole; la très faible proportion d'inscrits en Lettres et Sciences Humaines s'explique aisément par la pauvreté des fonds dans ces domaines à Fouillole, l'essentiel étant concentré en Martinique.

Ce sont surtout les étudiants de premier cycle qui s'inscrivent à la BU, le chiffre pour le troisième cycle porte sur un trop petit effectif pour être considéré comme significatif.

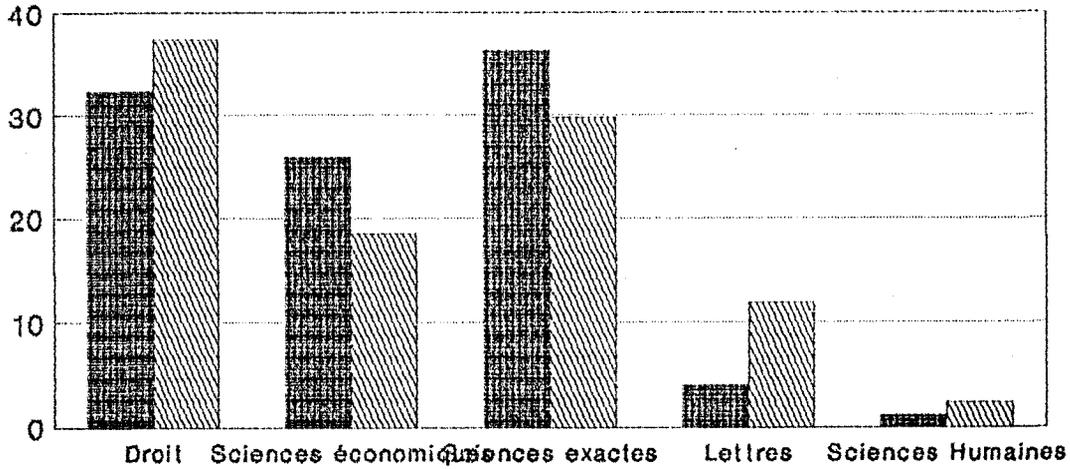
Ces indications sont corroborées par les tableaux 20 (répartition par discipline) et 21 (répartition par cycle).

En revanche, la répartition par niveau et par discipline des prêts (tableau 22) nuance ce tableau : les étudiants de sciences humaines se montrent parmi les emprunteurs les plus actifs avec ceux de sciences exactes et de sciences économiques, les juristes empruntant relativement peu d'ouvrages à la BU.

Enfin, la répartition des prêts par niveau pour l'année 1989/1990 (tableau 23), pour laquelle nous disposons des statistiques sur l'ensemble du public semble montrer que les enseignants chercheurs, déjà relativement peu nombreux à la BU, figurent parmi les emprunteurs les moins actifs (2,73% des prêts alors qu'ils représentent 5% des inscrits à la BU). A l'inverse, les étudiants de premier cycle qui représentent 61% des inscrits à la BU y font près de 70% des emprunts.

20 - FOUILLOLE

Répartition des étudiants par discipline



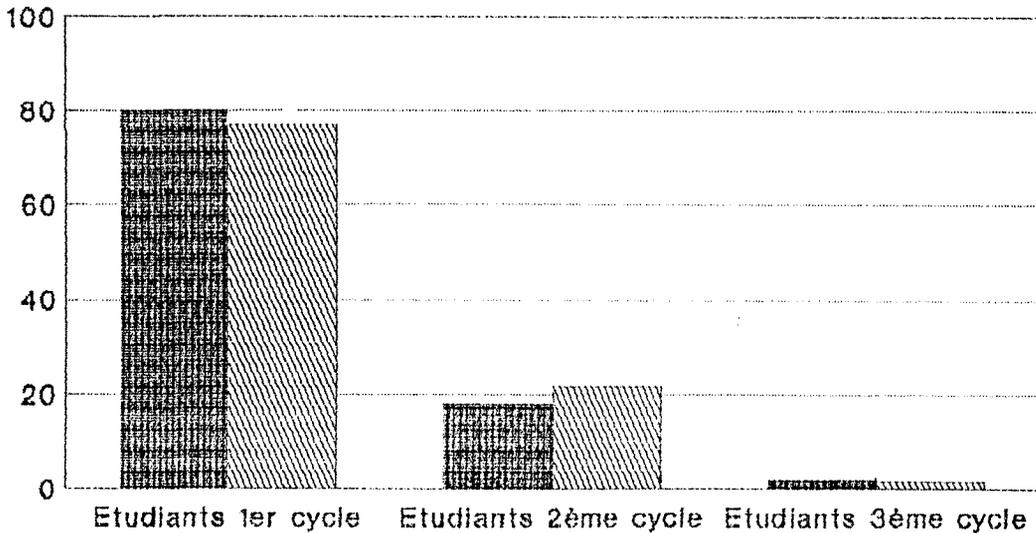
(en pourcentages)

1990/1991

Série 1
 Série 2
 Inscrits BUAG Inscrits université

21 - FOUILLOLE

Répartition par types de public

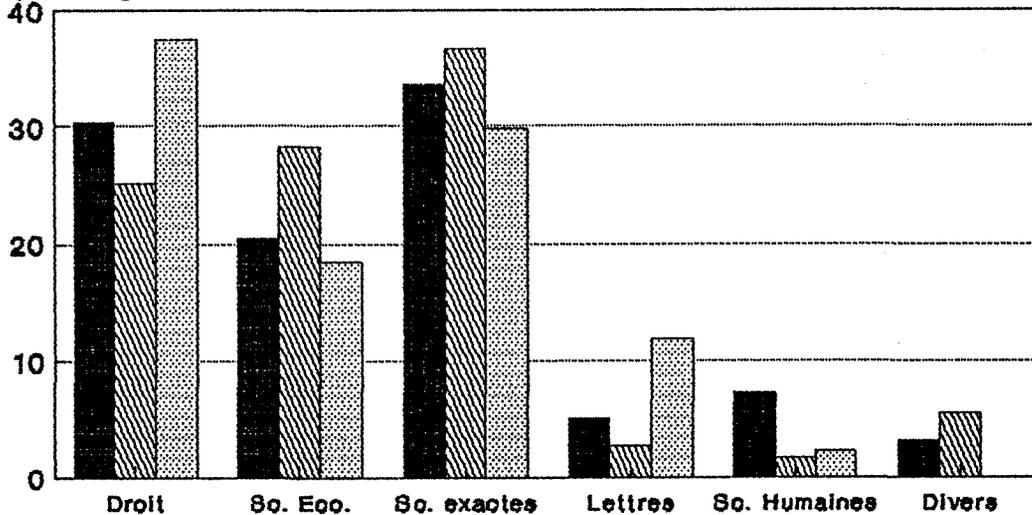


Série 1
 Série 2
 Inscrits BUAG Inscrits université
 (en pourcentage) (en pourcentage)

1990/1991

22- BUAG FOUILLOLE
Répartition des prêts par discipline

(en pourcentage)



■ Série 1

▨ Série 2

▩ Série 3

pour les 5 premiers mois de 1991

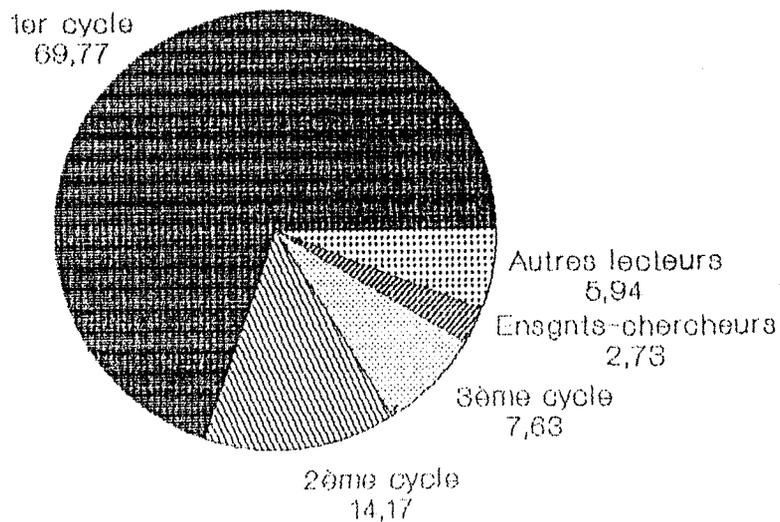
pour l'année 1989/90

Rappel : Répartition des inscrits par discipline

23- BUAG FOUILLOLE
Répartition des prêts par niveau

1989/1990

(en pourcentage)



1.2.4 - La section Guyane

Nous ne présenterons ici que pour mémoire la section Guyane, trop éloignée géographiquement pour que nous ayons eu l'occasion de nous rendre sur place.

Située à Cayenne dans des locaux prêtés par le Conseil Général, la bibliothèque universitaire a une superficie de 183 m² et offre 50 places assises. Une antenne de 19 m² située à l'IUT de Kourou offre 10 places assises.

Les activités de la section sont plus réduites que celles de Martinique ou de Guadeloupe : consultation d'ouvrages et de périodiques (tous les ouvrages sont en libre accès), prêt à domicile, PEB, mais pas de recherche documentaire automatisée.

Le fonds comporte environ 5 600 volumes et les acquisitions en 1990 ont représenté un accroissement de 17% (930 volumes); la BU possède 164 périodiques dont 72 vivants parmi lesquels 8 étrangers.

Le personnel est extrêmement réduit : 1 bibliothécaire-adjointe est responsable de la section, deux personnes mises à disposition par le Conseil Général, un personnel auxiliaire temporaire et un emploi CES.

La section est ouverte 46 heures par semaine.

Elle a effectué 4 720 prêts en 1989/1990.

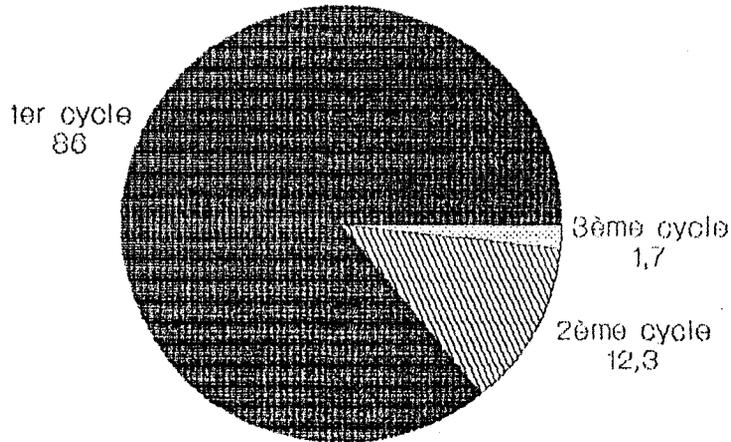
La section compte 338 lecteurs inscrits dont 80% sont étudiants; environ 2/3 des inscrits sont des étudiants de premier cycle; 60% des étudiants sont des étudiants de droit (cf page suivante tableaux 24 répartition par cycle et 25 répartition par discipline)

24

INSCRITS BUAG CAYENNE

Répartition par cycle 1990/1991

en pourcentage

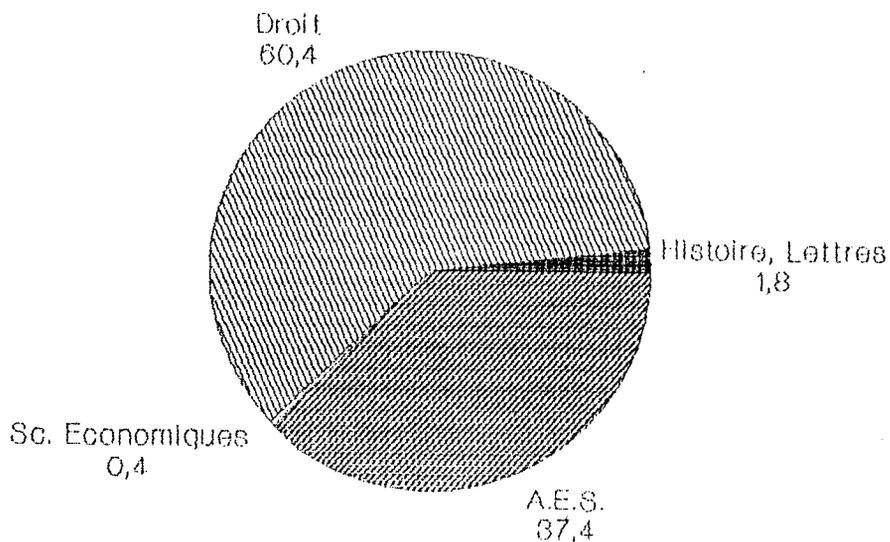


25

INSCRITS BUAG CAYENNE

Répartition par discipline 1990/1991

en pourcentage



1.3 - PREMIERS PROBLEMES, PREMIERES OUVERTURES :

CHOIX D'UNE PROBLEMATIQUE ET D'UNE METHODE

* L'environnement

La B.U.A.G. est responsable de l'ensemble des fonds documentaires universitaires, depuis les manuels de premier cycle jusqu'aux ouvrages et périodiques très pointus correspondant à la spécialité d'un chercheur; en effet, il y a très peu de documentation hors de la B.U.A.G. dans l'Université : il y a peu de bibliothèques de laboratoires ou d'instituts car l'Université est jeune encore, en plein développement (notamment pour les formations de troisième cycle) et n'a jamais pu développer vraiment des fonds universitaires de recherche. Le site Schoelcher accueille cependant trois bibliothèques spécialisées : celles du GEREC (Groupe d'études et de recherche en espace créolophone), du CRPLC (Centre de recherche sur les politiques locales dans la Caraïbe) et du CEREGMIA (Centre d'études et de recherche en économie, gestion, modélisation et informatique appliquée). Le site Fouillole accueille pour sa part la bibliothèque du CERC (Centre d'études et de recherche sur la Caraïbe), une petite bibliothèque de mathématiques dans le département de Mathématiques, une petite bibliothèque de biologie dans le département de Biologie; de plus en Guadeloupe, les bibliothèques scientifiques sont dépositaires (pour un an en principe) de certains périodiques et ouvrages spécialisés achetés et traités par la BU pour les enseignants chercheurs; il existe également une possibilité de dépôt à l'année dans le bureau de certains enseignants chercheurs. Ces bibliothèques sont de taille réduite (quelques centaines ou milliers d'ouvrages plus quelques périodiques au CRPLC) et destinées à un public très restreint (les quelques enseignants chercheurs et étudiants de ces groupes de recherche).

En-dehors de la bibliothèque universitaire, Martinique comme Guadeloupe sont dépourvues de toute autre bibliothèque encyclopédique de niveau universitaire; malgré l'existence de quelques librairies importantes (notamment la Librairie Antillaise implantée et à Fort-de-France et à Pointe-à-Pitre), il n'y a pas non plus de librairie de niveau véritablement universitaire aux Antilles; si certaines ont fait des efforts considérables pour se procurer au moins les manuels de base nécessaires aux étudiants (en tous cas en début d'année), il n'en va pas de même pour le niveau recherche; un projet de librairie universitaire sur le campus a été évoqué à une certaine époque mais le public universitaire n'est pas suffisamment nombreux pour rentabiliser l'opération. Ajoutons à cela que les livres sont chers aux Antilles, où des frais de port parfois exorbitants s'ajoutent à leur prix de base.

Aussi, si les enseignants chercheurs fréquentent semble-t-il peu la bibliothèque universitaire, on est en droit de se demander par quels moyens ils se procurent la documentation nécessaire à leur recherche (et à leur enseignement d'ailleurs). Certains instituts spécialisés leur offrent-ils la documentation dont ils ont besoin? Pourquoi fréquentent-ils peu la BU? Remarquons que les statistiques dont nous disposons sur les enseignants chercheurs sont faibles et relativement peu fiables (ceci est dû aux catégories statistiques qui ont été retenues pour la constitution des statistiques MOBIBOP) ainsi qu'à leur faible nombre total. Or connaître et reconnaître les pratiques informatives des enseignants chercheurs est

important dans la mesure où ils sont les prescripteurs quasi-unique de la BU pour les étudiants; ce sont les enseignants chercheurs et eux seuls qui transmettent à leurs étudiants un certain nombre de pratiques de la documentation, des livres, des bibliothèques, et ceci d'autant plus que la tradition écrite aux Antilles est extrêmement faible; significatif à cet égard est le fait que les plus grandes bibliothèques privées qui existent aux Antilles appartiennent à des békés, descendants des grandes familles de planteurs; pas de bibliothèque privée chez les Antillais de couleur, pas de librairies car pas de public, peu de bibliothèques publiques malgré quelques tentatives réussies des municipalités les plus riches : la bibliothèque du Lamentin, 2000 m² dans la banlieue de Fort-de-France en est un exemple particulièrement réussi mais il faut bien dire qu'elle est la seule très bonne bibliothèque municipale de Martinique; à côté d'elle existe à Fort-de-France une grosse Bibliothèque départementale, la Bibliothèque Schoelcher; ce n'est pas à proprement parler une bibliothèque de lecture publique mais à l'origine une bibliothèque administrative à vocation patrimoniale qui a constitué des fonds locaux et régionaux intéressants et a par la suite développé un fonds de lecture publique pour combler le manque. La bibliothèque Schoelcher fait d'ailleurs aujourd'hui office de bibliothèque municipale à Fort-de-France. Une bibliothèque du même type existe à Basse-Terre en Guadeloupe, mais elle a été plus ou moins intégrée à la BCP Guadeloupe qui siège dans les mêmes locaux; en Guadeloupe comme en Martinique, bibliothèque départementale et BCP relèvent d'une direction commune.

Autant dire que le nombre d'établissements susceptibles de fournir de la documentation aux enseignants chercheurs est faible.

Par ailleurs, l'organisation même de la BUAG rend extrêmement importante la participation des enseignants chercheurs à la vie de la bibliothèque universitaire : la BUAG leur demande une collaboration très importante pour le choix des acquisitions des ouvrages et des périodiques, à la fois pour eux-mêmes et pour leurs étudiants. Si certains enseignants chercheurs participent effectivement avec intérêt à ces décisions, d'autres restent très éloignés et tout à fait extérieurs aux problèmes de la bibliothèque universitaire. Le problème de l'adéquation des collections de la bibliothèque universitaire aux besoins à la fois des étudiants et des enseignants chercheurs est posé. Par-delà ce problème, c'est la question même des missions de la bibliothèque universitaire qui est soulevée : une bibliothèque pour les étudiants? Une bibliothèque pour la recherche?

* Perspectives d'avenir

La BUAG se prépare pour les années à venir à connaître de grandes transformations : l'informatisation du catalogue est en cours (la rédaction du cahier des charges informatique est commencée, le fonds caribéen en Martinique est déjà informatisé sur le logiciel Texto mais non encore accessible au public). Par ailleurs, d'importants projets de construction-extension des locaux sont en route, dans le cadre de contrats de plan Etat/Région, à la fois en Guadeloupe et en Martinique : à la section Martinique, les surfaces dédiées à la bibliothèque universitaire devraient être plus que doublées, passant de 1000 m² (en incluant le CHRU) à 2500 m²; parallèlement en Guadeloupe un doublement de la surface existante est prévu d'ici 1995.

Dans cette perspective, le moment était particulièrement favorable pour procéder à une mise à plat des désirs et des besoins des enseignants chercheurs en matière de bibliothèque universitaire; une telle étude pouvait apporter d'utiles indications complémentaires en matière d'aménagement futur des locaux, de produits documentaires à offrir (bibliographies sur profil, listes de nouvelles acquisitions...), d'ergonomie du futur catalogue informatisé (choix des entrées prioritaires dans le catalogue, formation - et information - à prévoir éventuellement), de choix des produits proposés (notamment en matière de NTI).

* L'enquête

Notre projet initial concernait l'ensemble des publics de la BUAG, y compris étudiants et lecteurs extérieurs; nous avons expliqué en préambule pourquoi il nous avait été impossible de le mener à bien et pourquoi nous avons finalement travaillé avec les seuls enseignants chercheurs de l'UAG.

Une double problématique a présidé à la conception de ce travail: une problématique "fondamentale" : voir comment les attitudes et les pratiques à l'égard de l'information en général influent sur les pratiques de la bibliothèque universitaire, une problématique plus "appliquée" résultant de ce que nous avons exposé ci-dessus.

L'étude a été menée en fonction des principes définis en introduction : nous avons supposé au départ que les usages de la bibliothèque universitaire variaient en fonction de la discipline d'appartenance des enseignants chercheurs, de leur personnalité, de leur imaginaire des bibliothèques, de leurs pratiques de l'information et de la documentation en général, l'ensemble de ces facteurs générant des attentes et des pratiques différentes de la bibliothèque universitaire. Nous avons déterminé un certain nombre de critères propres à nous aider à appréhender ces questions : investissement financier, budget-temps consacré à la documentation, habitudes dans la recherche de l'information... Il fallait également savoir sur quel(s) type(s) de documents se portait cet investissement et de quelle manière : acquisition d'outils documentaires, usage intensif de la photocopie, déplacements... Cela peut en effet correspondre à un mode particulier d'utilisation de la documentation elle-même : certains chercheurs notamment préféreront s'entourer de leur propre documentation pour se constituer un corpus de recherche personnel, une matière à travailler, à annoter, à produire de l'écriture. Savoir également si à une finalité particulière correspondait un mode d'usage particulier.

Nous avons contacté par un courrier déposé dans leurs casiers l'ensemble des enseignants chercheurs titulaires de la BUAG (les chargés de cours comme les vacataires n'étant pas joignables en-dehors de leurs périodes de cours effectives) pour les prévenir de cette enquête; un certain nombre d'entre eux ont répondu spontanément et accepté de se soumettre à la fois à un court questionnaire sur leur fréquentation de la bibliothèque universitaire et à un entretien beaucoup plus approfondi de 1 heure environ sur leurs pratiques informatives en général (voir guide d'entretien et questionnaire en annexe); nous en avons nous-même sollicité un certain nombre d'autres dans la mesure de leurs disponibilités horaires (et des nôtres) de manière à ce que l'ensemble des disciplines soit représen-

tées. Quelques-uns ont refusé de participer à l'enquête mais dans l'ensemble l'enquêtrice a été très bien reçue et de la part des collègues bibliothécaires et de la part des enseignants chercheurs de l'Université des Antilles-Guyane.

Composition de l'échantillonnage :

Ce sont au total 45 des 138 enseignants chercheurs de l'UAG qui ont été interviewés, en Lettres, Sciences humaines et sociales :

4 en Histoire (H), 2 en Géographie (G), 3 en Anglais (A), 3 en Espagnol (E), 2 en Lettres (L), 1 en Linguistique (LG), 1 en Sciences de l'éducation (SED), 1 en EPS (STAPS, en Guadeloupe), 3 en Droit public (DPU) (dont 1 en Guadeloupe), 5 en Droit privé (DPR) (dont 2 en Guadeloupe et 3 en Martinique), 3 en Sciences politiques (SP) (dont 1 en Guadeloupe), 2 en Sciences économiques (SE) (dont 1 en Guadeloupe);

en Sciences exactes (tous sont en Guadeloupe) :

3 en Chimie (C), 3 en Géologie (GL), 3 en Biologie (B), 1 en Biochimie (BC), 1 en Physique (P), 3 en Mathématiques (M).

Pour les repérer, nous avons adopté un code très simple : le code de discipline suivi d'un numéro d'ordre. Lors de chaque citation, nous précisons également le statut de l'interviewé : Professeur, Maître de conférences, ATER...

Une partie seulement des enseignants chercheurs qui ont répondu à l'entretien nous ont remis le questionnaire; de ce fait, le questionnaire porte sur un tout petit nombre d'enseignants chercheurs et n'a pu être exploité en totalité; nous n'ignorons pas qu'il porte sur un nombre total d'enseignants trop faible (32) pour que les chiffres qu'il indique soient réellement significatifs; aussi avons-nous pris garde de ne prendre en compte que les différences vraiment importantes pour caractériser les attitudes des uns et des autres; ces chiffres nous semblent tout de même pouvoir être des indicateurs utiles à la compréhension des pratiques des enseignants chercheurs. C'est cependant l'entretien qui a servi surtout de matière à ce travail et en a guidé la réalisation définitive.

Pour la commodité de l'exposé, nous avons regroupé le Droit, l'Economie, la Géographie, la Science politique ainsi que la Linguistique (il s'agit plus exactement de socio-linguistique) sous l'appellation "Sciences sociales". L'appellation "Lettres" recouvre les enseignants de Littérature française ainsi que les enseignants de langues étrangères.

2 - LES ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET L'INFORMATION

2.1 - DE LA NECESSITE DE SE DOCUMENTER

Les enseignants chercheurs sont formels et unanimes : dans leur métier, se documenter est "vital", "essentiel", "fondamental", "très important", "primordial"; la documentation est "constitutive de la recherche", "la base même de la recherche", "le premier souci, la première préoccupation".

"Je le fais parce que: pour d'abord, par intérêt personnel mais aussi pour des nécessités professionnelles (...) On est obligé de lire, de lire sans arrêt dans des revues, tout ce qui paraît, enfin pas tout mais des choses bien variées. Donc il y a un travail de mise à jour continue". (Professeur, Droit privé DPR1).

Il faut "être à jour", "se tenir à jour", "se tenir au courant", il faut une information "quotidienne, permanente", "fraîche", pour "ne pas perdre pied".

Un seul enseignant chercheur cependant cite spontanément la documentation comme faisant partie de ses tâches habituelles; est-ce parce que les autres considèrent ce fait comme évident? Ou bien est-ce parce qu'ils se documentent selon un rythme tout à fait irrégulier qui par conséquent ne peut être pris en compte dans la répartition du temps hebdomadaire?

La documentation est-elle pour autant une pratique très organisée?

A la question "Combien de temps passez-vous chaque semaine à vous informer et à vous documenter?", le flou des réponses est total à première vue; pour y voir un peu plus clair, deux choses sont à distinguer : ce qui relève de la documentation au sens large, lire, prendre des notes.... et ce qui relève du travail bibliographique à proprement parler.

Dans certaines disciplines en effet, l'information constitue l'essence même du travail de recherche, et il est parfois très difficile de distinguer ce qui relève de l'information bibliographique à proprement parler, comme en témoigne la confusion qu'ont faite certains enseignants chercheurs entre sources bibliographiques et sources tout court; c'est le cas particulièrement dans les disciplines pour lesquelles les sources de la recherche sont intrinsèquement liées au travail, constituent l'étoffe, la matière même de la recherche. La documentation (au sens large) est ainsi fréquemment perçue comme étant le propre du travail de recherche, notamment en Sciences humaines et sociales; le temps de documentation est souvent considéré comme indissociable du temps passé à la recherche proprement dite et ne peut par conséquent être évalué.

“Ecoutez j’ai l’impression de ne faire que ça. C’est peut-être certainement idiot mais: j’ai l’impression que ma vie elle est orientée vers ça c’est-à-dire euh tout le temps amasser ramasser, s’informer euh donc je ne peux pas d... y a des moments où je ne lis rien parce que je finis par complètement saturer mais sinon euh je lis tout le temps; tout le temps tout le temps tout le temps.” (Maître de conférences, Histoire H1).

Quant à la recherche bibliographique proprement dite, elle est importante certes mais pour la plupart cette pratique ne semble ni régulière ni systématique. Dans l’ensemble, les enseignants chercheurs n’ont pas l’impression de consacrer beaucoup de leur temps au travail bibliographique proprement dit, soit qu’ils s’y refusent, soit que ce soit inutile. Pour la plupart d’entre eux, le temps passé à se documenter est “très irrégulier”, “très variable”; la collecte d’informations se fait “par phases”, “par crises”, par “remises à jour périodiques” lorsque les autres tâches laissent un peu de temps, ou de façon très ponctuelle, à l’occasion d’un article, d’un TD, de la préparation d’un nouveau cours ou d’un travail de recherche pour l’été. Hormis pour les cours de CAPES et d’Agrégation, l’enseignement demande peu de temps de documentation.

“Sinon, le temps passé à la recherche bibliographique, non, sauf dans le domaine de la recherche, là oui bon. Mais ça c’est à part. Une fois qu’on connaît bien la bibliothèque de sa section, c’est-à-dire de son domaine, en principe à part les concours...”. (Maître de conférences, Histoire H1).

“Quand on a du temps, euh, un peu plus le temps, on y va (à la bibliothèque universitaire), on feuillette et puis on demande des tirés à part.” (Professeur, Géologie GL1).

Beaucoup groupent leur temps de recherche documentaire proprement dite (dépouillement systématique des revues spécialisées de la discipline avec prise de références) sur un mois, en fin d’année par exemple, ou pendant les vacances, pour récupérer le retard accumulé dans l’année en la matière. Pour beaucoup d’enseignants chercheurs en sciences sociales et humaines, une grosse partie de ce travail a lieu l’été, en France. Un certain nombre cependant semble consacrer un peu de temps chaque semaine à la lecture des principales revues de la discipline en sciences sociales et humaines, au dépouillement des revues secondaires et des revues de sommaires en sciences exactes. Mais sauf pour quelques rares personnes la lecture des revues relève souvent de la pratique de documentation prise au sens large et non du travail bibliographique.

Les rares enseignants chercheurs qui parviennent à chiffrer le temps passé à la collecte de l’information l’évaluent à 2 à 3 heures hebdomadaires, à l’exception de trois d’entre eux qui déclarent y passer beaucoup plus de temps, 6 à 8 heures dans la semaine. Mais là encore, le risque de confusion est grand entre temps de lecture, de prise de note et temps de travail bibliographique.

Si nécessaire soit-il, le travail de collecte d'information n'est pas pour autant toujours agréable; c'est un effort qui demande une énergie certaine, du temps (qu'il faut bien prendre quelque part, donc sur autre chose) et qu'on est parfois tenté de laisser à d'autres:

"Je dois faire un effort, un effort permanent pour me tenir à jour". (Maître de conférences, Sciences politiques SP3)

"Alors je dois dire que je passe pas beaucoup de temps et j'ai pas tellement le goût pour cela à: faire cette recherche bibliographique." (Maître de conférences, Littérature L2).

"De temps en temps, oui; mais ça demande un travail considérable: et on n'a pas encore le temps de le faire; donc ce travail de dépouillement est surtout fait par nos thésards." (Professeur, Chimie C2).

"Ca demande quelquefois de déployer un peu d'énergie mais bon, on arrive, on arrive. (...) Il faut être opiniâtre." (Maître de conférences, Linguistique LG).

"Je vous dis beaucoup de temps passé à dépouiller la BGI mais ça je crois que ça fait partie du boulot et: à la limite c'est pas désagréable de: de perdre son temps à ce genre de choses parce que bon on se rend compte que les collègues: publient quand même pas mal de choses, qu'il y a des choses de plus en plus pointues et puis euh sur la page d'à côté on peut aussi voir un titre suffisamment accrocheur, des problématiques intéressantes". (Maître de conférences, Géographie G1).

2.2 - SOURCES D'INFORMATION

Formelles et informelles, les sources d'information des enseignants chercheurs sont multiples; pour ce qui est de leur variété, il n'y a pas de discrimination entre les différentes disciplines.

Ceci étant, une double discrimination apparaît tout de même :

- L'importance relative accordée à chacune des sources de l'information bibliographique varie en fonction de l'appartenance disciplinaire.

- Une différenciation peut être ou non faite entre sources bibliographiques destinées à la recherche et sources bibliographiques destinées à l'enseignement.

Dans un article paru en 1987⁹ Abdelmaild BOUAZZA distingue 15 sources formelles et 5 sources informelles d'information :

Sources formelles :

- Périodiques académiques, scientifiques, techniques
- Monographies
- Collections privées
- Abstracts et index
- Microfilms, diapositives et équipement audio-visuel
- Périodiques non académiques
- Bibliographies
- Catalogues d'éditeurs
- Catalogues de bibliothèques
- Rapports de recherche
- Thèses
- Publications gouvernementales
- Sources générales de références
- Services de Current Awareness
- Services informatiques

Sources informelles :

- Amis
- Contacts personnels
- Séminaires, colloques, congrès
- Consultation d'un bibliothécaire de référence
- Expositions et concerts

Nous avons dû aménager cette classification pour l'adapter à notre sujet et plus précisément au lieu de notre étude; en laissant s'exprimer les enseignants, nous avons pu distinguer les catégories suivantes, telles qu'elles sont spontanément citées par les enseignants chercheurs :

Sources formelles :

- Presse
- Revues spécialisées
- Publications de sociétés savantes
- Abstracts et index
- Bibliographies
- Services de Current Awareness
- Rayonnages BU
- Liste de nouvelles acquisitions BU
- Livres du mois
- Catalogues d'éditeurs
- Catalogues de librairies
- Bibliothèques métropolitaines
- Librairies spécialisées métropolitaines
- Monographies, références bibliographiques tirées d'autres publications
- Bases de données
- Documentation officielle
- Source géographique (Cette catégorie, importante dans notre cas a été repérée par S. E. Wiberley et W. G. Jones lors d'une enquête effectuée auprès de chercheurs en littérature et sciences humaines américains¹⁰: la source dite "géographique", consiste pour le chercheur à se déplacer sur le lieu même sur lequel porte sa recherche pour y trouver de l'information).

Sources informelles :

- Contacts personnels
- Congrès

La répartition entre les différentes disciplines se présente comme suit :

	Lettres, Histoire	Sciences juridiques économiques	Sciences Exactes
Presse générale	2 (20%)	7 (50%)	0
"vulgarisation"	1	0	2 (17%)
Revue spécialisée	7 (70%)	12 (86%)	7 (58%)
Publications de sociétés savantes	1	0	1
Abstracts, index	0	2 (14%)	5 (42%)
Bibliographies	3 (30%)	0	0
Current awareness	0	0	5 (42%)
Bases de données	0	0	4 (33%)
Livres du mois	2 (20%)	3 (21%)	1
Catalogues d'éditeurs	3 (30%)	2 (14%)	5 (42%)
Catalogues de libraires	2 (20%)	0	0
Monographies, autres publications	4 (40%)	0	2 (17%)
Rayonnages BU	0	5 (36%)	0
Listes de nouveautés	2 (20%)	1	0
Bibliothèques spécia- lisées métropole	4 (30%)	4 (36%)	1
Source géographique	5 (50%)	1	0
Librairies spécia- lisées métropole	2 (20%)	1	1
Documentation officielle	0	2 (14%)	0
Contacts personnels	4 (30%)	5 (43%)	6 (58%)
Congrès	1	1	2 (17%)

Des différences significatives apparaissent déjà dans le choix des sources d'information en fonction de la discipline : si les revues spécialisées obtiennent au palmarès la première place à l'unanimité, des spécificités apparaissent dans l'utilisation des autres sources documentaires :

- les enseignants chercheurs en sciences exactes privilégient les sources d'information secondaires : 42% d'entre eux citent spontanément les services de current awareness comme une de leur source d'information les plus importantes; il en va de même pour les abstracts et index; ils sont également les utilisateurs exclusifs des bases de données.

Les contacts personnels leur sont également d'un grand secours, à égalité avec les revues spécialisées : ceux qu'ils entretiennent notamment avec des laboratoires spécialisés dans le même domaine de recherche qu'eux-mêmes en métropole (ce sont en règle générale des laboratoires avec lesquels ils ont été amenés à travailler au cours de leur vie professionnelle) et avec des chercheurs du monde entier qui travaillent sur le même sujet; ces contacts se nouent souvent à travers la participation à des congrès, et à force de demandes de tirés à part aux chercheurs repérés dans les publications secondaires. Ces contacts prennent en général rapidement la forme d'échanges, chacun envoyant à son tour ses dernières publications.

Grâce à ces contacts, ils éprouvent moins que leurs collègues des autres disciplines le besoin de se déplacer; comme l'explique une biologiste :

"quand on est sur le même sujet de recherche, et qu'on a ou qu'on demande des publications périodiquement, il y a, on sait qui travaille sur le même sujet que vous (...) Je pense que: demander: s'il y a pas: les gens, d'eux-mêmes, vous envoient des rapports sur lesquels ils travaillent et si vous voulez il y a une bonne information.(...) On sait qui travaille sur: on sait quels sont les chercheurs qui travaillent sur tel sujet, bon, même si ce sont les élèves de ces chercheurs, comme le chercheur publie toujours avec son élève, donc petit à petit on entre dans le circuit des envois de publications.(...) (Les liens se nouent à l'occasion des demandes de) tirés à part et aussi par des gens qu'on rencontre - parce qu'on se dit "moi je travaille sur ça - moi aussi je vais vous envoyer - vous aussi vous m'envoyez" bon et ça il y a des gens qui m'ont demandé par exemple sur le crabe de terre: "je sais que vous êtes de cette région-là, je vais maintenant me mettre à travailler sur ce sujet, est-ce que vous pouvez me passer la documentation que vous avez déjà"; je leur envoie la liste des tirés à part sur ce sujet. C'est déjà une base ça et puis il y a aussi des universités qui euh nous envoient, enfin, aux chercheurs la liste de toutes les publications parues dans les universités si bien qu'on peut à ce moment-là sortir les publications qui nous intéressent personnellement." (Maître de conférences, Biologie B1).

De même les mathématiciens (les trois mathématiciens interrogés considèrent que les contacts personnels sont de loin leur première source d'information) :

"je préfère encore / m'adresser directement / aux gens qui travaillent sur un sujet comme celui-là plutôt que d'aller voir à la bibliothèque euh si y a une revue, ou si y a un bouquin, euh parce que je suis sûr de frapper à la bonne porte tandis qu'à la bibliothèque euh je suis pratiquement sûr de ne pas trouver ce qu'il faut.(...) je connais toujours quelqu'un qui connaît quelqu'un. Et comme ça ça va très vite.(...) Je pense que c'est essentiellement par des contacts que nous avons à droite et à gauche. Donc c'est ça qui est: c'est fondamental; nous avons tous une université d'origine euh en France métropolitaine; on a gardé de: très bons contacts, le plus souvent nous travaillons avec des: des collègues ou des patrons même parfois qui sont: qui sont là-bas et puis qui nous qui nous disent "bon voilà y a telle chose qui a paru euh etc..." (Maître de conférences, Mathématiques M1).

Un autre mathématicien parle de ses contacts avec les collègues des universités métropolitaines :

"bon on les connaît ou au travers de contacts euh lors de colloques ou de séminaires on rencontre un certain nombre de gens ou: parce que ce sont des collègues qui travaillent à peu près dans les mêmes secteurs et qu'on a eu l'occasion de rencontrer ou parce que: ils ont été invités ici ou parce qu'au cours de nos études on a eu des contacts avec eux; oh c'est beaucoup euh je dirais à part les contacts qu'on a au: dans les: colloques ou séminaires, euh c'est beaucoup plus à mon avis des relations euh amicales, qui jouent à ce moment là; alors on cherche quelqu'un on le connaît très bien on peut lui dire euh je cherche tel article ou: je cherche un article qui parlerait éventuellement de ça, est-ce que t'as une idée? Voilà, ça se passe comme ça." (Maître de conférences, Mathématiques M2).

C'est encore la même chose en physique :

"On: compte beaucoup sur les autres, qui nous envoient des papiers euh qu'ils ont repérés et qui pensent que ça intéressera notre équipe." (Chargée de recherche, PhysiqueP).

en chimie :

"Je suis: aidée, complétée aussi par: Gif (il s'agit d'une équipe CNRS de Gif-sur-Yvette avec laquelle cette enseignante a longtemps travaillé en métropole avant d'arriver à l'Université des Antilles-Guyane) qui connaît mes: mes créneaux et bon ça se recoupe souvent ce que je trouve sur les sujets qui m'intéressent et ce qu'ils m'envoient mais enfin je continue à leur demander de: m'informer au cas où j'ai passé à côté. (...) Gif m'aiguille les informations en fonction de ce qui m'intéresse ça aussi et c'est pour ça aussi que ce support: sur un gros labo, moi je crois qu'il est fondamental c'est-à-dire quand il y a quelque chose qui sort: d'intéressant: je sais pas moi, ils m'envoient du courrier, y a toujours des: dès qu'ils voient passer quelque chose susceptible de m'intéresser ça m'arrive directement; peut-être que si j'avais pas eu ce contact, j'aurais pas eu cette information; ça c'est important; et ça peut permettre aux gens excentrés comme nous de se dispenser peut-être de ces contacts permanents (que sont les colloques) parce que l'information est filtrée en quelque sorte et ne m'est renvoyé que ce qui bon: m'intéresse le plus." (Maître de conférences, Chimie C1).

L'intérêt de ces contacts est évidemment, outre le fait de s'épargner un travail jugé dans l'ensemble nécessaire mais fastidieux, d'accélérer considérablement l'accès aux derniers développements de la branche, fondamental pour les scientifiques: Comme le dit ce professeur de chimie :

"Vous savez même même quand on n'est pas en phase de d'activité scientifique, vraiment très active ici, il est bon de se tenir au courant de ce qui se fait, hein de manière à savoir si: on va réorienter sa recherche euh savoir dans quel sens on va la réorienter; savoir ce qui a été fait, pour ne pas: recommencer enfin faire des choses qui ont: qui sont déjà: bien maîtrisées." (Professeur, Chimie C3).

Un autre interviewé, professeur de géologie, tient le même langage :

"Quand on fait des recherches tant que: on est déconnecté de: de toutes les: de tous les résultats: récents et: et importants, on peut pas: ne pas continuer, puisque c'est: c'est là-dessus que: on oriente, on réoriente, tout ce qu'on fait et: c'est pas la peine de faire deux fois la même chose." (Professeur, Géologie GL1).

Le recours important aux catalogues d'éditeurs s'explique par le fait que les ouvrages nécessaires à leur enseignement diffèrent

sensiblement de la documentation nécessaire à leur recherche, (qui passe principalement par les revues primaires et secondaires). Les cours portent en effet sur des thèmes qui débordent très largement, plus largement encore que dans les autres disciplines, des sujets de recherche souvent extrêmement pointus. C'est le même phénomène qui explique le recours plus fréquent qu'ailleurs à des revues de vulgarisation, principalement la Recherche et Pour la science, un peu moins fréquemment Nature et Science; ces revues servent en outre à se tenir au courant de ce qui se fait dans les autres disciplines scientifiques.

- Littéraires et historiens se distinguent par un taux important d'utilisation de références bibliographiques tirées de monographies, de thèses notamment ainsi que d'ouvrages très spécialisés; un historien précise :

"Les livres qui paraissent sont une source d'information en eux-mêmes. Donc il est très important à la fois d'acheter des bouquins nouveaux (rire) et en plus de qualité, je veux dire des livres qui émanent directement de la recherche, ce sont des livres tirés de thèses parce que eux sont une source d'information, mais d'approfondissement, ce ne sont pas des sources d'information sur les livres qui sortent mais sur des livres qui sont déjà sortis et qui sont soit en langue étrangère soit en langue française mais qui sont: qui ne sont pas parvenus à nous ou alors lorsqu'ils sont parvenus à une certaine époque on les a pas enregistrés." (Maître de conférences, Histoire H3).

Dans ces disciplines, il est clair que le phénomène d'obsolescence ne joue pas; le besoin d'une information "fraîche", très à jour, est bien moindre que dans les autres cas.

La presse généraliste traite suffisamment des ouvrages de leur discipline pour leur être aussi une utile source d'information, notamment le Monde des livres et Libération, de même que ce que leur fait passer la bibliothèque universitaire, à savoir Livres du mois et les listes de nouvelles acquisitions.

Surtout, ils sont ceux qui se déplacent le plus pour leurs recherches; soit qu'ils soient amenés à aller chercher la manne littéraire dont ils ont besoin dans les grandes bibliothèques métropolitaines, tout comme les juristes et économistes; soit qu'ils se déplacent directement sur les lieux mêmes de leur recherche, ce qui est le cas général des historiens, des anglicistes et des hispanistes; ils ont par ailleurs des contacts sur place, qui les tiennent au courant des nouvelles parutions; ce peuvent être des amis mais également des libraires ou des éditeurs locaux qui leur envoient régulièrement leurs catalogues; les tenir au courant des publications étrangères est pour cette catégorie d'enseignants chercheurs le rôle principal des catalogues d'éditeurs et de libraires et des contacts personnels.

“Comme ma recherche portait sur le midi et que je suis bien connue et centrée sur Toulouse, j’écluse euh la bibliothèque universitaire, la bibliothèque d’institut d’études méridionales, la bibliothèque d’UFR, y a aussi une bibliothèque de l’Institut catholique qui est superbe et je complète sur Montpellier, Aix et Bordeaux”. (Maître de conférences, Histoire H2)

“Chaque année je vais en métropole et j’en profite pour euh évidemment rafraîchir mes connaissances ou: puiser des connaissances nouvelles notamment à la Bibliothèque Nationale euh: aux Archives”. (Maître de conférences, Histoire H4)

“ J’allais: au Venezuela, j’y vais chaque année pratiquement depuis 20 ans, au moins un voyage par année; c’est pour tout, comme je suis enseignant pour avoir des bouquins, pour tout, pour chercher, pour acheter des bouquins ou me documenter, voir le pays.... Forcément les sources étaient au Venezuela alors j’y allais très souvent, pour lire sur place, acheter des livres; donc ma documentation, c’est mes voyages, fondamentalement. (...) Quand je veux une information, j’y vais ou bien j’ai des collègues, des amis, sur place qui me renseignent.” (Maître de conférences, Espagnol, spécialiste du Venezuela E1).

Le recours aux publications secondaires est faible dans l’ensemble et même nul dans le cas des historiens de notre échantillon.

- Juristes et économistes se distinguent essentiellement par une forte utilisation de la presse généraliste, de la documentation officielle qu’ils sont les seuls à utiliser et du furetage sur les rayonnages des bibliothèques et singulièrement de la bibliothèque universitaire.

La lecture de la presse périodique fait partie intégrante de leur travail et ils en profitent pour y repérer des titres d’ouvrages intéressant leurs sujets d’étude.

La pratique du browsing et du furetage en bibliothèque est chez eux très importante puisqu’ils figurent parmi ceux qui ont le plus recours à une documentation provenant de disciplines connexes; nous y reviendrons un peu plus loin; par ailleurs, les arcanes du classement des ouvrages en bibliothèque rendent cette pratique plus nécessaire pour eux que pour d’autres; le flou qui préside à la séparation entre les disciplines fait que les ouvrages susceptibles de les intéresser peuvent faire l’objet d’un classement qui leur paraît aberrant. Ils cherchent également de la sorte des idées nouvelles, des éclairages nouveaux, des problématiques nouvelles.

“La part du hasard est énorme : aller dans une bibliothèque, descendre dans les rayonnages, et là on découvre toutes sortes de choses qu’on ne soupçonnait pas.” (Professeur, Sciences politiques SP1)

“je feuillette quoi et je vois ce qui existe et ce qui a paru; c’est essentiellement ça.” (Maître de conférences, Sciences politiques SP3)

“et puis la troisième source c’est un peu au hasard de mes recherches; (...) je considère par expérience que on découvre énormément de choses par hasard”. (Professeur, Droit public DPU1).

Tout comme les précédents, les enseignants chercheurs dans ces disciplines sont amenés à se déplacer beaucoup dans des bibliothèques ou des librairies spécialisées en métropole :

“Euh je vais euh / au moins deux fois par an à Paris, au moins deux fois / essentiellement pour la recherche / essentiellement pour la recherche alors pour une raison bien simple c’est que / j’appartiens à une discipline marginale dans cette université, la science politique; et euh donc les ouvrages de base bien évidemment je les fais commander je suis heureux de constater effectivement que les: la bibliothèque les commande mais pour les recherches pointues je suis obligé de me déplacer” (...) “et puis j’ajouterai une: bien volontiers une troisième source c’est qu’à l’occasion de mes déplacements je fréquente / assidûment / toutes les librairies spécialisées dans ma discipline et généralement je reviens avec une tonne d’ouvrages” (Maître de conférences, Sciences politiques SP3)

“Quand j’ai besoin de bouquins je vais à Paris les chercher il faut dire que dans l’année je vais à Paris au moins 5 fois; bon c’est comme ça ça fait partie de ma pratique depuis que je suis arrivé (...). (A Paris) je connais toutes les bibliothèques bon on a le centre de Nanterre, y a de la documentation là, bon Cujas, un peu, la bibliothèque de la Sorbonne et le reste ce sont je dirais des centres de documentation de d’instituts: nationaux, comme par exemple l’INA, comme par exemple la Cinémathèque française, parce que c’est quand même un domaine assez spécialisé et puis le centre du: le CFJ”. (Assistant, Economie SE2).

Ceux qui ne se déplacent pas utilisent beaucoup leur réseau de connaissances personnelles pour se tenir au courant de l’actualité de leur discipline et pour se faire envoyer les publications qui s’y rapportent :

“le reste, euh, dans mon domaine, ça reste quand même les contacts téléphoniques (...) je crois qu’à un certain moment on ne peut pas uniquement travailler sur les informations délivrées par la presse, les revues et les publications; c’est intéressant mais à mon avis c’est pas suffisant (...) Si vous voulez le travail que j’ai pu faire au cours de ma thèse et les contacts que j’ai pu développer, je les ai/ gardés ces contacts et à n’importe quel moment donc euh, c’est comme ça que j’arrive à faire le point et à faire la synthèse ici; j’ai: quelques correspondants extérieurs à la France et: nous avons gardé contact et lorsque c’est nécessaire, je me fais: parvenir les documents sur Paris donc des universités du Canada, euh Ottawa, le centre des médias à Ottawa qui, j’ai gardé des contacts avec euh certains chercheurs qui me font: savoir ce qui: ce qui vient de paraître.” (Assistant, Economie SE2).

Chez les enseignants de sciences humaines et sociales, le contact personnel est une façon d'être toujours en éveil, ouvert au monde, de ne pas se scléroser; d'où l'importance des contacts avec l'étranger également.

Comme le dit ce linguiste (antillais) à qui cet aveu coûte visiblement, c'est d'autant plus nécessaire que la Martinique, bien que géographiquement proche des Etats-Unis, bien que département français, est au bout de monde :

"Donc là encore une fois on est/ on est raccroché au reste du monde quoi. Sinon: euh en Martinique on peut être linguiste et puis: et puis: notre linguiste et mourir linguiste j'ai envie de dire, et puis être au bout du monde. Là on a quand même des contacts, on a une: des possibilités d'échange, euh, avec l'URA du CNRS de Rouen, j'ai par exemple: on a: un système: par Minitel, on a: un, système de communication, ils m'envoient des nouvelles, je leur envoie des nouvelles, bon on est en: en média chaud quoi. On: échange des informations assez rapidement. C'est c'est toujours pour ne pas être: au bout du monde quoi, pour se tenir au courant (inspir) c'est c'est assez important quoi.(...) Après c'est par échange, par lettres, par téléphone, par contact/ vivant qu'on sait que telle ou telle personne a publié quelque chose, que c'est sorti aux éditions Untel..." (Maître-Assistant, Linguistique LG).

- C'est aussi une spécificité des sciences exactes que de pouvoir déléguer le travail de recherche bibliographique; parmi nos interviewés, deux personnes délèguent cette recherche à des étudiants (des thésards) ou des vacataires, une autre est abonnée au service du CNRS, INIST Diffusion, qui lui envoie des bibliographies sur profil; ce service est cependant peu apprécié par plusieurs chercheurs qui le jugent trop restrictif (la couverture n'est pas assez large) ou trop figé.

Une telle délégation est inimaginable chez les littéraires et historiens qui vont directement à la source : le texte chez les littéraires, le document historique chez les historiens, ainsi que pour les chercheurs en sciences sociales pour qui tout est documentation ; leur documentation est beaucoup plus hasardeuse, plus aléatoire; c'est la rencontre au hasard qui éveille une curiosité et un intérêt, ouvre de nouvelles pistes. On se documente beaucoup "en tendant l'oreille, en ayant les yeux qui traînent" (Maître-assistant, Linguistique L1), et aussi grâce à la "rumeur universitaire" (Professeur, Sciences politiques SP1).

En sciences humaines et sociales, il est donc indispensable de "ne pas travailler avec des oeillères" (Maître de conférences, Géographie G1), aussi se tient-on au courant de ce qui se fait dans les disciplines connexes. Le repérage de la documentation est très peu systématique ici; on compte avant tout sur ses contacts, sur la "balade" à travers les rayons de la bibliothèque, sur la lecture des quotidiens et de revues généralistes (Le Monde, Autrement, Esprit...), sur l'information éditoriale :

“Je me force pas mais c’est: tous les mois je vais faire un petit tour même si je n’ai rien à chercher, pour voir si y a pas des bouquins sur lesquels, parfois je vais prendre des bouquins qui n’ont rien à voir avec le droit mais qui parfois après peuvent avoir une incidence: très indirecte: sur mes études (...) Quand on est juriste, il faut être curieux de tout, il faut être quand même assez éclectique. (...) Mais j’ai une démarche très pragmatique, au coup par coup; de ce côté-là, c’est pas du tout une démarche scientifique” (Assistant, Droit privé DPU2)

“Je crois que c’est un peu le hasard; les bons ouvrages, il y a une espèce de rumeur universitaire; quand on lit des quotidiens, des revues, il y a toujours des critiques d’ouvrages même très spécialisés. Il y a aussi le fait de se balader dans les rayons des bibliothèques” (Professeur, Sciences politiques SP1)

“Je regarde par curiosité des fois un petit peu; je me promène dans les librairies, j’achète des ouvrages, des romans ou des essais parce que je lis dans la presse tel compte-rendu” (Professeur, Droit privé DPR1)

“On consulte un petit peu tout” (Maître de conférences, Anglais A2).

Le vocabulaire employé pour décrire cette pratique est significatif ; on se “promène”, on se “balade”, on va “faire un petit tour” : rien d’obligatoire ici, le hasard et le plaisir, la curiosité mènent la danse. Il est vrai que les besoins sont moins pointus : “les gros ouvrages de base” ou les théories originales et stimulantes, c’est ce qui est recherché dans ces domaines annexes. Nul besoin ici de s’astreindre à un dépouillement fastidieux, c’est un supplément.

Les enseignants chercheurs de sciences exactes ont également des besoins d’information dans des disciplines connexes à la leur mais c’est essentiellement pour les impératifs de leur enseignement, pour combler une lacune de leurs connaissances : ils savent ce qui leur manque, c’est une information précise en général, et ils savent où aller la trouver :

“Je vais en bibliothèque universitaire, j’ai déjà une idée de ce que je vais chercher” (Professeur, Géologie GL1).

“Je vais directement aux collègues (sous-entendu spécialistes de la discipline)” (Maître de conférences, Chimie C1).

- Autre différence, que nous évoquions plus haut, entre les différentes disciplines : les sources d'information et de documentation utiles à la recherche et utiles à l'enseignement sont les mêmes dans le cas des enseignants chercheurs en sciences sociales et humaines alors qu'elles diffèrent considérablement pour les enseignants chercheurs en sciences exactes; la distinction entre un niveau recherche et un niveau enseignement existe peu dans le cas des sciences humaines et sociales, à l'exception de quelques ouvrages très pointus sur un thème particulier de recherche, c'est-à-dire que les enseignants chercheurs dans ces disciplines n'ont pas à faire d'effort particulier pour trouver la manne qui leur permettra de préparer leurs cours et de conseiller leurs étudiants : ce sont des ouvrages de base ou des ouvrages de référence indispensables qui font de toutes façons partie de leur environnement intellectuel et livresque; à l'inverse, les enseignants chercheurs en sciences exactes ont des circuits particuliers pour repérer les ouvrages nécessaires à leur enseignement, nous l'avons vu : les revues de (bonne) vulgarisation scientifique et les catalogues d'éditeurs; ces ouvrages ne font pas partie de la documentation qui est nécessaire à leur recherche.

2.3 - MAITRISER LA DOCUMENTATION

2.3.1 La documentation, une technique

Un certain nombre d'enseignants chercheurs manifestent une certaine culpabilité, voire une certaine angoisse à l'égard de la question de la documentation, un doute en tout cas :

incertitude vis-à-vis de la méthode employée : on n'est pas sûr de faire ce travail correctement, pas sûr en tout cas de le faire comme il devrait être fait :

"On est un peu euh, la bibliographie euh pff on est un peu: c'est là aussi qu'on: compte beaucoup sur les autres, qui nous envoient des papiers euh qu'ils ont repérés et qui pensent que ça intéressera notre équipe; on fait pas bien notre bibliographie je crois, parce qu'on a déjà un paquet d'articles sur un sujet bon on travaille dessus euh, on cherche les articles de Untel etc mais: on est limité hein; on est limité.(...) C'est pas bien probablement mais: quand on est dans un sujet bien: déterminé, on a l'impression qu'on connaît un peu euh ce qui est publié sur ça et: donc on ne fait pas: une recherche très vaste". (Maître de conférences, Physique P).

"Me tenir à jour je le fais hein, euh bon avec les moyens du bord, ça ressemble parfois à de la bricole mais enfin euh sur ce point je crois que je m'en tire assez bien." (Maître de conférences, Sciences politiques SP3).

"Même si (un juriste) n'a pas toujours une démarche scientifique quand il cherche, moi je cherche tout le temps: ce qui peut m'intéresser. Donc parfois je pars, bon j'ai une demi-journée devant moi, bon je vais à la bibliothèque, je vais bien voir si je trouve quelque chose qui m'intéresse et je feuillette, bon. Alors des fois je trouve des trucs intéressants." (Assistant, Droit privé DPR1).

"Là, je ne suis pas (trop) frustré. Je sais ce qui sort en matière de bouquins." (Maître de conférences, Histoire H3).

Leur sentiment est visiblement assez ambigu : s'y mêlent la certitude de savoir ce qui sort, de savoir se tenir au courant, et une certaine conscience d'employer des méthodes de documentation peu orthodoxes. Cette conscience s'exprime de façon plus claire chez quelques enseignants, qui attribuent au manque de formation des étudiants leur manque de méthode en matière de recherche documentaire; pour ceux-ci, il est clair qu'il existe des techniques pour se documenter, et que ces techniques doivent être apprises :

“Je crois que j’en ai ressenti un petit peu les effets, enfin les effets du manque de formation que j’ai eu quand j’étais moi-même étudiant. Quand j’ai commencé à faire des travaux de recherche personnels, bon j’ai senti cette lacune-là si vous voulez.” (Maître de conférences, Droit public DPU3).

“Je crois que c’est une des lacunes de notre formation, hein; on a appris un petit peu sur le tas, dans des: sa petite spécialité: à se débrouiller: à trouver ce qu’il faut avec parfois, beaucoup d’énergie de gaspillée: parce que nous lisons beaucoup, nous lisons un article en: entièrement, et puis, à partir des référ, des: des références de cet article on va commander ces références, en tapant un peu au hasard; sur 20 références qu’on aura commandées euh une seule, peut-être, va convenir, ainsi de suite euh donc ça, je vois un peu: sur le tas et: je ne suis pas sûr que je possède la bonne technique... En tous cas, je sais qu’elle est lourde, qu’elle demande énormément de temps, et je me demande s’il n’existerait pas, s’il n’existe pas euh des procédures un peu plus élégantes... je ne sais pas.” (Professeur, Chimie C2).

Ils ne sont pas totalement certains de l’efficacité de leur méthode. A preuve le fait que certains prennent la précaution de doubler leurs sources d’information :

“Je suis: aidée, complétée aussi par: Gif qui connaît mes: mes créneaux et bon ça se recoupe souvent ce que je trouve sur les sujets qui m’intéressent et ce qu’ils m’envoient mais enfin je continue à leur demander de: m’informer au cas où j’ai passé à côté...” (Maître de conférences, Chimie).

Certains sont conscients de ce que la documentation est une technique, qui s’acquiert avec l’expérience, et l’ancienneté :

“C’est un métier (...) Mais dans l’ensemble avec le système d’organisation et puis l’expérience que j’ai un petit peu accumulée euh à droite et à gauche, je: pour un document banal, normal, édité, imprimé, je n’ai pas vraiment de mal à le trouver.” (Maître-Assistant, Linguistique LG)

2.3.2 - Traiter l’information

D’autre part, ils se sentent guettés par le risque de se laisser submerger par la profusion de la documentation.

Le risque de se laisser détourner de son objet principal par la masse et la diversité de la documentation apparaît chez plusieurs interviewés, à des stades différents de l'entretien :

Ce professeur de Sciences politiques, qui est pourtant un fanatique du "browsing" est conscient du problème :

"Le problème à mon avis, ce n'est pas qu'on manque de livres, c'est qu'on en a trop; il finit par y avoir une certaine indiscipline dans la réflexion." (Professeur, Sciences politiques, SP1).

Même idée pour ce Maître de conférences d'Histoire qui craindrait de s'égarer :

"on ne peut pas se perdre, si vous voulez, dans de multiples disciplines (rire léger) enfin voyez et finalement perdre un peu de vue l'objet principal" (Maître de conférences, Histoire H4).

Le problème du retard dans le traitement de l'information pourrait-on dire est un thème récurrent chez nombre d'interviewés qui en parlent spontanément, preuve de leur préoccupation à cet égard :

"Je dépouille systématiquement (les catalogues d'éditeurs et Livres du Mois) mais enfin je suis très en retard pour la lecture en revanche." (Professeur, Droit privé DPR)

"J'ai souvent du retard mais je suis aidée..." (Maître de conférences, Chimie C1)

"A la limite c'est moi maintenant qui aurais du mal à suivre l'ingestion de tout ce que je peux engranger." (Maître de conférences, Histoire H2).

Cette inquiétude se manifeste également au niveau de la constitution de fichiers bibliographiques personnels :

"quand ça arrive ben ça peut pas toujours forcément être enregistré tout de suite donc ça sédimente là et puis j'attends des fois d'avoir quelqu'un qui soit un peu: à qui je paye quelques heures de vacation pour me: m'écrire les fiches parce que c'est long." (Maître de conférences, Biologie B3)

“Je le faisais avant, je le faisais avant et: mais malheureusement j’avoue que: j’ai les tirés à part, il faudrait les classer et refaire des fichiers, ça c’est du travail que: que j’ai en filigrane mais qui n’est pas fait, mais qui a été fait: dans le temps et qu’on va: réactualiser.” (Professeur, Chimie C3).

2.3.3 - Classer et exploiter l’information

Un certain nombre d’enseignants chercheurs se constituent des fichiers bibliographiques sur la base des références bibliographiques relevées au fil des années à gauche et à droite, mais peu osent lui donner le nom de fichier; au vrai, eux-mêmes ont souvent toutes les peines du monde à s’y retrouver :

“Euh fff j’ai un fichier: mal ordonné et surtout j’ai un problème c’est que: j’ai un ordinateur mais pendant longtemps j’avais pas de: de bon traitement de: de fichiers et donc pour le moment c’est un peu éparpillé mais: c’est pas vraiment un fichier euh bien fait; je recommanderais pas aux étudiants de le faire comme ça; vous savez c’est ce genre de fichier dans lequel on se retrouve soi-même et où les autres euh en fait plutôt que des fiches c’est un certain nombre de classeurs suivant les matières et je mets systématiquement dedans une note à l’endroit qu’il faut si: si je veux retrouver quelque chose. C’est un fichier en fait mais: ça n’y ressemble pas (rire).” (Professeur, Droit public DPU1)

Un enseignant de Géographie a abandonné le fichier qu’il tenait au moment des concours, laissant cela “aux vraies bibliothèques dignes de ce nom et: qui sont capables elles de me retrouver un titre si j’en ai besoin.” (Maître de conférences, Géographie G1)

“En matière de classement j’ai expérimenté différents systèmes, pour l’instant je suis sur un système codé manuellement euh que je trouve bien sympathique mais que j’aurais aimé transférer sur ordinateur si j’en avais le temps mais j’ai pas le temps. (...) La seule chose c’est que je ne sais pas je ne sais pas si je: enfin finalement je m’y suis habituée à cette manière de faire... moi je l’utilise très bien mais quelqu’un d’autre aurait beaucoup plus de mal; c’est pas un fichier: standard; parce que: les tirés à part c’est pareil; selon l’utilisation qu’on en fait (...) on finit par multiplier les sous-thèmes, voyez, et alors du coup on sait plus très bien s’il faut: laisser euh bon l’accès aux documents il est plus facile quand ils sont regroupés par thèmes; euh le problème c’est finalement, comment structurer à ce moment là le fichier que je: je suis pas absolument sûre de gérer correctement” (Maître de conférences, Biologie B3)

“Non, c’est-à-dire que: ce que je: non, j’ai pas un fichier, non j’ai pas de fichier en fait; c’est noté, si vous voulez, c’est noté quelque part, mais dire que c’est un fichier c’est un peu pompeux pour ce que c’est (...) j’ai pas j’ai pas véritablement de fichier, j’ai pas de fichier classé; je suis persuadée que moi, je perds beaucoup de temps dans ces: c’est-à-dire

souvent j'ai vu ça, mais où j'ai vu ça: comment retrouver? c'est pas: j'ai peut-être un petit problème de classement à mon niveau alors que quand je viens ici (c'est-à-dire à la bibliothèque universitaire) bon j'arrive quand même à m'en sortir sur l'information que je recherche; mais à partir du moment où ça monte dans mon bureau euh c'est autre chose: enfin: enfin il faut: c'est: c'est: je sais p: c'est que j'ai pas: j'ai déjà réfléchi hein: c'est que j'ai pas encore trouvé le système pour être plus efficace et perdre moins de temps dans ces: ces classements: voilà." (Maître de conférences, Chimie C1)

"en fait, je joue beaucoup avec ma mémoire, savoir que j'arrive à: me dire "tiens: tel passage je l'avais vu à peu près euh à tel endroit euh en tous cas je sais à peu près dans quelle grande variété ça se situe et puis, à partir de là, moi j'arrive à mieux cibler, à savoir où c'était. La mémoire, c'est pas scientifique". (Professeur, Chimie C2).

Autre cas, ce Maître-Assistant en Linguistique qui a fait deux tentatives de fichiers sur ordinateur; il a laissé tomber complètement le premier devenu rapidement inutilisable même par lui et vient d'en recommencer un pour la bibliographie de sa thèse :

"J'étais un peu dominé donc j'ai fait un traitement euh à la fois: donc dans ma machine et puis dans: dans un cahier mais c'est un peu: il manque une unité dans ça. je sais qu'il manque un: classement mais je vais l'organiser quand j'aurai fini ma thèse." (Maître-Assistant, Linguistique LG).

Cette pratique de constitution de fichiers est beaucoup plus systématique chez les chercheurs en sciences exactes; leurs fichiers sont beaucoup plus pensés et conséquents que ceux de leurs collègues de sciences sociales et humaines, leur besoin en est de toute évidence plus grand. Ils y attachent également plus d'importance et une grande valeur, ils y passent plus de temps, allant pour certains jusqu'à payer des vacataires pour les aider dans cette tâche. Ils sont aussi plus conscients de leurs difficultés à le gérer.

Une enseignante de biologie manifeste ainsi l'importance que revêt à ses yeux son travail de recension bibliographique :

"ma biblio il faut que je trouve quelqu'un à qui la léguer; parce que je voudrais pas que tout ce travail-là soit perdu; un travail de: de bibliographie sur tirés à part, enfin une documentation euh très personnelle sur un sujet bien déterminé, ça ne se lègue qu'à des étudiants qui restent avec vous". (Ce thème revient plusieurs fois au cours de l'entretien). (Maître de conférences, Biologie B3).

La solution à ces problèmes de gestion de fichiers : l'ordinateur

“Mais il est vrai que si si euh si j’avais je sais pas moi une secrétaire ou un assistant, je lui dirais systématiquement de remplir un fichier sur ordinateur parce que c’est tellement plus: plus pratique pour les retrouver après.” (Professeur, Droit public DPU1).

“l’informatique peut nous aider (...) Si on peut, à ce moment, répertorier: au niveau euh au niveau ordinateur, tout: tout: tout ce que nous connaissons.../ avec des mots de passe, certainement, ou avec des clés; enfin en fait, je crois qu’il nous manque réellement l’apprentissage de ce: de cette technique.” (Professeur, Chimie C2).

Outre le problème des fichiers se pose le problème du classement de la documentation elle-même : tous ceux qui font une forte consommation de photocopies ou de tirés à part se heurtent tôt ou tard au problème de l’accumulation de la documentation; pour certains qui possèdent une importante bibliothèque personnelle, le classement des ouvrages même peut poser problème.

“bon évidemment intervient après le problème du classement / des: photocopies parce que évidemment on finit par avoir une masse de documents quelquefois je sais que j’ai tel document, (rire) je me dis que j’ai encore intérêt à aller faire une photocopie plutôt que (rire) plutôt que de rechercher le document.” (Maître de conférences, Histoire H4)

“je j’utilise pas mal la photocopie pour les articles; et même j’ai d’ailleurs parfois des problèmes pour les classer parce que j’ai des petits problèmes: ça c’est une technique je pense, une technique je sais pas mais: en sciences, j’ai des éléments d’information dans certaines publis que je peux utiliser dans plusieurs euh; parce que je me retrouve à me dire : “bon, j’ai déjà lu ça quelque part, je l’ai déjà vu et si c’est pas dans ce dossier, où est-ce que ça peut être?” (Maître de conférences, Chimie C1)

“Les livres, ils sont classés sur des rayons, bon c’est toute la pièce est remplie de rayons, enfin y a deux pièces, disons que: je les retrouve parce que je: je fais un système de repositionnement alphabétique euh de les thèmes, je les retrouve mes livres maintenant. Je suis plus dominé par la masse de mes livres maintenant. Y a peut-être deux ou trois choses qui disparaissent, mais c’est surtout les revues et les: et les articles en photocopie. Un ami qui est: qui est archiviste, il travaille aux Archives, m’a aidé beaucoup pour les classements de boîtes d’archives. Donc tout ce qui était articles, c’était ça qui posait un problème.” (Maître-Assistant, Linguistique LG).

2.4 - POSSEDER LA DOCUMENTATION

Posséder la documentation est nécessaire pour de multiples raisons sur lesquelles nous reviendrons; cela passe par deux canaux principaux : l'acquisition d'ouvrages et de revues, l'utilisation massive de photocopies.

2.4.1 - La bibliothèque personnelle, un impératif

Tous les enseignants chercheurs sans exception achètent des livres, ce qui n'est bien entendu pas une surprise. Reste à savoir s'ils achètent le même type d'ouvrages et pour les mêmes besoins.

Ce sont souvent des bibliothèques qu'ils ont commencé à constituer durant leurs études, et qu'ils ont pour certains complétées par la suite. Quasiment tous possèdent au moins les grands ouvrages de base de leur discipline, les "bibles", ceux qui sont nécessaires à la plus grande partie de leurs cours et auxquels il est nécessaire de se référer constamment.

- La documentation destinée à l'enseignement constitue la majeure partie des bibliothèques personnelles des enseignants chercheurs en sciences exactes; parmi les 11 que nous avons interrogés, deux seulement, tous deux mathématiciens, déclarent acheter des ouvrages essentiellement pour leur recherche. Il est vrai que les mathématiques ont ceci de spécifique parmi les sciences exactes qu'elles ne sont pas une science expérimentale, comme l'explique justement l'un d'eux :

"notre science est/ essentiellement: à base: est pas à base expérimentale, donc il faut euh constamment en quelque sorte savoir comment les problèmes ont été vus ailleurs comment ils sont vus ailleurs, quel est le point de la question, euh euh une bibliothèque euh enfin une bibliothèque pour nous est un: outil: indispensable.(..) Elles sont basées sur sur ce qui a été fait euh par ailleurs, elles sont constamment alimentées par ce qui est fait ailleurs et: et une bonne bibliothèque est indispensable;" (Assistant, Mathématiques M3).

Tous les autres achètent presque exclusivement des ouvrages d'enseignement, y compris de nombreux ouvrages d'exercices, d'annales... Ils souhaitent renouveler leurs exercices et leurs méthodes pédagogiques, se tenir au courant des évolutions de leur discipline hors de leur domaine de recherche pointu puisque les cours qu'ils sont amenés à dispenser débordent largement le cadre strict de leur propre recherche. Pour la même raison, s'ils ont peu d'abonnements personnels à des revues (1 ou 2 en moyenne), c'est que les laboratoires sont abonnés aux revues très spécialisées soit sur leurs crédits propres soit

par l'intermédiaire de la BU, et qu'eux-mêmes cherchent principalement à avoir des revues à couverture un peu plus large: leurs abonnements concernent par conséquent des revues de bonne vulgarisation : La Recherche, Pour la science et Nature.

S'ils ne laissent pas à la BU le soin de pourvoir à leurs besoins en matière d'enseignement, c'est que :

d'une part ils considèrent que les étudiants sont prioritaires à la bibliothèque universitaire:

"la BU est abonnée mais on estime que c'est plutôt pour les étudiants si jamais ils veulent avoir la curiosité de se documenter mais nous on en a besoin pour préparer notre enseignement souvent puis ça nous intéresse donc on les a ces revues là." (Maître de conférences, Biologie B3).

d'autre part ils souhaitent posséder les ouvrages auxquels ils se réfèrent souvent pour des raisons pratiques, de façon à s'éviter des déplacements continuels en bibliothèque :

"j'achète beaucoup de bouquins parce que j'ai la flemme toujours de venir prendre un bouquin là pour l'amener chez moi" (Maître de conférences, Mathématiques M1)

"en fait c'est en fonction de l'utilisation que je veux en faire; hein ou autrement, bon ben je le communique à la bibliothèque: je vais beaucoup moins souvent le consulter: et c'est pour ça que je: que j'aime bien acheter (...) c'est vrai que c'est tellement pratique de les avoir sous la main que: que: c'est, c'est; et si on se laisse aller, moi je sais que je dépense un argent fou." (Maître de conférences, Chimie C1)

"souvent ces ouvrages d'enseignement on est: on est obligé de les emmener chez soi pour préparer des cours tandis que pour la recherche c'est quand même un peu différent." (Professeur, Chimie C3).

Il est vrai que les enseignants chercheurs en sciences exactes manifestent une certaine tendance à préparer leurs cours chez eux, alors qu'ils travaillent généralement sur place pour leur recherche (et pour cause, la recherche scientifique se faisant par définition en laboratoire), à l'exception, toujours, des mathématiciens. Ils n'ont donc pas besoin de posséder personnellement la documentation qui concerne directement leur recherche. Par ailleurs, les ouvrages de niveau recherche sont dans les disciplines scientifiques extrêmement onéreux et on tâchera éventuellement si besoin est de les acheter sur le budget recherche du laboratoire. Enfin, il est clair que pour ces chercheurs, la documentation de recherche passe essentiellement par les revues, et donc les tirés à part, très peu en revanche par les ouvrages.

Quand ils achètent des ouvrages pour la recherche, ce sont des ouvrages dont ils ont besoin de façon urgente, et pour lesquels ils ne peuvent se permettre d'attendre que toute la procédure de la BU se déroule:

"en général quand on s'achète des livres, c'est qu'on veut les avoir très vite; on a une référence d'un bouquin, qui est très important pour nous euh qu'on veut avoir très vite on sait que si on passe par la canal de la BU euh ça va être plus long euh le temps que ça/ bon on commande directement mais on a peu de choses malgré tout comme ça, peu de choses." (Maître de conférences, Biologie B3)

"ce sont des bouquins dont j'ai besoin dans l'immédiat que de toutes manières même si je fais commander et qu'il y a un exemplaire à la disposition de tout le monde à la bibliothèque, j'en ai besoin tout de suite; donc il est: un peu hors de question d'attendre euh tout le circuit d'autant plus que c'est un circuit qui est relativement long ici; on ne dispose pas de: grandes grandes maisons sur place, qui peuvent dans les 8 jours ou 15 jours comme ça se fait à Paris, vous livrer un livre. Il faut compter au moins un bon mois." (Maître de conférences, Mathématiques M2).

A l'exception des deux mathématiciens, tous achètent les quelques ouvrages de recherche qu'ils possèdent sur les crédits de recherche de leur laboratoire.

Les budgets que les enseignants chercheurs en sciences exactes consacrent à l'acquisition d'ouvrages sont très variables.

Trois enseignants déclarent consacrer des sommes très importantes à l'acquisition d'ouvrages : le même mathématicien pense y consacrer un budget annuel de 10000 F (il est vrai qu'il achète des ouvrages de recherche, très onéreux dans les disciplines scientifiques), son collègue se fait violence pour ne pas dépasser 3000 F, un professeur de chimie dépense environ 4000 F dans l'année, une autre enseignante de chimie "dépense en argent fou" en acquisition d'ouvrages destinés à son enseignement, mais elle ne peut chiffrer son budget. Les autres n'ont pas l'impression d'y consacrer beaucoup d'argent "sinon en timbres (pour les demandes de tirés à part) et en temps" (Maître de conférences, Biologie B1). Les réponses à cette question sont cependant trop succinctes et trop floues pour qu'on puisse en tirer des conclusions définitives.

- A l'inverse, les enseignants chercheurs en sciences sociales et humaines semblent prendre plaisir à parler de leur bibliothèque personnelle et sont parfois intarissables sur le sujet.

Pas de priorité dans leur cas, les ouvrages qu'ils achètent peuvent concerner indifféremment leur enseignement et leur recherche, et dans la majorité des cas sont même utiles aux deux aspects de leur travail. Une petite priorité se dégage cependant pour les ouvrages spécialisés, ceux qu'on ne trouve pas en bibliothèque ou qu'on ne se permet pas de faire commander à la bibliothèque universitaire; les plus gros possesseurs de manuels sont les

juristes mais très souvent ces ouvrages ne font pas l'objet d'un achat, ils leur sont envoyés sous forme de spécimens par les éditeurs ou les auteurs eux-mêmes, dès qu'ils commencent à être un peu installés dans la carrière; c'est évidemment le cas pour les professeurs, qui sont connus dans la profession, appartiennent à de nombreuses associations professionnelles et sont par conséquent recensés dans les annuaires professionnels; c'est moins vrai pour les assistants ou ATER, mais ceux-ci profitent des dons que leur font les collègues plus avancés dans la carrière.

Beaucoup ont commencé à constituer leur bibliothèque personnelle durant leurs études et c'est à partir de cette base qu'ils ont complété ensuite dans des domaines plus directement reliés à leur intérêt du moment.

"Les ouvrages de base sont plutôt des ouvrages que j'ai achetés quand j'étais moi-même étudiant" (ATER, Droit public DPU2).

En Lettres comme en Histoire, les enseignants chercheurs constituent leur propre fonds, un fonds de base dans leur discipline : avoir sa bibliothèque personnelle est une nécessité, la moindre des choses, c'est consubstantiel à l'état d'enseignant chercheur.

"Il faut avoir sa bibliothèque. Je tiens à avoir mes livres à moi c'est comme ça que je fonctionne". (Maître de conférences, Anglais A2)

"Ah oui comme tout enseignant euh c'est sûr la plupart des livres que nous consultons nous les achetons.(...) c'est euh deuxièmement ce sont des ouvrages de référence: qui font date hein, qu'il faut avoir." (Maître de conférences, Littérature L2)

"environ 3500 livres : les livres fondamentaux de référence dont on a besoin très souvent pour vérifier une note une référence... Il y a une "bibliothèque minimale" de 20 ou 30 ouvrages par auteur étudié, qui sont indispensables." (Maître de conférences, Littérature L1)

"parce que je n'ai rien/ sur place, je j'ai constitué, depuis 10 ans je constitue mon fonds" (Maître de conférences, Histoire H2)

"En matière d'histoire, j'ai tous les grands classiques. J'ai de quoi fabriquer la plus grande partie de mes cours chez moi. Bon. Ca c'est pour l'histoire; Et quand j'ai été nommé en fac, j'ai fait un effort pour compléter cette bibliothèque, qui était déjà en partie: mais je l'ai complétée et je continue par des achats, mais là, assez peu, parce que franchement, j'ai quand même beaucoup de choses; et la plupart des cours je les fais à partir de là; j'ai suffisamment. Le reste, ce que j'achète maintenant, pour moi, c'est en histoire de l'art, pour

mon plaisir, et puis en ce qui concerne ma recherche, c'est-à-dire des bouquins très spécialisés qui sortent et dont j'ai besoin. Je ne les fais pas commander par la bibliothèque parce qu'il n'y en a pas besoin" (Maître de conférences, Histoire H3)

"je crois que j'ai une bibliothèque à la fois bon depuis: l'époque où j'étais étudiant évidemment j'ai: commencé à acheter des ouvrages (...) je me suis constitué une bibliothèque dès cette époque et puis alors aussi je: je fréquente beaucoup quand je suis: à: Paris ou: ailleurs et: que mes finances le permettent les: les bouquinistes et les: librairies spécialisées et là j'ai aussi une collection enfin je dirais pas qu'elle est: immense mais qui est quand même assez importante d'ouvrages" (Maître de conférences, Histoire H4)

"Ah oui. J'ai toujours adoré les livres; j'ai deux types de bibliothèque : il y a des bibliothèques décoratives; sur le plan académique je pense que j'ai une bonne bibliothèque, pas spécifiquement sur le champ, mais en Sciences sociales, avec des revues un peu classiques sur la science sociale, achetées surtout aux Etats-Unis." (Professeur, Sciences politiques SP1).

Pourquoi achètent-ils des livres?

Comme les enseignants chercheurs de sciences exactes, pour des questions d'ordre pratique :

"J'ai ainsi sous la main les ouvrages qui me sont nécessaires, pour ma recherche, pour mes publications." (Professeur, Droit privé DPR1)

"Et puis aussi le problème qui se pose, c'est celui de la disponibilité. Si vous recevez quelque chose chez vous, un périodique, une revue, un ouvrage, il est disponible pour vous hein: le dimanche à l'heure de la messe (...) Les textes sur lesquels je travaille actuellement sont des livres que j'ai achetés, que j'ai dans ma bibliothèque personnelle, c'est-à-dire que si je veux travailler à des heures indues, je peux travailler à des heures indues." (Maître de conférences, Espagnol E2)

"C'est souvent lié à l'enseignement, c'est pour pouvoir travailler: sans avoir à emprunter de bouquins." (Maître de conférences, Littérature L2)

"J'aime bien avoir un bouquin à moi. Même s'ils sont à la bibliothèque; par exemple les manuels avec lesquels je pourrai travailler régulièrement, je les achète." (Maître de conférences, Droit privé DPR3)

“Je travaille plus souvent, dans mon bureau, à la maison, qu’ici (à la bibliothèque universitaire). Donc j’ai fait l’effort financier d’acheter un certain nombre d’ouvrages (...) Ca fait quand même que je peux travailler chez moi, de manière efficace, je dirai.” (Assistant, Droit privé DPR2)

“Grâce à ça sans me déplacer je travaille chez moi, les pieds sous la chaise.” (Maître de conférences, Espagnol E2).

Deux enseignants évoquent aussi la lenteur de la procédure à la bibliothèque universitaire pour justifier leurs acquisitions.

Ils achètent des livres pour leur recherche que raisonnablement ils ne peuvent faire acheter par la bibliothèque universitaire; réalistes, les enseignants chercheurs ne demandent à la bibliothèque universitaire que ce qu’elle peut leur donner.

Si, comme le dit un Maître de conférences en Sciences politiques, “c’est plutôt le rôle de la bibliothèque universitaire” d’avoir les manuels, ils se doivent en revanche d’acheter sur leurs propres deniers les documents nécessaires à leur recherche :

“Je demeure raisonnable pour l’instant, c’est-à-dire que je demande quand même que des ouvrages dont j’ai absolument besoin, pour mes cours, pas pour mes cours, pas pour les écrire parce que là j’ai ma bibliothèque personnelle bon et je compte surtout là-dessus; quand même relativement complète. Surtout pour des livres dont ont besoin les étudiants, hein.(...) Et puis en ce qui concerne ma recherche, c’est-à-dire des bouquins très spécialisés qui sortent et dont j’ai besoin. Je ne les fais pas commander par la bibliothèque parce qu’il n’y en a pas besoin; (...) Il n’y a aucune folie je veux dire par là que j’ai moi-même des livres que je n’ai pas demandé qu’on achète parce qu’ils ne sont pas absolument nécessaires, ils sont très pointus.” (Maître de conférences, Histoire H3)

“Bien sûr, on fait attention à ne pas faire commander n’importe quoi systématiquement mais des choses qui peuvent intéresser des étudiants.” (Professeur, Sciences politiques SP1)

“Comme les livres coûtent cher, la bibliothèque universitaire c’est surtout pour les étudiants, donc on est obligé de s’en acheter; c’est la même chose pour la recherche.” (Maître de conférences, Economie SE1)

“C’est obligé parce qu’on ne peut pas non plus faire assumer à la bibliothèque les achats qui sont finalement... qui correspondent à des intérêts, des préoccupations personnels.” (Maître de conférences, Espagnol E2).

La plus grosse part des budgets est sans conteste destinée à l'acquisition d'ouvrages; parmi les historiens et les littéraires interrogés, seulement deux personnes sur 6 possèdent des abonnements à des revues et encore s'agit-il de revues non spécialisées dans leur discipline. Tous les autres abonnements sont des abonnements aux bulletins publiés par les associations professionnelles dont ils sont membres. Les revues de leur discipline sont généralement considérées comme beaucoup trop spécialisées, peu d'articles finalement les concernent directement, ou bien encore ils ne voient pas la nécessité de s'abonner à l'une plutôt qu'à l'autre. Le rôle d'approvisionnement en matière de revues spécialisées est nettement dévolu à la bibliothèque universitaire. D'autant plus que ces revues sont chères!

Une petite majorité de juristes, économistes et politologues ont des abonnements personnels à des revues spécialisées, mais le nombre de leurs abonnements ne dépasse guère 2, et une fois 3 revues. Le choix de ces revues se fait en fonction de deux éléments : y figure généralement la grande revue de base de la discipline (la Revue Française de Science Politique pour les politologues, la Revue Economique pour les économistes); l'autre revue est en général une revue à parution fréquente, qui procurera le plus d'actualité, et dont on préfère ne pas attendre l'arrivée (parfois aléatoire) en bibliothèque.

Pour le reste, ils achètent des revues, mais au coup par coup, quand un numéro les intéresse plus particulièrement. S'ils ne s'abonnent pas, c'est souvent qu'ils veulent se réserver cette possibilité de choix :

"euh je préfère quelquefois par exemple euh voir la revue, étant donné que j'ai la possibilité euh bon: feuilleter la revue, voir si c'est intéressant, si y a des choses nouvelles, que d'acheter les revues, que d'avoir un abonnement; je préfère aller vers le document, vérifier le document, si ça m'intéresse je l'achète, si ça m'intéresse pas je le laisse de côté.(...) la revue qui m'intéresse je l'achète, les autres euh.. Parce que ça me fait une tonne de papier des documents que il faut gérer et qu'à la limite ça peut être, ça peut s'avérer inefficace de temps en temps." (Maître de conférences, Economie SE2)

"Non, je ne suis pas abonné à des revues, non non. Mais alors c'est bête d'ailleurs, mais c'est idiot, c'est peut-être je sais pas: je sais pas comment on peut expliquer ça, mais enfin disons que je n'ai jamais été abonné à des revues et j'ai toujours eu des collections complètes de revues. Mais je me suis toujours laissé la liberté de ne pas acheter des numéros que je ne souhaitais pas (rire)." (Détaché à l'Université, Sciences de l'éducation SED).

Hispanistes, anglicistes et géographes font figure d'exception : tous sont abonnés à de multiples revues, mais ce sont des revues publiées dans le pays sur lequel porte leur recherche, et ils n'ont pas d'autre choix pour se les procurer que de s'y abonner personnellement.

Le budget consacré à l'acquisition de documents est d'une façon générale considéré comme très important par ces chercheurs :

la moitié d'entre eux sont capables de le chiffrer et l'évaluent à 4000 F au minimum, et jusqu'à 15 000 F dans le cas de deux historiens.

"Alors là je me suis ruiné. Je me suis ruiné en livres. Enfin je me ruine non mais disons c'est de l'ordre de 1000 à 1500 F par mois" (Maître de conférences, Histoire H3)

"Je sais que c'est très lourd (...) Je sais que c'est énorme (...) ça n'a pas de prix, rapporter un document, un livre ou bien une revue spécialisée: qui vous permet de travailler dessus, mais ça coûte cher" (Professeur, Géographie G2)

"Un budget important, je ne peux pas vous dire, mais un budget important." (Maître de conférences, Economie SE2)

"Je préfère ne pas y penser. Je préfère ne pas y penser, parce que: non non je préfère ne pas y penser. Bon ça oui j'y consacre beaucoup; vous dire combien je n'en ai aucune idée; ça ça peut être: 200 F un mois, 150 F ce mois là et puis 2000 F le mois suivant, il n'y a aucune mesure, je sais que ça fait beaucoup, si je devais faire le compte en fin d'année. Vous dire combien, j'en suis incapable." (ATER, Droit public DPU2)

"Aucune idée, mais c'est un gros budget. Mais c'est-à-dire que je ne souhaite pas avoir une idée sur ce genre de choses." (Détaché à l'université, Sciences de l'éducation SED)

"Je n'ai jamais fait le calcul, pour ne pas me faire peur." (Maître de conférences, Espagnol E2).

Les enseignants chercheurs en sciences sociales et humaines ont le goût des livres et le goût de les posséder, cela transparaît clairement au travers de nombreux entretiens; ceux qui achètent beaucoup, tous azimuts, aiment réellement, physiquement, les livres. Acheter des livres est pour eux irrésistible, quitte en effet à ce que leur budget livres soit déraisonnable. Plusieurs enseignants chercheurs évoquent cette tentation; l'un d'entre eux usera d'ailleurs à plusieurs reprises de métaphores gastronomiques au cours de l'entretien pour évoquer la bibliothèque de ses rêves.

"J'avais un budget de livres assez important pour mon salaire. Bon là maintenant je commence à plus savoir quoi acheter, parce qu'il y a tellement de choses qui paraissent; et puis je me freine quoi, c'est-à-dire que j'ai une cote d'alerte que j'essaie de ne pas dépasser." (Maître-Assistant, Linguistique LG)

“Je n’en ai aucune idée parce que on passe/ des fois quand le: les fonds sont limités on passe devant une librairie on tourne la tête. Je veux pas voir parce que si je rentre alors je: je vais (rire) faire des dépenses impossibles. Alors on retarde et puis quand on rentre de toutes manières on achète ce qu’on n’avait pas acheté le jour où l’on est passé et l’on s’est dit qu’on était fauché.” (Lecteur, Espagnol E3).

Quand on aime, on ne compte pas....

“Mon budget est énorme, énorme! Plusieurs milliers de francs par an, au minimum. Parce que moi, je ne compte pas: j’achète les livres, je regarde même pas le prix.” (Maître de conférences, Anglais A2).

Leur vocabulaire : “pour le plaisir”, “j’ai toujours adoré les livres”, acheter des livres sur “des coups de coeur” le dit bien; ce vocabulaire est souvent un vocabulaire de la sensualité :

“Physiquement même, j’aime bien toucher un livre, le palper, le sentir au sens propre du terme” (Maître de conférences, Droit public DPU3)

“J’aime bien toucher les bouquins, les voir” (Maître de conférences, Espagnol E1)

“(...) cette espèce d’ivresse que vous avez devant un mur qui est plein de bouquins; pouvoir les toucher, vraiment les sentir les ouvrir les palper euh; j’aime le livre; profondément, viscéralement.” (...) “il y a une espèce de: comment dire d’approche presque charnelle si vous voulez, c’est votre bouquin je veux dire, vous gratouillez: vous passez: du marqueur enfin...(Maître de conférences, Histoire H1).

2.4.2 - La photocopie, un ersatz productif

La grande majorité des enseignants interrogés déclarent être de gros consommateurs de photocopies (c’est le cas de 75% d’entre eux).

Les deux facteurs principaux de cette forte utilisation de photocopies sont le faible coût des photocopies par rapport aux ouvrages ou revues (ce coût est d’autant plus faible que les enseignants chercheurs ont tous à disposition une photocopieuse gratuite dans leur UFR d’appartenance) et, surtout, le fait de pouvoir conserver les documents et de pouvoir les travailler directement. Posséder la documentation, l’avoir toujours à disposition est fondamental pour ceux qui ont en permanence besoin de consulter un grand nombre de documents au cours de la phase rédactionnelle de leur travail de recherche. La photoco-

pie qui peut être travaillée, soulignée, annotée, est un instrument essentiel à la production d'écriture. Cette constatation vaut pour toutes les disciplines, mais il est clair que les enseignants chercheurs en sciences sociales et humaines ont beaucoup plus développé cette pratique que les enseignants chercheurs en sciences exactes.

"moi, une revue un article qui m'intéresse, je le photocopie, je l'amène chez moi, je le souligne, je le travaille etc;" (Maître de conférences, Histoire H3)

"ça me paraît très: commode quoi de: de pouvoir faire des photocopies euh parce que bon: on a: la restitution du document et puis enfin on a un document assez complet et puis on: on gagne du temps" (Maître de conférences, Histoire H4)

"beaucoup de: beaucoup de photocopies d'articles euh surtout quand je veux écrire car si: c'est si c'est uniquement pour me mettre au courant, je lis sur place en général, si je peux j'emprunte le bouquin, par contre pour écrire euh j'ai comme beaucoup de gens un processus en deux phases, je repère ce qui peut m'être utile et le jour où j'écris, j'écris avec la: les photocopies sous les yeux; sauf si ce sont des gros ouvrages; mais effectivement j'utilise beaucoup de photocopies." (Professeur, Droit public DPU1)

"je ne sais pas faire: j'ai jamais appris à faire une fiche; enfin je ne sais pas, si je sais faire une fiche mais je suis bien plus à l'aise en soulignant, en annotant en marge sur un document, donc sur une photocopie, que de faire des fiches de lecture; ça c'est une: bon une question de méthode quoi, personnelle." (ATER, Droit public DPU2)

"c'est un outil extraordinaire pour faire des documents, enfin documents des trucs pour apprendre hein, des documents au sens propre hein, bon donc avec des présentations de textes différentes de celles du bouquin dont on extrait les textes." (Détaché à l'Université, Sciences de l'éducation SED)

"L'avantage de disposer de la photocopieuse parce que bon: un art, un passage vous intéresse: vous pouvez le photocopier, le mettre là, vous allez le lier avec d'autres passages et d'autres ouvrages: pour constituer un peu: la trame de votre cours: ou la trame de la résolution de vos questions." (Professeur, Chimie C2)

“Je sais que ça rassure, d’avoir: on a l’impression de posséder un peu l’information. Bon c’est utile aussi parce que ça se transporte facilement, ça évite qu’on écrive sur les ouvrages. J’écris sur les photocopies, sur les ouvrages non. Sur les miens je le fais oui des fois. Surtout lorsqu’il s’agit de: lorsque je fais de la recherche. Pour les cours, je m’implique moins, je travaille moins le texte peut-être que je lis, je cherche simplement l’information comme ça, rapidement, ou une confirmation tandis que quand on fait de la recherche souvent on étudie le texte d’un autre, on le commente, on se demande s’il a raison, donc on souligne des passages etc... C’est plus: le commentaire de texte là est plus profond quoi.” (Professeur, Droit privé DPR1).

La photocopie permet également de gagner du temps en évitant la copie de passages entiers de documents; le passage en bibliothèque est mieux rentabilisé.

2.5 - PRINCIPAUX OBSTACLES A LA DOCUMENTATION

2.5.1 - Les délais

Les enseignants chercheurs considèrent unanimement que le principal obstacle auquel ils se trouvent confrontés est le délai entre la parution des ouvrages et surtout des revues et leur mise en rayon à la bibliothèque universitaire. Charitablement, ils mettent ce défaut sur le compte de l'éloignement de la métropole et n'incriminent pas le fonctionnement de la bibliothèque. Sur les 37 enseignants chercheurs interviewés, 19 soit plus de 50% considèrent que c'est là leur problème principal, toutes disciplines confondues. Les plus ennuyés par cet état de fait sont tout de même les enseignants chercheurs en sciences sociales, qui s'en plaignent à 65%. Les enseignants chercheurs en sciences exactes sont encore 50% à le déplorer, contre 40% des littéraires et historiens. Il est évident que plus on a besoin d'une information fraîche, plus ce problème est crucial.

Juste derrière intervient la lenteur du service de Prêt entre bibliothèques, citée par 9 enseignants chercheurs. Cette fois, les littéraires et historiens sont les premiers à s'en plaindre alors que les scientifiques ne semblent pas trop en souffrir. Il est vrai que les scientifiques ont leurs propres circuits d'obtention des documents, principalement par demande de tirés part.

Mais ce ne sont que deux aspects différents du même problème. Et ce qui justifie la priorité donnée à la rapidité, c'est le fait qu'on oublie entretemps ce qui a été demandé, que la demande devient obsolète; et toute cette procédure est "agaçante", cette lenteur déprimante" :

"entre le temps où on a démarré, le temps où on a fini par, au moment où on récupère tout ce dont on a besoin, à la limite le problème qu'on avait en tête on commence à ne plus vraiment l'avoir en tête (rire); parce qu'on n'a pas eu les documents tout de suite pour exploiter l'idée euh donc le temps de ramasser tous les documents il faut recommencer à zéro." (Maître de conférences, Mathématiques M2)

"(le PEB) c'est pas intéressant: le délai est tel que ça devient plus; lorsque le bouquin arrive, bon, on n'est déjà plus intéressé par la question, donc euh vaut mieux écrire à quelqu'un qui vous le cherche qui vous l'envoie..." (Assistant, Mathématiques M3)

"Le problème c'est que les livres sont reçus avec beaucoup de retard, ce qui fait que très souvent je commande un certain nombre de livres, bon j'ai mes listes de commande, qui sont sur ordinateur donc je les conserve mais je les ai pas en tête, j'en commande quand même énormément et: souvent j'ai oublié bon, le livre arrive quatre mois plus tard bon: c'est: bon le temps que la bibliothèque passe c'est-à-dire donne la liste des ouvrages qu'ils ont enregistrés, souvent on a un petit peu oublié ce qu'on avait commandé;" (Maître de conférences, Histoire H3)

“les ouvrages commandés arrivent trop tard; “entretemps ils sont: un autre ouvrage plus important est sorti ou bien moi j’ai eu le temps de l’acheter quoi;” (Maître de conférences, Sciences politiques SP3)

“en tous cas personnellement j’ai renoncé à ça, c’est énervant, on a le temps d’oublier qu’on avait besoin de l’article, quand on le reçoit: on s’en souvient plus, on se dit ah bon j’avais demandé ça euh, enfin voilà (rire)” (Chargée de recherche, Physique P)

“Je crois que c’est un problème psychologique et peut-être aussi matériel. Psychologique parce que euh pour des tas de raisons on aime avoir tout de suite sous la main donc une thèse par exemple et euh le temps de la demander en prêt inter-universitaire, le temps qu’elle arrive, qu’on vous avertisse, bon euh y a déjà un délai: de plusieurs semaines. En fait, euh, par définition, un universitaire est pas tellement prévoyant; (...) et puis faire les photocopies, commander, passer par tout ce petit processus est/ est normal mais est un peu agaçant à force.” (Maître de conférences, Littérature L2)

“Les obstacles sont peut-être inhérents à notre implantation. Parfois, j’ai besoin de façon urgente d’une référence, même du document lui-même. Alors je cherche, bon, si je le trouve immédiatement, c’est très bien, si je le trouve pas tout de suite je garde l’idée en tête mais au-delà de deux trois jours: ça devient obsolète je veux dire, le fait de trouver le document, il faut que je fasse l’effort de me remettre dans les conditions où je me trouvais lorsque j’en ai eu besoin et il perd une bonne partie de son utilité à ce moment-là parce que ma réflexion a avancé si vous voulez.” (Maître de conférences, Droit public DPU3).

Au total, ce sont 25 enseignants chercheurs qui se sentent concernés par les problèmes de délai dans l’obtention des documents.

2.5.2 - Eloignement et isolement

L’isolement dû à l’éloignement géographique est fortement ressenti également par plusieurs chercheurs :

- La distance implique l’éloignement par rapport aux grands centres de documentation et bibliothèques spécialisés et l’obligation de se déplacer en métropole pour accéder à ces bibliothèques ainsi qu’aux grandes librairies, ce qui revient cher et ne peut être pratiqué fréquemment. La médiocrité de l’offre en matière de librairies aux Antilles est incriminée directement par trois personnes. C’est un gros problème, parce qu’on aime “farfouiller” dans les librairies, découvrir... C’est véritablement ressenti comme un besoin. On n’a pas le même plaisir à commander un ouvrage par correspondance.

"L'offre est vraiment lamentable au niveau de la Martinique. Les librairies sont d'un niveau quand même très bas (...) Donc autrement dit, ce qui manque ici, c'est une FNAC, quoi, même un relais FNAC, quelque chose qui soit l'équivalent de Strasbourg, Colmar... Bon. Mes livres, je les commande directement en France hein c'est-à-dire par l'intermédiaire de Télélibrairie...Et c'est comme ça que j'achète tous mes livres, tous pratiquement. J'ai dû acheter depuis deux ans que je suis en Martinique, peut-être 3 ou 4 bouquins ici, sans plus, ou, des coups de coeur comme ça, je me dis oh.... Il n'y a pas le plaisir d'acheter, il n'y a pas le plaisir de feuilleter. On est obligé de commander." (Maître de conférences, Histoire H3)

"Bon alors, premier obstacle malgré tout, c'est l'éloignement hein, y a aucun doute; parce que euh c'est c'est moins le: les 7000 kms eux-mêmes que les conséquences c'est-à-dire y a pas comme à Paris ou dans les grandes villes de province des librairies où on puisse aller feuilleter découvrir des choses par hasard or je considère par expérience que on découvre énormément de choses par hasard; euh et ça ça manque hein; euh également j'ai peu de contacts avec des collègues d'autres universités (?) qui pourraient même chose au hasard d'une conversation m'indiquer des choses. (...) à Paris j'ai travaillé à l'Université pendant combien euh 15 ans bon 10 ans euh en 10 ans on apprend à utiliser euh toutes les sources de documentation qui sont très proches et: ça ça manque évidemment, on n'a plus du tout ces instruments là." (Professeur, Droit public DPU1)

"Je profite de mes vacances pour en même temps jeter un coup d'oeil sur ce qui se fait de même que: le contact avec les librairies, les devantures des librairies, je trouve que ça fait partie un peu de la respiration intellectuelle des enseignants, ça se fait naturellement je veux dire, c'est même pas un devoir, c'est un plaisir." (Maître de conférences, Littérature L2)

"Y a le plaisir de fouiner dans une librairie, d'acheter des choses qu'on n'aurait pas: qu'on découvre. Y a des choses qu'on découvre. Et puis, sur catalogue: bon: vous n'avez pas la table des matières, vous savez pas: Vous achetez puis ça arrive, ça vous intéresse que médiocrement. En librairie, vous feuilletez, vous lisez quelques pages d'introduction, vous regardez l'index... vous voyez que les: vous voyez tout de suite selon l'index et la table des matières si vous allez pouvoir vous en servir ou non. Par correspondance, c'est pas possible. Donc, c'est c'est toujours plus intéressant d'acheter en librairie." (Maître de conférences, Anglais A2)

"Par contre je pense qu'il y a un problème général de documentation oui très important enfin à mon avis. Oh bon il est matériel, à cause des bouquins, on peut pas tout avoir et quand il y a des librairies qui ont essayé de tout avoir, comme une librairie qui s'appelle L'Idée en Guadeloupe qui a essayé de fonctionner comme la FNAC, bon elle a eu des problèmes financiers assez rapidement; des problèmes d'écoulement de stock etc, il faut voir ça." (Détaché à l'Université, Sciences de l'éducation SED).

- L'éloignement provoque également une coupure, un isolement par rapport au bouillonnement de la pensée; on est loin des centres où naissent les idées :

Comme le dit à propos de la nécessité d'entretenir des contacts ce Maître-Assistant de Linguistique déjà cité :

"on est/ on est raccroché au reste du monde quoi. Sinon: euh en Martinique on peut être linguiste et puis: et puis: naître linguiste et mourir linguiste j'ai envie de dire, et puis être au bout du monde.(...) C'est c'est toujours pour ne pas être: au bout du monde quoi, pour se tenir au courant (inspir) c'est c'est assez important quoi." (Maître-Assistant, Linguistique LG)

"(Si le PEB fonctionnait mieux) ça ferait que finalement on se sentirait un peu moins isolé si vous voulez, on sentirait qu'on est dans une ambiance universitaire, c'est-à-dire universelle presque (rire).Et y compris pour les bibliothèques de pays étrangers". (Maître de conférences, Droit public DPU3).

- L'isolement est également un problème important, surtout pour les jeunes chercheurs, ou plus exactement les enseignants chercheurs nouvellement universitaires (peu importe leur âge, ce qui compte c'est la date de leur entrée dans le circuit universitaire), qui ne parviennent que difficilement à se constituer un réseau personnel d'information.

"Je suis dans plusieurs associations en France ce qui fait que je suis quand même bien informée maintenant mais pendant 10 ans j'ai vraiment souffert en pleurant après l'information mais maintenant que je suis répertoriée bon ça arrive euh ce qui sort je veux dire que toutes les presses universitaires euh je reçois au moment où ça sort; puis les catalogues étrangers/ je je suis au courant des circuits de colloques italiens je sais pas pourquoi mais maintenant je suis au courant, bon, ça va, c'est bien. (...) Pour moi en tous cas et d'ici ce qui a quand même été un certain handicap il a fallu une dizaine d'années" (Maître de conférences, Histoire H2)

"C'est difficile d'ici, parce qu'on se trouve un peu isolé. Moi j'ai commencé assez tard donc en fac et j'ai du mal à être au courant, simplement au courant (...) Y a une information qui devrait nous être distribuée par le biais du chef du département mais qui passe très mal.(...) je ne pense pas qu'il y ait beaucoup d'informations qui circulent de cette manière là. Y a beaucoup d'informations au contraire informelles, officieuses, qui passent par les copains. Alors les copains, bon, ça fait deux ans quand même que je suis en fac, je commence à en avoir, à l'Agrégation des choses comme ça, donc j'obtiens des informations, par le biais de lettres envoyées à des amis etc... L'autre source d'information, c'est

donc l'Association des profs d'histoire moderne qui, bon, d'une certaine manière quand même m'en donne; Le reste ce sont les revues comme Historiens et géographes, les Annales, bon, alors ça ça arrive plus tard donc etc... donc assez peu finalement d'information directe et toujours soit après-coup, enfin y a un problème d'information c'est certain." (Maître de conférences, Histoire H3)

"Il faudrait pouvoir accéder à la liste des équipes de recherche, la composition des équipes de recherche, des gens qui travaillent au niveau européen puisque nous c'est l'Europe malgré tout notre domaine. (...) Moi dans ma situation, le seul recours que j'ai, c'est d'en parler régulièrement à mon directeur de recherche, à Toulouse, lui dire "bon écoutez à votre connaissance, qui travaille là-dessus?" Ca ça serait bien par exemple: les centres de recherche, où ils se trouvent, leur numéro de téléphone, leur fax, leurs publications, à qui il faut s'adresser pour pouvoir proposer un article à ces gens-là. Parce que moi ici je suis enfermé. J'ai que mon directeur de recherche pour me mettre en contact." (Maître de conférences, Espagnol E2).

La participation à des colloques, qui pourrait aider à rompre cet isolement, qui "permet d'échanger des idées", qui "motive", qui "fait avancer le débat", "permet de rencontrer des gens", "dynamise une recherche" est difficile depuis les Antilles, pour des raisons financières (la plupart des colloques ont lieu en métropole et les voyages sont chers, les enseignants chercheurs ne reçoivent pour cela aucun défraiement) et pour des raisons de disponibilité; fréquemment aussi, l'information arrive trop tard. Pourtant la participation à des colloques est importante :

"les rapports Centre/périphérie il faut les vivre au quotidien, il faut les gérer, il faut entretenir des relations et sinon quand y a quelques colloques dans la Caraïbe on essaie d'y participer. Je dis bien on essaie; mais c'est pas facile." (Maître de conférences, Géographie G1)

"c'est important parce que le: il faut des échanges entre: donc entre euh entre spécialistes enfin membres d'une même spécialité et euh c'est enfin les congrès euh lors des congrès bon on noue des contacts avec des: des chercheurs étrangers qui, des contacts qui peuvent être très fructueux, qui sont fructueux; euh, c'est important; euh en Guadeloupe, on n'en fait pas/ enfin, on n'a pas les moyens d'en: de participer à: suffisamment de congrès, mais enfin c'est: c'est très important." (Assistant, Mathématiques M3).

Là encore, le problème est d'autant plus difficile à résoudre qu'on se trouve être un nouvel universitaire :

"Mais je suis pas encore très connu maintenant. Je viens de débiter et je suis pas très connu. J'ai jamais refusé de participer mais ils vous invitent pas." (Maître de conférences, Droit privé DPR3)

"M. M*** et moi nous sommes tous les deux professeurs, on se dit nous on est déjà arrivés si je peux dire et c'est plutôt certains collègues plus jeunes qui doivent encore se faire reconnaître qui devraient en profiter en priorité mais même eux ont des difficultés à: (...) Je dirais que ça moi ça me pose pas trop de problèmes parce que: je suis installé dans mon: dans mon statut de professeur euh pfff ça me ça me gêne de temps en temps parce que c'est un moyen de maintenir des contacts; enfin le contenu des colloques on les lit deux mois après ou trois après dans des revues ou des: des livres donc de ce point de vue là c'est pas trop gênant; c'est très gênant pour les jeunes qui ont encore besoin de se faire connaître; et aussi parce qu'une fois qu'on a pris l'habitude on sait comment se déroule un colloque, on arrive à retrouver dans: dans les: publications ce qu'on y dit plus facilement enfin entre les lignes alors que quand on est encore en début de carrière je crois qu'il faut aller sur place pour euh comprendre un peu comment ça fonctionne, il est pas suffisant de lire." (Professeur, Droit public DPU1).

A contrario, on peut remarquer que les enseignants chercheurs qui déclarent ne pas avoir de problèmes pour s'informer et se documenter (ils ne sont que six) précisent qu'ils se déplacent très fréquemment ou qu'ils anticipent leurs besoins. Le double problème du temps et de l'éloignement des grands centres de documentation est donc bien ressenti par eux aussi comme le problème principal.

2.5.3 - l'étranger

Une autre grosse doléance concerne la difficulté d'obtenir à la fois de l'information et des documents en provenance de l'étranger : 8 enseignants chercheurs sont très concernés par ce problème : ils souhaitent plus d'information sur ce qui se fait dans les Amériques, les pays de la Caraïbe, et le tiers-monde en général. En effet, leur recherche est souvent plus proche de celles qui se mènent dans ces régions que de celles qui se mènent en métropole. Aussi estiment-ils qu'il serait nécessaire de développer des relations privilégiées avec ces états. Ils arrivent à se procurer des ouvrages et de l'information par des contacts personnels, mais cela reste trop aléatoire et onéreux.

"Je pense que quand on est en terre antillaise euh une bonne partie de la recherche américaine nous intéresse, nous concerne beaucoup plus finalement que ce qui se fait euh en France." (Maître de conférences, Histoire H1)

"le problème c'est que nous sur la région, l'INIST souvent n'a que les grandes revues; ils ont beaucoup de revues mais par exemple en Amérique du Sud y a des quantités de: petites revues et du coup ils répondent qu'ils l'ont pas; du coup y a toute une littérature je dirais euh qui est ignorée des grandes banques de données et des grandes bibliothèques et qui est une littérature tout à fait intéressante mais/ essentiellement basée dans le tiers-monde et cette littérature là n'a pas la diffusion qu'il faudrait c'est-à-dire que: on a toujours beaucoup de mal à se procurer quelque chose qui est publié dans une fac quelque part pour nous en Amérique du Sud ou dans la Caraïbe enfin surtout en Amérique du Sud et: il

faut vraiment connaître quelqu'un personnellement bon alors au Brésil je suis en relation avec plusieurs chercheurs donc j'arrive quand même à avoir des: des trucs euh et: l'Afrique c'est la même chose." (Maître de conférences, Biologie B3)

"nous avons du mal à savoir un petit peu ce qui se fait à l'étranger, hein, le: le le notre réseau là a quelques petits ratés de temps en temps donc euh on n'est pas tenu toujours systématiquement au courant de ce qui se fait" (Maître de conférences, Mathématiques M1)

"Mais sinon le prêt inter fonctionne très mal puisqu'il est branché sur la France et les catalogues des bibliothèques universitaires en France et nous quand on a besoin euh d'un: d'un livre: bon: qui a trait à la civilisation ou à la littérature nord-américaine ou caribéenne anglophone, ils s'adressent en France alors qu'il faudrait que la bibliothèque puisse interroger les bibliothèques nord-américaines et antillaises anglophones au lieu de perdre son temps à aller en France. Donc les circuits, les réseaux sont à réorganiser; les priorités sont mauvaises, sont mauvaises pour nos centres d'intérêt et nos centres de recherche, c'est les Etats-Unis, la Caraïbe anglophone d'abord, et même le Canada où il y a des bibliothèques très riches dans ces secteurs-là. Donc ici le prêt inter ne fonctionne pas en fonction des sources importantes qu'il y a. A la, à la limite c'est nous qui faisons le travail. Vous arrivez, vous leur dites, voilà j'ai besoin de telle chose, vous vous adressez ici, pas là-bas. C'est pas la peine. Moi, je peux écrire à des amis aux Etats-Unis, leur dire que j'ai besoin de tel article, d'ailleurs c'est ce que je fais. Je vous le cache pas, c'est ce que je fais. J'écris à des amis en Virginie, ils m'envoient les articles, je les ai sous quinzaine. Donc le prêt inter il est nul en ce moment." (Maître de conférences, Anglais A2)

"Sinon euh d'une manière générale c'est difficile de faire venir des livres des Etats-Unis; c'est-à-dire que je contourne la difficulté en faisant une copine qui est aux Etats-Unis les acheter, me les envoyer, ce qui revient extrêmement cher. Et puis faut être au courant et puis bon c'est donc euh, tout ce qui est anglo-saxon, anglais ou américain, c'est pas très facile." (Maître-Assistant, Linguistique LG).

2.5.4 - La bibliothèque universitaire

D'autres problèmes évoqués à ce stade de l'entretien font référence à l'organisation de la bibliothèque universitaire : documents non disponibles ou perdus, nombre d'exemplaires insuffisants, collections trop récentes, manque d'ouvrages en langues étrangères, classement incompréhensible, non pertinence des mots-clés, perte de temps due au fait que les documents n'y soient pas en libre-accès sont les principaux reproches formulés à l'encontre de la BU. Rappelons cependant que la question ne portait pas sur la BU, mais sur les problèmes généraux liés à l'information et à la documentation. Nous y reviendrons lorsque nous traiterons de la satisfaction et des frustrations des enseignants chercheurs par rapport à la B.U.A.G.

3 - LES ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET LES BIBLIOTHEQUES

3.1 - IMAGES DE BIBLIOTHEQUES

Au fil des entretiens se dessine un imaginaire des bibliothèques, variable selon les personnalités, selon les expériences aussi, selon les disciplines. Ces modèles ne s'excluent pas forcément l'un l'autre d'ailleurs; rares sont les types purs, ceux qui relèvent d'un modèle unique; selon l'humeur, selon le besoin, on sera tantôt d'un type tantôt d'un autre, on aura un peu de l'un un peu de l'autre. Ces profils sont cependant suffisamment marqués pour que l'on tente de les caractériser.

3.1.1 - La bibliothèque comme temple

On trouve surtout les "gardiens du temple" parmi les littéraires et les historiens : ceux-là ont souvent une longue pratique des bibliothèques derrière eux, une longue familiarité, ils ont fréquenté les grandes bibliothèques parisiennes ou étrangères, les bibliothèques nationales en France ou ailleurs. Ils sont fascinés par l'atmosphère de ces bibliothèques aux riches collections, les odeurs, odeur de cire, odeur d'encaustique, odeur des livres, la paix qui s'en dégage, la sérénité; une déférence voilée transparait à travers leurs propos; ils ont parfois la nostalgie de ces bibliothèques; ceux-là sont les amoureux des livres, de la grande tradition, des bibliothèques à l'ancienne. Eux-mêmes se considèrent parfois comme "archaïques". Leurs mots-clés : "respect", "tradition", "Temple du savoir", "Monument"; leurs matières : le bois, le cuir. La majesté des lieux, la grandeur inspirent le respect; c'est le règne de la loi, de l'ordre, de la règle. Le livre conserve pour eux son caractère sacré. Plus que d'autres, ils sont sensibles à l'aspect du bâtiment, à son architecture intérieure. Plus que d'autres, ils sont sensibles à son ancienneté : "vieux meubles, vieux livres partout sur les murs, placards en bois", "fresques centenaires". Ces bibliothèques vivent, respirent, de la vie des livres qu'elles contiennent.

Ceux-là aiment les livres, les voir, les toucher, les sentir, et surtout les vieux livres; ils sont amateurs de documents rares, d'éditions anciennes, d'éditions épuisées, de manuscrits. L'ambiance stricte et rigoureuse ne les dérange pas, à l'inverse, elle les rassure. La majesté des lieux invite au respect, à l'autodiscipline, l'ambiance est feutrée. Le calme et la tranquillité incitent à la réflexion. Là on se sent vraiment près des livres, là on a l'impression d'être dans une bibliothèque.

"(ici à la BU des Antilles) y a pas une ambiance, par exemple celle que je trouvais à M*** ou à A*** euh quand j'y étais autrefois; je pense pas qu'on était mieux, je pense que c'est que je vieilliss, hein c'est tout; euh je trouve que c'est pas du tout une atmosphère studieuse; en plus les les les universités euh enfin la vieille université d'A*** et puis celle de M*** ont beaucoup de boiseries si vous voulez, une espèce d'ambiance qui déjà avec euh, vous êtes assommés par les vapeurs d'encaustique, ça vous pousse (rire) vous savez, vous avez

une espèce de respect, vous entrez dans un temple du savoir, ici tout est neuf c'est clinquant c'est euh c'est clean certes mais: bon; il manque quelque chose; je trouve qu'il n'y a pas/ une tradition de lecture, ça c'est manifeste on le sait, mais ce qui me navre un peu, c'est que la bibliothèque universitaire ne - c'est tout à fait subjectif ce que je vous dis hein, ce n'est pas raisonné, c'est comme ça que je le sens - pour moi c'est du fast-food ici; c'est comme ça que je le perçois donc j'y viens, j'aime beaucoup les gens qui s'y trouvent, ils sont l'équipe est très sympathique mais je peux pas dire que j'y vienne euh comme euh à un temple du savoir; alors que c'est certainement très injuste, alors que à M*** ou à A***..." (Maître de conférences, Histoire H1).

"En France, en métropole, les bibliothèques sont grandes, avec un plafond très haut, c'est un Monument historique quoi, la bibliothèque c'est très agréable. Vous sentez la bibliothèque. Ça se sent là, donc les bouquins etc. Vous: vous avez l'impression d'être dans une bibliothèque. (...) Y a pas beaucoup de bruit." (Maître de conférences, Droit privé DPR3).

"il y a de vieux meubles, de vieux bouquins partout sur les murs, des placards en bois, une atmosphère de paix, de tranquillité, de sérénité; vous allez me trouver un peu archaïque; je suis mal à l'aise dans le moderne; une bibliothèque avec du bois, du cuir, qui sont aussi les matières dont sont faits les livres..." (Maître de conférences, Littérature L1).

"Alors on peut dire ce qu'on veut, de l'ambiance un peu/ stricte et rigoureuse mais c'est, c'est quand même réconfortant. Alors j'ai quand même un peu la nostalgie je dois le dire de ces formidables bibliothèques.(..) C'est vrai/ ça tient à beaucoup de choses impondérables/ quand on entre à la bibliothèque de la Sorbonne, personne s'aviserait, pour des raisons d'ailleurs qui tiennent: à la majesté des lieux, peut-être aux fresques centenaires, de faire du bruit. Je veux dire y a des appariteurs, y a une sorte de: discipline qui a été donnée dès le début." (Maître de conférences, Littérature L2).

Ceux-là attendent beaucoup du personnel des bibliothèques; ils attendent d'être guidés, conseillés, d'être pris en considération. Ce sont les bibliothécaires qui vont leur donner les clés du coffre au trésor, leur ouvrir l'accès à des merveilles ignorées ou oubliées, qui vont les guider jusqu'au cœur même de la connaissance et de la richesse.

(A la BN de Madrid comme à Paris) "les gens sont habitués, le personnel de la bibliothèque est habitué à travailler avec des chercheurs. c'est-à-dire qu'ils savent que vous cherchez quelque chose de pointu, ils savent vous guider jusqu'à un certain stade en tout cas. Et à la BN de Madrid je me suis jamais senti perdu." (Maître de conférences, Espagnol E2).

"Par exemple à la Bibliothèque Nationale, les: les responsables hein qui vous accueillent peuvent vous orienter très facilement euh, c'est vraiment des monstres de savoir. Ça m'a toujours impressionné quand j'ai commencé ma thèse/ je suis allé voir là l'un: des spécialistes tout de suite il m'a indiqué les bonnes pistes, les bonnes recherches, comment il fallait

travailler, euh c'était vraiment des conseillers des gens qui: ah ça j'ai été impressionné, ça m'a marqué euh, le contact avec la BN m'a marqué de ce point de vue là." (Maître de conférences, Littérature L2).

"Moi j'ai consulté des gens au service des Manuscrits de cette bibliothèque (il s'agit de la Library of Congress). Ils étaient vraiment formidables, accueillants, prêts à vous aider euh c'est ça qui est important aussi parce que: une bibliothèque c'est une grosse machine; on arrive dedans, surtout en pays étranger, on sait pas tellement comment elle fonctionne. Donc, si le personnel n'est pas là pour vous naturaliser, en quelque sorte, vous ne pouvez pas en profiter de cette bibliothèque. Le personnel est très important, capital..." (Maître de conférences, Anglais A2).

3.1.2 - La bibliothèque comme libre-service

Ceux-là demandent avant tout à être libres dans la bibliothèque; ce qu'ils veulent, c'est pouvoir fouiner en paix, farfouiller, découvrir, à toute heure du jour ou de la nuit, sans contraintes horaires, sans cartes, sans paperasserie. Ils aiment des murs pleins de livres ("cette espèce d'ivresse que vous avez devant un mur plein de bouquins" comme le dit cette enseignante d'Histoire), ils aiment ce contact direct avec le livre, sans intermédiaires qui pour eux sont forcément ressentis comme des obstacles. Leur modèle : les bibliothèques américaines ou anglaises. Comme le dit ce Professeur de sciences politiques :

"Moi j'ai une vision des bibliothèques: j'ai besoin du contact physique des livres, d'être entouré de livres; que la bibliothèque sente le livre; c'est propice à une certaine réflexion, sans avoir même à lire le livre. (...) Ma découverte des bibliothèques, ça a été les Etats-Unis. Je connais bien aussi les bibliothèques anglaises; là on est bien, on rêve d'être bibliothécaire." (Professeur, Sciences politiques SP1).

Leur liberté réside tout à la fois dans la possibilité de la découverte au hasard et dans celle de pouvoir profiter à loisir de la bibliothèque. Ce sont souvent les mêmes qui pratiquent beaucoup le "browsing", le feuilletage en bibliothèque, ceux qui considèrent qu'une grande part des découvertes résulte de cette pratique; ils sont souvent par conséquent aussi des maniaques du libre-accès; le même enseignant déclare d'ailleurs un peu plus loin:

"dans les bibliothèques américaines, c'est un regroupement par matières, c'est le classement de la Library of Congress, qui permet le browsing; le processus de chance intervient considérablement; c'est un classement en "nébuleuse", avec une série de lettres autour du livre que vous cherchez; vous comptez un peu sur le hasard pour votre recherche; quand j'allais aux Etats-Unis en bibliothèque, je savais que mon après-midi était fichu; je prenais un livre, j'en trouvais d'autres, et j'y passais l'après-midi."

"c'est comme ça encore une fois qu'on découvre des choses par hasard et euh je suis absolument convaincu que c'est par hasard qu'on: qu'on découvre à peu près 25% de: des choses intéressantes qui donnent une idée plus tard;" (Professeur, Droit public DPU1)

"euh j'aime j'aime beaucoup les livres et j'aime beaucoup les: les librairies c'est-à-dire dès que je vais à Paris farfouiller(?), je passe mon temps dans: dans les librairies, dans les échoppes etc... Mais: c'est: enfin, c'est moi quoi. La bonne bibliothèque, pour moi, c'est: comme un magasin en quelque sorte." (Assistant, Mathématiques M3).

Ils ne demandent rien à personne, personne ne leur demande rien. La bibliothèque est leur royaume pour le temps qu'ils désirent.

"je peux chercher à ma: en totale liberté, je cherche ce que je veux; euh à la limite si (?) ... je cherche que ce que je veux j'ai une liberté de: je me balade quoi, je me balade, je cherche, je fouille je fouille; c'est tellement libre que ça incite à fouiller; je fouille jusqu'à ce que je trouve ce que je veux quoi; particulièrement à Nanterre, c'est là où j'ai fait pratiquement toutes mes études en économie donc je rentre, bon, je m'installe et je cherche; je cherche quand j'ai trouvé ce qui m'intéresse bon ben je me fais répertorier, je fais une copie ou bien je pars avec le bouquin et je le ramène après;" (Maître de conférences; Economie SE2)

"j'ai retrouvé un certain confort euh dans les Universités de Trinidad, Jamaïque. J'avais l'impression de ne pas avoir de contraintes. Et là euh je me suis détaché de cette bibliothèque (il s'agit de la B.U.A.G.) parce que je trouvais que, chaque fois qu'il fallait avoir accès aux ouvrages, le magasin me: m'était interdit, alors que dans les Universités de Trinidad, Jamaïque ou la Barbade: je circulais parmi les livres. Je prenais celui: voyez, je faisais mon choix, je m'asseyais à une table tout de suite, je prenais mes notes et puis voilà. C'était simple, c'était simple." (Maître de conférences, Anglais A1)

" Mais je crois que la culture c'est quand même du partage et il y a un obstacle très très fort à se trouver en face de gens qui: qui ont des problèmes avec leur femme, ou avec leur mari ou autre, qui font une sale gueule et qui nous embêtent pour aller chercher les bouquins.(...) Mais par contre, quand on peut aller chercher soi-même, l'accès libre me semble un truc tout à fait génial. (...) Je crois que c'est ça au fond pour moi les qualités d'une bonne bibliothèque. Alors ça se traduit par les gens, ça se traduit par l'espace, et ça se traduit surtout par le fait de ne pas rencontrer d'obstacles, enfin, pas les intermédiaires. Et ça vous savez, ce que je dis là, j'ai l'impression qu'on: que tout le monde le ressent, moi je l'ai ressenti très très tôt, quand j'étais petit, à Paris, y a toujours eu un système extraordinaire de réseau de bibliothèques municipales et des fois je changeais de bibliothèque municipale à cause de la tête de quelqu'un qui me plaisait pas (rire). Et quand on vous demande pourquoi vous prenez tel bouquin, vous avez envie d'envoyer paître les gens." (Détaché à l'Université, Sciences de l'éducation SED)

"mais moi j'ai travaillé en bibliothèque universitaire en Angleterre parce que la structure d'une bibliothèque universitaire en Angleterre me convient euh: travailler en bibliothèque dans une bibliothèque euh si vous voulez, où on va demander, je je j'aime pas ça; je le fais quand je peux pas faire autrement..." (Maître de conférences, Biologie B3).

Caractéristique de leur pratique le fait qu'ils ne savent pas a priori combien de temps va durer leur visite à la bibliothèque; c'est une question d'opportunité, ils se laissent porter par la chance. Ils aiment également pouvoir accéder à la bibliothèque quand cela leur chante :

"Mais euh moi pour ne rien vous cacher finalement, c'est le: le système américain qui me plaît (rire); la bibliothèque ouverte de janvier à décembre, euh de: 8 h du matin je crois jusqu'à: minuit, sans interruption, avec deux interruptions dans l'année je crois, la Saint-Sylvestre et puis: le premier juillet (rire); ça c'est l'idéal." (Maître de conférences, Sciences politiques SP3)

"si les choses étaient correctement faites, d'abord euh chaque enseignant aurait une: une clé de la porte d'entrée de l'université pour venir travailler dans son bureau la nuit quand bon lui chante parce qu'il me semble que c'est: que c'est naturel et la BU serait ouverte jusqu'à une heure du matin. Oui, avec un service de snack en bas; je l'ai vu ailleurs et ça marche;" (ATER, Droit public DPU2).

3.1.3 - La bibliothèque comme un restaurant

Pour ceux-là, l'essentiel est d'être guidé, aidé, dans sa recherche; ils apprécient leur confort et tendent à recréer en bibliothèque un espace privé. Ils aiment prendre leur nourriture spirituelle comme leurs nourritures terrestres; plus encore que les "gardiens du temple", ils attendent d'être accueillis et conseillés, et même couvés. Ils ont besoin de se sentir à l'aise voire d'être rassurés; comme le dit l'un d'entre eux, "je suis poltron."

(l'accueil) "Alors ça c'est déterminant. Et que à l'accueil il y ait des personnes qui connaissent la bibliothèque: qui puissent vous écouter, vous, non-professionnel de la bibliothèque, exprimer finalement votre situation, définir votre travail: et même si vous ne pouvez pas formuler une question précise, que cette personne qui est à l'accueil puisse dire "Ah oui vous je vois votre problème : ça sera plutôt ceci, regardez dans ce fichier, adressez-vous à telle personne. Non, vous n'êtes pas dans la bonne bibliothèque Monsieur". Ca c'est capital. Dès l'entrée quoi. "Nous ne nous occupons pas de votre domaine, y a ceci, y a cela" et là déjà bon on sait si on est dans le lieu qui convient. (plus loin, à propos des bibliothèques américaines) On prend le chercheur, on le pouponne "mais quel est votre problème Monsieur? Vous voulez ça mais bien sûr"..." (Maître de conférences, Espagnol E2).

"Comme un restaurant. Voilà. On arrive on a: des besoins d'alimentation/ et y a quelqu'un qui vous conseille sur ce qui est mieux sur ce qui vient d'arriver. Vous vous asseyez vous attendez vous/ on vous porte la carte : "Voilà on a ça, ça, ça et ça. - C'est très bien, vous n'avez pas d'autres choses, une variante là-dessus?" Ce serait idéal. Je suis feignant (rire) (...) J'aime bien être confortable. J'ai vu des bibliothèques qui ont de de des espaces pour des chercheurs et qui ont leurs petits cabinets que l'on peut utiliser si on est chercheur on est là et puis on a: peut-être même des tiroirs avec des bouquins qu'on a empruntés mais qu'on laisse là, qu'on peut travailler: tranquillement et puis/ sa petite salle de travail. Et ça c'était très important parce que on peut savoir/ que l'on peut semer une petite pagaille... (...) finalement on viendrait un peu comme chez soi pour travailler: dans un endroit un peu moins dépersonnalisé et un peu plus multiple que la grande salle de travail. (...) (certaines bibliothèques) sont infâmes : plafonds trop hauts, des salles trop vastes/ des murs trop nus/ Non. Des gens trop acariâtres/ silence/ où l'on a même peur de déplacer un bouquin parce que ça fait du bruit. Donc on n'a pas, on n'est pas à son aise. Ça peut plaire à des tas de gens mais c'est pas mon tempérament." (Lecteur, Espagnol E3).

Ils apprécient les lieux intimes, ils aiment avoir un espace propre, un espace à eux, où ils pourront laisser leurs affaires personnelles et l'ensemble de la documentation sur laquelle ils sont en train de travailler.

"je crois qu'il faudrait quand même multiplier des: des cadres accueillants de travail mais en petit comité: et dans lequel chaque euh chaque enseignant chercheur pourrait vraiment trouver sa place quoi; trouver sa place et y trouver son compte." (Maître de conférences, Géographie G1).

"une salle dont on: on: qui soit suffisamment petite parce que plus elle est grande plus elle est bruyante, euh suffisamment petite pour qu'on puisse vraiment travailler, qu'il y ait euh plusieurs grandes tables et euh je dirais avec euh des rayons pour qu'on puisse garder un certain nombre de: d'ouvrages sous la main; ce que je vous disais tout à l'heure quand j'écris euh moi si j'écris une page il faut que je puisse avoir tout un tas de choses donc je peux pas écrire avec simplement un bouquin et: ça c'est pour: pour l'ergonomie en tant que: que professeur et chercheur hein; ce qui veut dire donc une grande salle euh avec euh des grandes tables et: et peu de monde qui puisse y avoir accès." (Professeur, Droit public DPU1).

"Ce qu'on peut attendre d'une bibliothèque idéale, c'est d'abord que ce soit agréable d'y travailler: (...) donc un endroit où les enseignants puissent se retrouver un petit peu, puissent travailler avec le minimum de confort". (Maître de conférences, Droit public DPU3). (remarque : ce vocable "se retrouver", "se retrouver plusieurs enseignants" revient à plusieurs reprises dans les entretiens)

3.1.4 - La bibliothèque comme dédale

A travers tous ces entretiens apparaît souvent en filigrane la crainte de se perdre dans la bibliothèque. Un seul enseignant se plaint réellement d'être complètement perdu à la bibliothèque universitaire (il croit d'ailleurs que les ouvrages ont été déménagés, ce qui n'est pas le cas) :

"alors ce qu'il y a c'est dans la disposition euh de la bibliothèque euh des rayons, j'avoue que je me perds euh dans la salle d'exposition je ne vois pas rapidement où je peux trouver euh la revue qui m'intéresse; il m'arrive de chercher pendant 10 minutes euh par exemple: la revue Pouvoirs ou la revue Droit international; c'est pas: évident, c'est pas évident; je sais pas: y a peut-être des systèmes, avec des pancartes suspendues, je ne sais pas hein pour indiquer rapidement où se trouve la revue, mais: je préfère aller directement à la salle de lecture là c'est plus clair bon y a moins de choses et: je vois j'ai repéré bon de toutes façons très rapidement ce qu'il y a comme revues mais dans la bibliothèque elle-même j'ai difficilement accès bon aux rayons parce que je me perds, tel que c'est disposé; en plus ça a changé ça a changé, j'étais habitué à: une disposition où certains ouvrages étaient enfin les ouvrages qui m'intéressaient étaient je crois au fond à gauche ça a changé " Chargé de cours, Sciences politiques SP2),

mais ces mots "perdu", "une bibliothèque c'est une grosse machine" reviennent souvent chez les interviewés. Cette angoisse s'exprime beaucoup plus clairement lorsque les interviewés parlent de leurs étudiants; ils ont alors moins de retenue : selon eux, le problème principal des étudiants, c'est qu'ils sont perdus, qu'ils ne savent pas se servir d'une bibliothèque et plus pour eux encore que pour les enseignants chercheurs, il faut un guidage, un conseil.

"Les étudiants ont parfois du mal à se retrouver ici. (...) Il faudrait peut-être quelqu'un qui accueille ici les étudiants, chargés d'exposés ou de recherche, et qui puisse rapidement les guider, leur montrer comment on consulte un fichier, la différence entre les usuels, les ouvrages qui ne sont pas visibles, les publications qui sont classées différemment etc...Il faudrait que les étudiants sachent à qui s'adresser." (Maître de conférences, Espagnol E2).

Ce juriste suggère de mettre en place des visites commentées de la bibliothèque, "ne serait-ce bon pour savoir où ça se trouve, les ouvrages généraux ici, les ouvrages spécialisés vous allez les demander à la banque de prêt, leur montrer où y avait les fiches, savoir chercher les fiches, donc savoir un petit peu se débrouiller à la bibliothèque; (...) et puis savoir comment se retrouver dans la bibliothèque; je crois que ça serait important parce que: je crois qu'il y a peut-être beaucoup d'étudiants qui vont pas à la bibliothèque parce qu'ils savent peut-être pas: comment s'y retrouver, et puis ils osent pas demander." (Assistent, Droit privé, DPR2).

Le classement des livres, l'utilisation des fichiers, l'organisation du magasin, comment se déplacer dans la bibliothèque, voir toutes les possibilités qui s'offrent à eux, autant de choses qui doivent être enseignées aux étudiants. La bibliothèque apparaît comme un univers complexe, nécessitant une initiation.

3.1.5 - La bibliothèque comme lieu de culture.

lieu de vie

Ceux qui sont sensibles à cette question sont essentiellement des gens qui ont ou ont eu des responsabilités en matière de bibliothèque, soit qu'ils fassent partie à titre individuel de commissions culturelles au niveau municipal ou départemental, soit qu'ils fassent partie du Conseil de documentation de l'Université; ce sont en tout cas des gens qui s'intéressent individuellement au livre, à la lecture, pour qui la lecture et singulièrement la lecture publique est un combat.

"on doit pouvoir consulter beaucoup plus d'ouvrages euh sur place euh mais ne serait-ce que pour le plaisir d'ailleurs, ne serait-ce que pour le plaisir; moi ce qui me gêne un petit peu, c'est qu'on ne va à la bibliothèque que lorsqu'on y est contraint et forcé; la bibliothèque idéale pour moi, ce serait celle où vraiment: qu'on a envie de visiter euh lorsqu'on a: un petit moment de libre." (Maître de conférences, Mathématiques M1, Président du conseil de documentation).

"A la bibliothèque municipale de Nîmes, il y a des ouvrages posés sur des grandes tables; c'est certainement très efficace d'exposer des ouvrages en salle, découvrir, présenter, que les gens puissent feuilleter.... Par exemple, la salle des périodiques, c'est bien agréable; s'il y avait en plus des ouvrages récents, ce serait très bien; pouvoir fouiner, c'est important; mais on sort un peu de la traditionnelle BU, endroit où on va chercher des livres, mais pas un lieu de vie, pas un lieu où on a envie de s'attarder, au contraire de ce qu'on trouve dans certaines bibliothèques municipales. Ce serait très bien si les BU pouvaient allier les deux fonctions." (Maître de conférences, Littérature L1).

Leur modèle : Beaubourg, les bibliothèques de lecture publique, d'accès facile, où l'on trouve tout y compris ce que l'on n'est pas venu chercher, sur tous les sujets, y compris sur des sujets d'intérêt personnel. Tel ce Professeur de chimie qui déplore de ne pas trouver à la BU de revues de consommateurs, telle ce Maître de conférences de Physique qui fréquentait Beaubourg du temps où elle était à Paris "pour ma connaissance en général, personnelle je sais pas, comme ça, je sais pas sur des pays, sur euh sur des tas de choses." Beaubourg était aussi pour elle un lieu de convivialité : "J'aimais bien y aller j'y allais comme ça enfin j'y emmenais des gens: que je connaissais enfin je sais pas euh pas nécessairement des gens avec qui je travaillais, je connaissais des gens pour connaître des choses, la peinture, la musique (?) donc Beaubourg c'était très bien; c'est facile d'accès euh c'est bien."

"J'ai vu une bibliothèque toute récente qui vient de se faire à Caracas : une architecture très moderne, l'accès très rapide et puis c'est une bibliothèque qui est en même temps un lieu de passage, un lieu de vie. Pour moi la bibliothèque idéale c'est ça, c'est un endroit qui soit un lieu de vie aussi. Où autour y a peut-être, je dirai, des possibilités d'activités annexes, par exemple où on peut passer une journée complète. Pour moi c'est l'idéal; où on peut se détendre quelques minutes, un petit peu Beaubourg mais Beaubourg c'est trop, si vous voulez, dans ce sens-là, l'environnement pèse sur la bibliothèque de Beaubourg." (Maître de conférences, Droit public DPU3, membre du Conseil de documentation, très amateur de livres "partout où y a un livre, où y a des livres, j'aime bien aller voir", fréquente un très grand nombre de bibliothèques générales et spécialisées).

"Je voudrais qu'elle soit ouverte et plus que ça qu'elle soit un lieu de culture, de mouvement, de recherche etc. (...) Je pense que: autour de cette BU et au vu des compétences qui s'y trouvent, on pourrait faire de l'animation autour des livres euh, conférences littéraires et des choses de ce genre, journalistiques et: passage des grands: des grands pontes on a des fois des universitaires de haut niveau qui viennent des Etats-Unis ou d'Europe/ qui passent ici euh la conférence qu'ils vont faire ou le cours qu'ils vont faire euh pour tel ou tel public pourrait être: plus centré auprès de ces publications et de la lecture, des choses comme ça...(Il faudrait) une animation: encore plus, faut aller chercher les gens pour: pour les faire rentrer dedans et: montrer ce que c'est que le livre." (Maître-Assistant, Linguistique LG) (Cet enseignant a été membre du Comité de la culture, de l'éducation et de l'environnement placé auprès du Conseil régional, a un grand intérêt pour le livre et les bibliothèques, connaît et fréquente un grand nombre de bibliothèques publiques comme privées, générales comme spécialisées.)

Ils aiment souvent des architectures modernes sans agressivité, le bois encore, des bibliothèques où l'on se sent à l'aise; la toute récente bibliothèque municipale du Lamentin, dans la banlieue de Fort-de-France est pour eux une référence incontournable :

"le cadre est très agréable, y a beaucoup de bois, c'est ce qui m'intéresse, disons que je suis intéressé par l'environnement, c'est vaste, y a des plafonds assez hauts, y a une architecture intéressante si vous voulez; ça donne sur une espèce de cour intérieure, où y a de l'animation. Ils font régulièrement de l'animation, d'ailleurs comme je disais, y a beaucoup de bois, y a un endroit où on peut pratiquement s'allonger; enfin on est vraiment à l'aise. L'accès est très facile." (Maître de conférences, Droit public DPU3).

"D'abord c'est une bibliothèque qui est agréable, elle est très belle, elle est plastiquement très belle, elle est faite en: c'est une jolie bibliothèque, elle a un joli bois (...) y a un coin enfants, y a bon vraiment une animatrice qui se bat quand même pour une certaine: lecture publique de qualité. (...) Elle est en bois, ça craque, y a des petits étages, y a des petites alcôves, y a des petits trucs pour les enfants..." (Maître-Assistant, Linguistique LG).

3.1.6 - La bibliothèque comme banque de données

Par d'autres enseignants chercheurs, la bibliothèque est vue principalement comme pourvoyeuse de documentation, une sorte de tuyau par lequel transite l'information. Le cadre, ils s'en moquent, la bibliothèque est une boîte noire. Ce qu'ils veulent avant tout, c'est un service rapide, efficace, performant, que la bibliothèque leur ouvre l'accès à toutes les sources d'information et de documentation qu'ils peuvent souhaiter et que cette information pratiquement leur soit livrée à domicile. Leur bibliothèque idéale est une bibliothèque à haute technicité, qui utilise toutes les technologies récentes pour leur dénicher l'information et leur fournir la documentation. Peu leur importe d'ailleurs par quel canal, seul compte le résultat. Ceux-là se recrutent principalement parmi les scientifiques, mais également chez quelque-uns de leurs collègues de sciences humaines ou sociales. Leur problème principal : le temps. C'est évidemment parmi ceux-ci que l'on va retrouver les chercheurs à la fois les plus intéressés et les mieux informés des NTI, ainsi que leurs plus chauds partisans.

"j'entends par service performant le fait que les ouvrages arrivent rapidement quand on les: quand on les commande; c'est pas toujours le cas (...) donc y a ça; euh en gros dans une bibliothèque je pense que tout doit être fait pour que on ne perde pas du temps; parce que le chercheur euh quand il sort un ouvrage, c'est pour le lire, hein, il n'a pas beaucoup de temps pour le faire, et l'étudiant, généralement entre deux cours, s'il faut qu'il attende longtemps pour avoir son ouvrage, c'est pas la peine; donc un service performant et puis en tant qu'enseignant, j'attends d'une bibliothèque, de la bibliothèque un petit peu, qu'elle qu'elle m'informe un petit peu (...) euh j'attends qu'elle m'informe de la sortie de certains ouvrages quoi, de ces ouvrages euh auxquels j'ai pas peut-être pensé; et: elle reçoit des euh des: des revues, des revues euh et elle me le signale quoi; donc euh que la bibliothèque nous informe également sur euh les publications; puis bon y a des services beaucoup plus pointus; euh la:la la recension des: des articles hein des articles de revues spécialisées ça c'est une c'est un service qui est très intéressant..." (Maître de conférences, Sciences politiques SP3).

"surtout l'aspect euh l'aspect commande, de commander les ouvrages quand ils paraissent; euh pour être plus précis euh, une bibliothèque idéale pour moi, c'est celle qui a: déjà en rayon l'ouvrage qui m'intéresse, et non pas celle où il faut que je remplisse un petit papier pour dire j'aimerais bien tel ouvrage même si ils peuvent me l'avoir dans les: dans la semaine qui suit;(...) Deuxième qualité qui va de pair avec la première, autrement on peut pas utiliser le: le fonds, c'est d'avoir un catalogue bien conçu, si possible maintenant évidemment informatisé (...)et un dépouillement des revues, systématique, euh pour que je sois capable de retrouver, de toutes les façons certainement tous les articles, par auteur et: et matière et si possible un: un résumé (...) Troisième euh dans toujours dans cette optique là, je dirais un: euh un service d'échange parce qu'il est évident que/ si c'était la bibliothèque idéale absolue euh je sais pas la bibliothèque d'Alexandrie tout doit être dans cette bibliothèque là mais/ ça c'est un idéal un peu un peu farfelu je dirais une bibliothèque idéale mais réaliste c'est une bibliothèque qui a/ de bonnes relations avec d'autres bibliothèques françaises et étrangères dans la même matière qui puisse donc avoir dans un délai raisonnable de: deux à cinq semaines des ouvrages rares pour que je puisse les consulter euh dans cette bibliothèque; par un système de prêt entre bibliothèques ou par un système

d'envoi de micro-fiches, ça ça: ça m'est parfaitement égal; (...) qu'il y ait également un lecteur de micro-fiches avec imprimante (...) des: des ordinateurs de traitement de texte, si possible euh le même que le mien, j'ai un Macintosh à la maison, donc que je puisse venir avec mes disquettes à la bibliothèque, remplir en bibliothèque ce que je veux faire, et repartir continuer chez moi; (...) Alors euh puisqu'on parle de l'idéal, ce qui serait évidemment formidable, c'est d'avoir en plus de ça un bon scanner, parce qu'à ce moment-là on n'a plus besoin de photocopier autant et: ça va encore mieux." (Professeur, Droit public DPU1).

"J'attends d'une bibliothèque premièrement quand je vais demander un livre, qu'on me le commande le plus tôt possible, et surtout qu'on me fasse savoir aussitôt l'arrivée du livre que le livre est arrivé, parce que finalement quand on commande un livre, c'est qu'on en a besoin. Bon. Ensuite j'attends aussi d'une bibliothèque et ça finalement on l'a bien c'est-à-dire demander des tirés à part en prêt inter bibliothèques ou en photocopie ou: comme ça euh que la personne que la bibliothèque se débrouille à trouver dans quelle bibliothèque ils peuvent me récupérer le document le plus rapidement. (...) Sinon, j'attends d'une bibliothèque d'avoir de bonnes banques de données, d'avoir accès à de bonnes banques de données, de pouvoir trouver les documents qu'on cherche dans les meilleurs délais." (Maître de conférences, Biologie B1).

"avoir un accès rapide à: à la documentation sous forme de: en particulier de recherche sur cd-rom, de trucs comme ça.(...) Un rôle important de la bibliothèque aussi, c'est le service du prêt inter-universitaire..." (Maître de conférences, Biologie B2).

"pour moi une bibliothèque c'est une source d'information (...) c'est surtout l'information donc, l'accès à l'information est-ce que euh il y a: beaucoup euh, les fichiers, est-ce que les fichiers sont à jour, euh c'est: si ils sont à jour y a pas de problème; euh bon il y a des fichiers qui sont informatisés bon ça permet d'aller plus vite ou bien euh on tire le tiroir et on cherche là-dedans euh c'est un peu plus long mais euh ça dépend de: de la bibliothèque et des: et des moyens; bon si il y a les moyens, on peut: chercher sur: un fichier informatique, et puis ça va plus vite, c'est un gain de temps et c'est: c'est estimable." (Professeur, Géologie GL1).

Ceux-ci sont très sensibles également au fait d'avoir un interlocuteur spécialiste de leur discipline :

"là-bas (à Gif-sur-Yvette), y a un ingénieur qui est chimiste - puisque c'est l'Institut de chimie des substances naturelles - donc, affecté à ça; monter le matin, donner les mots-clés, et ceci et cela, "voilà ce que je cherche"; après tout, c'est un chimiste, vous parlez donc à: quelqu'un de votre spécialité euh et si bon: c'est pas assez précis" (Maître de conférences, Chimie C1).

"euh au moins un ou une documentaliste euh bien formé dans la matière qui m'intéresse qui puisse m'aider dans mes recherches voire à qui je peux tout simplement dire écoutez euh je voudrais avoir une liste complète de: des articles sur tel ou tel domaine faites-le moi

avec euh les moyens qu'ils auront, l'ordinateur mais c'est pas la même chose de s'adresser à une personne ou à un ordinateur, donc je dirais effectivement un personnel formé non seulement euh euh en tant que documentaliste mais dans: dans mon domaine à moi; alors je dirais ça c'est c'est pour l'aspect scientifique" (Professeur, droit public DPU1).

"Il y a quand même quelques erreurs au niveau des mots-clés, quelques aberrations. Ça il y a peut-être: il faut affiner un peu ces mots: cela supposerait peut-être soit une coopération étroite pendant un certain temps entre juristes et conservateurs, ou bien cela supposerait aussi que certains conservateurs se spécialisent dans le langage juridique, et même dans les études de droit" Professeur, Droit privé DPR1).

3.2 - UNE BIBLIOTHEQUE, POUR QUOI FAIRE?

3.2.1 - Le rôle de la bibliothèque universitaire :

la bibliothèque des étudiants

Pour beaucoup d'enseignants chercheurs, la bibliothèque universitaire, c'est d'abord la bibliothèque des étudiants.

"je dirais, d'abord, support aux étudiants; parce que je pense que l'enseignant il viendra chercher les premières informations ici, et après il pourra se débrouiller; l'étudiant, ça risque d'être plus difficile; bon, je je je mettrais ça en premier, étant entendu que nous on est tous rattachés à des labos, qu'on a des: des supports ou structures différents, on a tous des contacts ailleurs (...) parce que les étudiants, hormis: hormis celle-ci euh ils n'ont pas d'autres sources; cette BU moi je dirais une priorité aux supports pour les étudiants; sachant que nous, on viendra chercher ici les premières informations; soit on les trouvera, si on les trouve pas on utilisera d'autres: d'autres moyens." (Maître de conférences, Chimie C1).

Cette enseignante pense d'ailleurs que le taux de fréquentation de la BU par les enseignants est faible, idée que partagent nombre de ses collègues, si l'on en juge par le nombre d'entre eux qui pensent figurer parmi les rares enseignants chercheurs à fréquenter la BU.

* Pour les étudiants : une bibliothèque de base

Les étudiants doivent pouvoir trouver à la bibliothèque universitaire l'essentiel de la documentation de base, les manuels, les usuels, les ouvrages généraux, les principales revues de la discipline, quelques ouvrages spécialisés. Cela d'autant plus que les librairies sont faibles, que la tradition universitaire est peu développée aux Antilles.

"Je crois que la bibliothèque, son premier rôle, c'est d'aider les étudiants, donc c'est avant tout des ouvrages généraux, un petit peu spécialisés dans un domaine mais c'est pas tête d'épingle comme nous (rire)." (Assistant, Droit privé DPR2).

Dans l'ensemble, les collections de la bibliothèque universitaire sont considérées par les enseignants chercheurs comme suffisantes et répondant bien aux besoins des étudiants (mis à part le problème du nombre d'exemplaires, qui revient de façon récurrente dans les entretiens).

"pour mes étudiants, il faut aussi donc qu'ils aient des bases: de livres dans la mesure où eux ne se les constituent pas et puis même, y a des bibliothèques publiques, et il faut qu'elle serve à ça, il faut donc qu'elle ait une fonction de formation des jeunes, d'encadrement, et qu'elle qu'il y ait donc beaucoup d'ouvrages, pour permettre une circulation plus aisée; parce que c'est vrai qu'on a souvent ce problème de 3 ou 4 exemplaires quand ils sont 80 en DEUG" (Maître de conférences, Histoire H1).

* Pour les étudiants : un lieu de travail

La bibliothèque universitaire est un lieu de travail pour les étudiants, d'autant plus qu'ils ne disposent d'aucune salle de travail dans les locaux de l'Université; elle doit donc leur offrir de l'espace, des tables suffisamment grandes, une photocopieuse; pour beaucoup, l'idéal ce sont pour les étudiants de multiples petites salles de travail qui permettent le travail de groupe. Plusieurs penchent également pour un double système : une salle de travail située à proximité des salles de cours, avec seulement quelques ouvrages de base, et la bibliothèque universitaire.

"Il faudrait qu'il y ait des endroits où les étudiants puissent travailler à 4 ou 5 (..) il faut pas que ce soit dans une grande salle, de façon à ce que ça gêne pas les gens, il faudrait qu'il y ait un peu des: des compartiments: un peu comme on fait dans les restaurants universitaires maintenant. On fait des petits box." (Maître de conférences, Biochimie BC).

* Accueillir, guider, former les étudiants

La bibliothèque universitaire a également un rôle fondamental en cela qu'elle est le lieu privilégié de la mise en contact avec les livres; elle est le lieu de toutes les confrontations, le lieu de la découverte, de l'apprentissage de la relativité des idées et des théories.

"La plupart des étudiants sont issus de milieux assez modestes et souvent issus de sections G notamment; ils n'ont pas beaucoup de bases, ni chez eux, ni dans leur tête; la bibliothèque a un grand rôle à jouer à ce niveau là; il faut que les étudiants regardent, il faut qu'ils voient". (Maître de conférences, Histoire H3).

Ce n'est pas un hasard si la question 19 a été comprise par une proportion importante d'enseignants comme portant sur la lecture des étudiants : les étudiants ne lisent pas, et c'est grave. Se documenter, c'est élargir ses connaissances. Les enseignants chercheurs déplorent unanimement le manque de curiosité intellectuelle des étudiants; les étudiants recherchent avant tout en bibliothèque des substituts de cours, manuels, recueils d'exercices; la bibliothèque universitaire doit leur donner l'occasion de découvrir et de s'intéresser à autre chose, c'est là l'un de ses rôles principaux.

“d’après mon expérience enfin j’ai pu constater que l’étudiant s’en tenait un peu trop au seul cours du dit magistral quoi (rire) et: qu’il ne faisait pas un effort pour élargir euh disons par la lecture ses connaissances quoi; bon on a beau leur dire moi je ne cesse de leur dire que je n’ai pas la prétention de faire un cours exhaustif on ne peut pas faire un cours exhaustif étant donné qu’on a quand même un temps bien précis et donc le cours lui-même n’est déjà qu’une synthèse et: j’insiste beaucoup sur le fait qu’ils doivent lire y compris d’ailleurs euh faire attention aussi à l’actualité enfin pour faire des rapprochements avec l’histoire euh lorsque cela: s’impose; alors je crois qu’il est important qu’ils puissent euh effectivement: se documenter donc par conséquent utiliser la bibliothèque universitaire ou les autres bibliothèques qui peuvent exister; et: qu’ils puissent lire” (Maître de conférences, Histoire H4).

Cette mission d’éveil de la curiosité intellectuelle est partagée entre les enseignants chercheurs et la bibliothèque universitaire: les enseignants chercheurs poussent leurs étudiants à lire, à aller en bibliothèque; il faut que celle-ci assure le relais.

“Mais je crois que l’étudiant a besoin, enfin à mon avis hein, d’avoir une bibliographie bien au-dessus de ce qu’il doit ou de ce qu’il compte lire, pour avoir une idée de l’ensemble d’une bibliographie, de ce que c’est qu’une bibliographie, une vraie, et pour avoir aussi des idées tout simplement sur le programme, sur l’ampleur du programme, et qu’on ne doit pas se réduire simplement aux livres qu’il doit lire” (Maître de conférences, Histoire H3).

Pour ce faire, elle doit proposer les ouvrages en accès direct et en apprendre l’intérêt aux étudiants;

“leur apprendre que: l’intérêt de l’accès direct et d’une bonne classification par matières, c’est que ils vont peut-être rechercher un ouvrage mais du coup ils peuvent par curiosité feuilleter celui qui est à côté et que: découvrir des choses comme ça” (Professeur, Droit public, DPU1).

“il est très important qu’ils puissent savoir qu’à côté d’un ouvrage qu’on a indiqué en cours, il y en a une vingtaine aussi importants; il faut qu’ils apprennent cette relativité, cette variété de pensée” (Professeur, Sciences politiques SP1).

“ça favorise chez eux à ce moment là ben le fait d’aller soi-même bon ben y a une grande revue qui occupe: trois mètres, ils iront plus facilement jeter un coup d’oeil aux titres, voir ce qui peut les intéresser arriver à avoir accès à une information qu’ils n’ont, à laquelle ils ne sont pas forcément: préparés mais qui est bien plus large si/ les documents sont accessibles en rayon; et à ce moment là, une photocopie accessible aussi: facilement pour pouvoir prendre des documentations; et à mon avis il n’y a que comme ça que les étudiants dépassent le stade de: lire des manuels pour apprendre un cours;” (Maître de conférences, Biologie B3).

“il y a des livres que je trouve très intéressants, que je conseille aux étudiants, mais qui sont: pas ce qu’ils cherchent c’est-à-dire que eux ils veulent des bouquins d’exercices, pour s’entraîner, et les grandes idées de la physique euh (...) mais bon euh j’ai conseillé à des étudiants y’en a qui sont venus me dire ah ouais mais ça ça sert pas pour les examens euh nous on veut des livres avec des exercices, c’est pas ça qu’il fallait nous indiquer (...) Si les étudiants ils avaient accès peut-être aux bouquins pour les voir, pour euh regarder ce qui leur plaît dedans et tout euh même s’ils pouvaient pas les emprunter mais/ ça serait pas mal; parce que nous euh on a un point de vue, c’est peut-être pas le même que ce qu’ils ont” (Chargée de recherche, Physique P).

“que les étudiants s’y sentent bien, soient incités à rester, à fouiner, qu’ils aient la possibilité de feuilleter des choses qui ne les concernent pas forcément directement; ça fonctionne par sédiment, mise en relation, en opposition, en résonance; trouver un agencement pour cela doit être possible. Ce n’est pas tellement le problème du nombre de livres...” (Maître de conférences, Littérature L1).

Il faut ensuite “apprendre à faire la synthèse d’un ouvrage, à prendre du recul.” Il est capital tout à la fois que les étudiants aient le désir de s’informer, qu’ils sachent où se trouve l’information, qu’ils apprennent à opérer une sélection de cette information et à procéder à un travail de synthèse et de mise à profit, d’exploitation de cette information.

Le personnel de la bibliothèque universitaire doit aider et guider les étudiants dans l’apprentissage de la bibliothèque universitaire, leur apprendre à utiliser les fichiers, “à se poser les bonnes questions avant même de les poser à une base de données”, les former aux techniques de recherche documentaire.

“la BU c’est le passage obligé enfin, on n’est pas qu’en cours; on ne peut en histoire on ne peut vraiment construire sa formation qu’en ayant au moins une bibliothèque derrière... parce que nous c’est vraiment une contrainte de travail. Un historien sans: sans une bibliothèque, ça: c’est la méthode de travail qui y pousse; donc ça suppose de savoir utiliser, d’avoir vraiment un contact étroit avec tout ce qui est livres et documents.” (Maître de conférences, Histoire H2).

Si inciter à la lecture est largement le rôle des enseignants (distribuer des bibliographies, donner des exposés, des fiches de synthèse...), enseigner les techniques de documentation est un rôle unanimement dévolu à la bibliothèque universitaire. Les enseignants chercheurs n’ont ni le temps ni la compétence pour le faire.

* Pour les enseignants chercheurs : raisonnables, les enseignants chercheurs, ou désabusés?

Pour eux-mêmes, les enseignants chercheurs n’attendent pas grand chose en fait de la bibliothèque universitaire. Ils déclarent en attendre en gros ce qu’elle leur donne.

Pour l'enseignement, c'est très simple, et les enseignants sont relativement satisfaits : les grands ouvrages de base.

Pour leurs recherches, les enseignants chercheurs n'attendent pas grand chose des collections de la bibliothèque universitaire en matière d'ouvrages. Ils savent que la bibliothèque universitaire n'a pas les moyens de les posséder et ils ne le lui demandent même pas. Cette question a déjà été évoquée à propos de la bibliothèque personnelle des chercheurs. En revanche, ils attendent qu'elle leur fournisse les revues spécialisées dans leur discipline, la documentation de pointe, et que le service de prêt entre bibliothèques fonctionne suffisamment bien pour remédier aux lacunes de la collection, et ce y compris avec les bibliothèques étrangères. Ils attendent aussi de la bibliothèque universitaire qu'elle repère les documents qui peuvent les intéresser et qu'elle leur fournisse cette information, ou, à défaut, qu'elle mette à leur disposition les outils qui leur permettront de le faire.

"Euh, pour les enseignants, moi je trouve, nous faciliter l'accès aux sources euh difficiles, c'est-à-dire par exemple, enfin difficiles, moins faciles que le bouquin: lambda qu'on peut s'acheter euh en librairie, mais: beaucoup d'articles; moi je dois dire que le pour moi le fonctionnement d'une BU, c'est avant même les bouquins, c'est l'article, l'article en langue étrangère, ce qui est cher et pas rentable je le sais, hein, euh, et c'est la diffusion de cette information de pointe;" (Maître de conférences, Histoire H1).

3.2.2 - Travailler en bibliothèque?

La pratique des bibliothèques et singulièrement de la bibliothèque universitaire semble une pratique sporadique. On ne va pas en bibliothèque pour y travailler, en tout cas pas pour y rédiger, c'est certain. Au fil des entretiens, de loin en loin, se dessine une pratique de la BU en pointillés.

* Lieux de travail

Sur 36 réponses exploitables à la question "Où travaillez-vous de préférence?", 26 enseignants chercheurs soit 72% de notre échantillon déclarent travailler chez eux. C'est le cas de tous les enseignants chercheurs en Histoire et Lettres, à l'exception d'un seul qui travaille dans son bureau de l'UFR Lettres mais par la force des choses : il a récemment déménagé et n'a pu encore aménager dans sa nouvelle habitation un bureau à sa convenance. Sur 15 enseignants chercheurs en sciences sociales, 11 soit 73% travaillent également à leur domicile de façon préférentielle. Une fois de plus, les enseignants chercheurs en sciences exactes sont l'exception, puisque 7 sur 10 travaillent dans leur bureau à l'université.

Dans tous les cas cependant, les raisons invoquées pour justifier cette préférence sont les mêmes : les mots qui reviennent le plus souvent sont "le calme", "la tranquillité", "l'espace", "le cadre"; le travail intellectuel requiert de toute évidence un environnement propice, des conditions idéales de confort matériel et de tranquillité.

Les enseignants en sciences sociales qui travaillent à leur bureau de l'Université sont souvent des gens qui ont des responsabilités administratives et préfèrent être sur place pour parer à toute éventualité, être disponibles pour les étudiants etc....

Deux d'entre eux invoquent cependant la proximité de la bibliothèque universitaire comme une raison supplémentaire de préférer travailler à leur bureau : pour ce Maître de conférences de Géographie, la bibliothèque universitaire est "l'instrument de travail privilégié" et il en a absolument besoin pour travailler; ce Maître de conférences de Sciences politiques habite un appartement bruyant et lui préfère pour travailler le calme de son bureau; pour lui aussi, la proximité de la BU est un élément important dans son choix; ce sont cependant les deux seules personnes pour qui cet élément soit déterminant.

Il semble que les enseignants chercheurs en sciences exactes établissent une séparation plus nette entre leur travail et leur vie privée. Au contraire de leurs collègues de sciences humaines et sociales, ils n'ont pas chez eux d'espace réservé à leur travail universitaire et sont fréquemment gênés par le bruit, les enfants... Ils invoquent d'ailleurs comme les autres le calme pour justifier leur préférence à travailler à leur bureau. Ils travaillent éventuellement chez eux pour faire quelques préparations de cours, pour corriger des copies mais l'essentiel de leur travail universitaire se fait à l'université où ils passent beaucoup de temps; certains y restent tard et y viennent même le week-end s'ils ont du travail en retard. Seuls les mathématiciens semblent apprécier le travail à domicile; là encore, cette préférence s'explique sans doute par le fait que les mathématiciens n'ont pas de travail de laboratoire à fournir, ne travaillent pas "à la paillasse" comme les chimistes et les physiciens.

Un autre facteur explicatif de cette préférence est sans doute que les sciences exactes ont derrière elles une longue tradition de travail d'équipe; il faut être sur place pour échanger l'information et les idées, confronter ses découvertes, avec ses collègues. La pratique du travail d'équipe est en revanche toute récente chez les juristes; il ressort des entretiens qu'ils n'ont commencé à travailler de cette manière que depuis que le Ministère de la Recherche les y a incités fortement; le travail de rédaction reste cependant un travail solitaire. Quant aux littéraires, ils sont foncièrement individualistes, comme l'explique ce Maître de conférences de littérature : "Je crois que: pour beaucoup de littéraires, la recherche est un peu solitaire, c'est la rencontre avec une oeuvre, un auteur, on essaie pendant une dizaine d'années de fréquenter/ hein euh, un auteur ou: une oeuvre pour essayer de: d'apporter un point de vue nouveau, de lecture. Alors il y a une grande part je crois d'individualité ou, voire d'individualisme chez les littéraires."

A l'inverse, les enseignants chercheurs en sciences humaines et sociales se sont tous aménagé de grands espaces de travail à domicile : une pièce, voire un appartement entier, est réservée au travail universitaire; dans cette pièce se trouve évidemment réunie toute

leur documentation personnelle, mais aussi souvent un matériel de communication (téléphone, fax) ainsi que le micro-ordinateur qui leur sert à la rédaction. Cet espace, c'est leur espace à eux, leur univers, il leur appartient en propre.

Grâce à leurs importantes bibliothèques personnelles, ils ont sous la main à peu près l'ensemble des références dont ils ont besoin pour rédiger un texte, et elles sont nombreuses. Ces enseignants chercheurs en effet travaillent avec une documentation importante et multiple; ils ont besoin d'espace pour étaler leur documentation, ils ont besoin constamment de vérifier des références; cette documentation, il est hors de question qu'ils la transportent avec eux et ils ne peuvent pas la laisser étalée ailleurs.

"L'avantage de travailler chez soi, c'est qu'on a tous les documents, toutes ses notes, tous ses documents. Ca c'est irremplaçable. Si j'ai besoin tout d'un coup d'une référence sur Nietzsche, je sais où la trouver, je l'ai chez moi. Et j'en ai besoin au moment où je suis en train de construire une phrase. Si c'est une référence historique, une date, un fait historique, je sais aussi que j'ai l'ouvrage chez moi. Alors que là, si je suis là (à savoir à la BU), ça va m'arrêter, il faudrait que je rentre chez moi. C'est aberrant." (Maître de conférences, Espagnol E2)

"j'ai mon bureau! J'ai tout dedans, il fait euh quasiment 30 m2 et: je commence à 4 heures du matin je m'arrête à minuit donc euh faut que ce soit je peux pas m'amuser à déménager mes choses euh quand par exemple je rédige quelque chose ça veut dire y'en a 20 m2 par terre, enfin bon donc euh un problème de local; et si je devais prendre le bureau à l'UFR, bon j'ai un bureau ici mais je ne peux pas y travailler comme ça matériellement" (Maître de conférences, Histoire H2)

"- A1/ le plus souvent à la maison: voilà: ma bibliothèque.

- A2/ Oui, on a tout un espace dans notre maison qui est consacré à ça : bibliothèque, salle de travail, tout ça..." (Maîtres de conférences, Anglais A1/A2)

"pour mon travail personnel, à l'évidence je travaille chez moi parce que d'abord chez moi j'ai une belle bibliothèque et parce que chez moi j'ai des outils également performants pour écrire que je n'ai nulle part ailleurs, quoi; enfin un ordinateur, quoi." (Détaché à l'Université, Sciences de l'éducation SED)

"Chez moi dans ma bibliothèque; et je suis très malheureux en ce moment, parce que on a: une maison beaucoup trop petite et donc je suis obligé de partager ma: mon espace de travail avec la famille. C'est très embêtant : le computer, les bouquins, les paperasses..." (Lecteur, Espagnol E3)

“J’ai une petite pièce dans ma maison qui est mon bureau donc euh qui est fouillis hein, enfin qui est fouillis, qui est un peu: bordélique, c’est mon: c’est mon truc à moi, où j’ai mon: j’ai mon petit ordinateur, un grand bureau avec le téléphone à côté (..) Bon mais c’est un peu bordélique hein, vraiment, c’est ma salle noire un peu, c’est ma salle où je me retire.” (Maître-Assistant, Linguistique LG)

On le voit, ils sont extrêmement jaloux de cet espace privé, qui leur appartient en propre; leur instinct de possession s’affirme nettement à propos de leur bureau.

Le cadre influe beaucoup sur leurs capacités de travail; l’agrément du cadre est très important pour eux :

“c’est quand je suis chez moi que je: rédige le mieux parce que: le cadre est très: j’habite tout à fait la campagne donc euh près d’une rivière donc c’est un cadre tout à fait reposant et on peut vraiment: euh disons on a la tranquillité d’esprit pour pouvoir euh rédiger donc euh disons que c’est chez moi que je rédige: le mieux.” (Maître de conférences, Histoire H4)

“Chez moi. Parce que/ d’abord c’est plus joli que ces bureaux et: je suis et le cadre de travail influe beaucoup sur mes capacités à travailler ça c’est: c’est clair c’est net” (ATER, Droit public DPU2)

“Y a des rosiers à la fenêtre que je cultive (rire)” (Maître-Assistant, Linguistique LG).

Les commodités matérielles expliquent aussi largement cette préférence : problèmes d’horaires, pour les lève-tôt qui se mettent à leur table de travail dès 5 heures le matin, et les nocturnes qui travaillent la nuit. Le travail intellectuel est souvent également un travail de longue haleine : il demande une grande concentration et requiert le calme, la sérénité, la solitude; il peut facilement se prolonger des heures durant, d’où le besoin de se sentir physiquement à l’aise (ce qui peut se manifester par exemple pour ce Maître de conférences d’espagnol par le fait de travailler “en tenue décontractée”) et de faire une petite coupure de temps en temps : prendre une douche pour l’un, boire une bière ou un coca pour l’autre, s’allonger dix minutes, prendre un café, ou encore se coucher et regarder le plafond pour aider à la concentration (sic).

Ils ne ressentent nullement le besoin d’aller travailler en bibliothèque, ils ont suffisamment de documentation chez eux.

“il faut une bibliothèque pour travailler, d’accord? Alors c’est soit la BU, soit chez soi; comme j’ai assez chez moi (rire) par rapport à la BU, de temps en temps je viens prendre un bouquin mais je travaille pas ici.” (Maître de conférences, Histoire H3)

"j'ai déjà un peu l'ensemble de mes: documents, chez moi; donc euh voilà, c'est: je n'en ressens pas le besoin;" (Maître de conférences, Economie SE2).

* Travailler en BU?

Travailler, travailler vraiment, profondément, efficacement, rédiger à la bibliothèque universitaire, les enseignants chercheurs sont unanimes, c'est impossible : la bibliothèque c'est bruyant, c'est petit, il n'y a pas d'espace pour s'installer, on ne peut pas laisser traîner sa documentation...

"j'ai beaucoup de mal à travailler en bibliothèque; enfin ça dépend des bibliothèques; euh la nôtre j'ai beaucoup de mal parce que je me retrouve: avec les étudiants euh ils sont quasiment calmes hein mais enfin j'arrive pas à me concentrer.(...) Je n'ai jamais pu par exemple rédiger comme je vois certains le faire et je: je salue leur courage et leur capacité à le faire, je n'ai jamais pu rédiger un article en bibliothèque;" (Maître de conférences, Sciences politiques SP3)

"C'est pas commode de travailler à la bibliothèque; il n'y a pas de place, l'espace n'est pas suffisamment grand, on est les uns sur les autres." (Maître de conférences, Economie SE1)

"en bibliothèque on n'a pas non plus de: d'espace qui nous soit réservé c'est pas que j'ai pas envie d'être au milieu des étudiants mais c'est quand même en général plus bruyant mais euh disons par préférence je travaille chez moi." (Professeur, Droit public DPU1)

"on n'a pas une tendance à aller euh fff être seul dans un bureau et travailler et dire "bon ben au lieu de rester seul je vais à la bibliothèque", je crois qu'on: faut vraiment aimer travailler en groupe pour: (rire) on se dit bon je reste dans mon coin." (Maître de conférences, Mathématiques M2)

"On n'est pas tout à fait à son aise dans la bibliothèque pour travailler, parce que, si vous voulez, il faut savoir ce qu'on fait : soit on s'installe à la bibliothèque pour travailler pour faire son article ou pour faire son cours, donc il faut un espace suffisant, il faut transporter avec soi un certain nombre de documents, et on peut donc travailler et en même temps faire de la recherche, autour, dans les ouvrages; mais, bon, les locaux de la bibliothèque sont ainsi faits et puis nous avons des bureaux qui sont un petit peu éloignés de la bibliothèque donc: l'organisation géographique je veux dire est ainsi faite qu'on spécialise son temps : on a un temps d'écriture et puis un temps de recherche à la bibliothèque, donc quand on recherche à la bibliothèque, on a un programme important et on doit photocopier parce qu'on n'a pas le temps de lire, on photocopie et on traite ensuite l'information. Ca je crois qu'il y a une dissociation des deux phases de la recherche, quoi." (Professeur, Droit privé DPR1)

“En général j’aime pas travailler dans une bibliothèque; quand je vais en bibliothèque euh je cherche un article, je le photocopie et je l’emporte chez moi pour travailler; chez moi ou dans mon bureau; mais ordinairement, je travaille pas dans une bibliothèque; je travaille, l’essentiel, je fais pas dans une bibliothèque.” (Professeur, Chimie C3)

“je travaille pas à la bibliothèque, c’est décourageant. La salle de lecture c’est une volière! Une année il a fallu que le conservateur y fasse la police, donc c’est pas la peine: d’insister.” (Maître de conférences, Anglais A2).

La présence des étudiants gêne un certain nombre d’enseignants :

“(…) bon en plus, certains enseignants -c’est pas mon cas - mais certains enseignants n’aiment pas trop se mélanger avec les étudiants, donc dans la salle commune quoi. C’est vrai que si on veut préparer un TD, on n’a pas envie que les étudiants voient le thème qu’on va préparer pour 15 jours plus tard: ou même préparer un examen, bon on va pas faire ça devant eux quand même.” (Assistant, Droit privé DPR2)

“Je pense qu’un enseignant qui viendrait travailler là peut-être serait gêné, je ne sais pas, de se retrouver parmi les étudiants, comme ça. Peut-être qu’il craindrait d’être interrompu aussi.” (Maître de conférences, Espagnol E2).

3.2.3 - Pratiques de bibliothèque universitaire

3.2.3.1 - Le discours

De fait, la bibliothèque universitaire n'est qu'un complément, qu'un lieu où on passe emprunter le document qui manque pour aller le photocopier si possible sur la photocopieuse gratuite de l'UFR et l'emporter chez soi pour le travailler. C'est tout au moins ce qui transparait à ce stade de l'entretien. La deuxième raison d'aller à la bibliothèque universitaire, c'est d'y consulter les revues. Nous verrons si les réponses au questionnaire confirment ou infirment ce sentiment.

"(...) de temps en temps je viens prendre un bouquin mais je travaille pas ici." (Maître de conférences, Histoire H3)

"A la bibliothèque non je ne travaille pas souvent à la bibliothèque sauf lorsque j'ai à préparer des: des communications, des articles et que la documentation existe là-bas, donc je ne peux pas les emporter." (Professeur, Géographie G2)

"quand je vais en bibliothèque c'est pour euh pour voir donc les Bulletins signalétiques, pour lire un peu mais euh quand je trouve un: un document qui m'intéresse je l'emprunte/ et: je travaille ici; sauf si c'est un document qui ne sort pas, alors là c'est autre chose. (rire)" (Professeur, Géologie GL)

" - A1/ je vais parfois mais de moins en moins à la salle des périodiques quoi, pour consulter un peu, prendre des notes, mais enfin c'est accessoire.

- A2/ C'est qu'on est deux on se répartit le travail. Généralement, c'est moi qui fais le travail de repérage, et puis j'emprunte, je rapporte." (Maîtres de conférences, Anglais A1/A2)

"Je viens ici (à savoir à la BU) pour compléter le travail de fonds si vous voulez." (Maître de conférences, Droit public DPU1)

"Principalement je prends des notes dans les bibliothèques. Quand ce sont des bouquins que je ne peux pas sortir, j'ai des cahiers et je relève des choses sur les cahiers." (Maître-Assistant, Linguistique LG)

"Si j'ai pas quelque chose ou bien pour diversifier je vais à la bibliothèque. Je retire les revues, les revues parce que y a beaucoup de revues. Et je suis curieux de les voir: toutes, alors je les retire: une fois par semaine." (Maître de conférences, Droit privé DPR3)

"il m'arrive rarement d'aller en BU sauf pour des revues comme Pouvoirs ou pour les QSJ ou: les recueils de droit international ça nous n'avons pas là-haut (c'est-à-dire à la bibliothèque du CRPLC), la RDI la RGDIP, la JDI; oui je vais en BU et j'y suis connu; je suis un de ceux qui pratiquent, qui pratiquent et qui fréquentent" (ATER, Droit public DPU2)

"(à la BU) bon, on va chercher le bouquin, on photocopie, on va travailler chez nous. C'est quand même plus pratique." (un peu plus loin) "Donc parfois je pars, j'ai une demi-journée je dis bon je vais à la bibliothèque, je vais bien voir si je trouve quelque chose qui m'intéresse et je feuillette bon..." (Assistant, Droit privé DPR2)

"les bureaux sont à: à deux pas, c'est c'est rare qu'on: travaille à: à la bibliothèque; on vient emprunter un ouvrage on: on le sort on le ramène.; la bibliothèque est surtout euh fréquentée euh au niveau du travail par les étudiants." (Maître de conférences, Biologie B1)

"On travaille pas en bibliothèque; on va fouiner dans les rayons..." (Maître de conférences, Biologie B3).

Un assistant de mathématiques qui possède une grosse bibliothèque personnelle et dispose d'une petite bibliothèque de département a une pratique de la BU qui détonne par rapport à celle de ses collègues: lui la fréquente essentiellement pour lire la presse générale, Le Monde et d'autres revues, régulièrement, ainsi que pour découvrir dans les magasins des ouvrages sur des sujets très éloignés de sa discipline, d'histoire par exemple. A ce stade, il est le seul à avoir une pratique "distractive" de la BU.

Enfin, nous l'avons vu, la bibliothèque universitaire est, comme le dit ce Maître de conférences d'Espagnol, "la chose des étudiants"; les enseignants eux ont les grands ouvrages de référence chez eux, leur bibliothèque, le calme. Emprunter les ouvrages généraux, c'est aussi pénaliser les étudiants, car ces ouvrages ne sont pas en nombre d'exemplaires suffisant à la bibliothèque.

"Ce qui explique que je vais très rarement à la bibliothèque, parce que: j'ai des spécimens et puis: c'est vrai que: si on travaille sur les ouvrages généraux, faut les garder assez longtemps et puis comme il y en a pas un nombre d'exemplaires tellement important à la fac, bon c'est pas la peine de les prendre, autant les laisser aux étudiants." (Assistant, Droit privé DPR2).

Cette grandeur d'âme étonne un peu chez cet enseignant alors même que d'autres avouent garder les ouvrages sous le coude plusieurs mois; il faut peut-être y voir tout autant une façon de justifier sa faible fréquentation de la bibliothèque universitaire qu'une preuve de ce sentiment que la bibliothèque universitaire est avant tout la bibliothèque des étudiants, et pas celle des enseignants chercheurs.

D'après ces assertions, on pourrait supposer que les visites en bibliothèque universitaire vont être de courte durée, les deux services les plus utilisés étant le prêt à domicile et la consultation de périodiques. Le dépouillement des questionnaires va nous éclairer sur ces points.

3.2.3.2 - Pratiques effectives : le questionnaire

A - FREQUENCE ET DUREE DES VISITES

Tableau 1 : FREQUENCE DES VISITES

	Lettres, Histoire	Sciences sociales	Sciences exactes	Global
3 à 4 fois par semaine	-	5 (42%)	-	5 (17%)
1 ou 2 fois par semaine	2 (25%)	4 (33%)	2 (22%)	8 (27%)
1 à 2 fois par mois	4 (50%)	3 (25%)	6 (66%)	13 (45%)
moins d'une fois par mois	2 (25%)	-	1 (11%)	3 (10%)

La fréquence de visite des enseignants chercheurs à la BU est, quoiqu'eux-mêmes puissent en penser, assez grande : sur 29 réponses exploitables à notre questionnaire, seuls 3 enseignants chercheurs viennent moins d'une fois par mois en BU. La grosse majorité d'entre eux vient entre 1 à 2 fois par semaine (8 occurrences) et 1 à 3 fois par mois (13 occurrences), soit au total près de 70% des enseignants chercheurs. 5 enseignants chercheurs viennent très régulièrement, 3 à 4 fois par semaine; ce sont 5 enseignants chercheurs de sciences sociales. Les enseignants chercheurs de ces disciplines sont d'ailleurs plus réguliers dans leur pratique que tous leurs autres collègues : 75% d'entre eux viennent au moins une fois par semaine en BU et aucun n'y vient moins d'une fois par mois. Inversement, les littéraires et les scientifiques ont une pratique nettement plus occasionnelle de la bibliothèque universitaire.

Tableau 2 : DUREE DES VISITES

	Lettres, Histoire	Sciences sociales	Sciences exactes	Global
moins d'1/4 h	3 (37%)	-	2 (22%)	5 (17%)
1/4 h à 1 h	1 (12%)	9 (75%)	3 (33%)	13 (45%)
1 h à 2 h	1 (12%)	2 (16%)	1 (11%)	4 (14%)
2 h à 4 h	-	-	-	-
plus de 4 h	-	-	-	-
Très variable (NSP)	3 (37%)	1 (8%)	3 (33%)	7 (24%)

Les visites sont dans l'ensemble de courte durée, ce qui corrobore ce que semblaient déjà indiquer les entretiens, moins d'une heure dans 62% des cas. Là encore, la pratique des enseignants chercheurs en sciences sociales semble plus régulière et plus homogène : des visites de 1/4 h à 1 h dans 75% des cas. Un seul enseignant chercheur en sciences sociales s'avère incapable de chiffrer sa pratique, alors que c'est le cas pour le tiers de ses collègues des autres disciplines. Ces derniers viennent également moins longtemps puisqu'ils sont 3 en Lettres et Histoire, 2 en Sciences exactes à déclarer que leurs visites n'excèdent pas 1/4 h. D'autre part, on remarque qu'aucun d'entre eux ne vient plus de deux heures d'affilée à la bibliothèque, ce qui confirme le fait qu'ils ne s'y installent pas pour travailler.

B - UTILISATION DES SERVICES

a - Utilisation globale de la bibliothèque universitaire

Pour chaque enseignant chercheur, nous avons calculé un indice global d'utilisation des services, tenant compte à la fois du nombre de services utilisés et de la fréquence d'utilisation de ce service : à chaque fréquence (jamais, une fois au moins, plusieurs fois) a été attribué un indice de 0 (jamais) à 3 (souvent); la somme de ces indices donne pour chaque interviewé un indice global d'utilisation des services de la BU.

Selon les personnes, cet indice varie de 0 (?) à 33.

La répartition par disciplines encore une fois est révélatrice : l'indice moyen d'utilisation des services pour les enseignants chercheurs de sciences sociales est égal à 19, contre 14 pour les littéraires et historiens, et 11 seulement pour les scientifiques. Cela semble prouver que les enseignants chercheurs en sciences sociales sont les principaux utilisateurs des services de la BU.

b - Variété des services utilisés

Pour chaque discipline, on a calculé également le nombre moyen de services utilisés par individu :

Les enseignants chercheurs en sciences sociales utilisent une plus large palette de services que leurs collègues des autres disciplines : 9,4 services en moyenne contre 6,5 pour les littéraires et historiens et 5,77 pour les scientifiques, qui décidément semblent être les plus faibles utilisateurs de la BU. Il se peut que l'existence de petites bibliothèques spécialisées au sein des différents départements de l'UFR Sciences, bien qu'elles soient considérées comme pauvres par les enseignants chercheurs, ainsi que de dépôts permanents faits par

la BU dans certains laboratoires scientifiques soit un facteur explicatif de cette non fréquentation de la BU. Cependant, les juristes, qui ont également de petites bibliothèques spécialisées dans leur domaine, figurent parmi les plus grands utilisateurs de la BU. Sans doute ressentent-ils plus le besoin de diversifier leurs sources de documentation.

c - Palmarès des services

Tableau 3 : UTILISATION GLOBALE DES SERVICES DE LA BU

	Jamais	1 fois au moins	plusieurs fois	souvent
Fichier Auteurs.....	4 (13,8%)	4 (13,8%)	15 (51,7%)	6 (20,7%)
Fichier Matières.....	3 (27,6%)	4 (13,8%)	11 (37,9%)	6 (20,7%)
Renseignements.....	9 (31%)	2 (6,9%)	13 (44,8%)	5 (17,3%)
Salle de libre-accès*.....	9 (45%)	1 (5%)	6 (30%)	4 (20%)
Salle d'usuels.....	17 (58,6%)	3 (10,3%)	7 (24,1%)	2 (6,9%)
Salle de bibliographie*.....	11 (55%)	3 (15%)	5 (25%)	1 (5%)
Communication d'ouvrages sur place.....	13 (44,8%)	3 (10,3%)	10 (34,5%)	3 (10,3%)
Consultation de périodiques.....	2 (6,9%)	1 (3,4%)	14 (48,3%)	12 (41,4%)
Consultation de microfilms.....	17 (58,6%)	5 (17,3%)	4 (13,8%)	3 (10,3%)
Prêt à domicile.....	7 (24,1%)	0	11 (37,9%)	11 (37,9%)
Prêt entre bibliothèques.....	17 (58,6%)	2 (6,9%)	6 (20,7%)	4 (13,8%)
Bases de données.....	23 (77,8%)	3 (10,3%)	3 (10,3%)	0 /
Photocopies.....	12 (41,4%)	4 (13,8%)	8 (27,6%)	5 (17,3%)

*Ces services n'existant pas en Guadeloupe, le calcul est effectué sans tenir compte des enseignants chercheurs en sciences exactes.

Ce tableau confirme nettement ce que les entretiens nous avaient laissé supposer : le service le plus utilisé est le service de consultation des périodiques, qui non seulement a le plus faible taux de non-utilisation mais est de surcroît utilisé fréquemment dans la plupart des cas (plusieurs fois ou souvent dans près de 90% des cas). Vient ensuite le fichier Auteurs, qui a le deuxième plus faible taux de non-utilisation mais qui est utilisé de façon plus sporadique, et le service de prêt à domicile, utilisé très régulièrement par ceux qui s'en servent, soit plus de 75% des enseignants chercheurs toutes disciplines confondues.

A l'autre bout apparaissent des services totalement sous-utilisés par les enseignants chercheurs de l'Université des Antilles-Guyane : l'interrogation de bases de données est utilisée seulement par 20% des enseignants chercheurs, et encore ne l'utilisent-ils que rarement (aucun ne pense l'utiliser souvent). Le PEB, la consultation de microfilms et la salle d'usuels ne sont utilisés que par 42% des enseignants chercheurs; le PEB et la salle d'usuels semblent cependant faire l'objet d'une utilisation plus régulière que la consultation de microfilms, très ponctuelle. La salle de bibliographie est également totalement sous-utilisée, puisque seulement 45% des chercheurs l'utilisent (plusieurs d'entre eux ignoraient même son existence jusque-là) et que une personne seulement déclare l'utiliser souvent.

On a calculé ensuite pour chaque discipline un indice moyen d'utilisation par service qui tient compte de la fréquence d'utilisation, en faisant pour chaque service la moyenne des indices d'utilisation individuels de ce service (voir tableau 4 en page suivante).

Tableau 4 : UTILISATION DES SERVICES SELON LA DISCIPLINE

	Lettres, Histoire	Sciences sociales	Sciences exactes	Global
Fichier Auteurs	1,87	2,25	0,88	1,72
Fichier Matières	1,12	2,16	1	1,51
Renseignements	1,50	1,66	1,22	1,48
Salle de libre accès *	0,87	1,50	-	1,15
Salle d'usuels	0,50	1,50	0,10	0,79
Salle de biblio- graphie *	0,87	0,75	-	0,80
Communication d'ouvrages sur place	0,37	1,75	0,88	1,1
Consultation de périodiques	2	2,50	1,88	2,17
Consultation de microfilms	0,87	1,16	0,11	0,75
Prêt à domicile	1,37	2,25	2,11	1,89
Prêt entre bibliothèques	0,62	1	1	0,89
Bases de données	0	0,08	0,88	0,31
Photocopies	1,25	1,33	1	1,20
(moyenne)	(1,07)	(1,46)	(0,85)	

* Ces services n'existant pas en Guadeloupe, le calcul est effectué sans tenir compte des enseignants chercheurs en sciences exactes.

Les indices toutes disciplines confondues corroborent (heureusement) les indications fournies par le tableau précédent. Ce tableau pondéré par la fréquence d'utilisation montre clairement que le service le moins utilisé est très nettement l'interrogation de bases de données, suivi par la consultation de microfilms, la salle d'usuels, la salle de bibliographie et le prêt entre bibliothèques. Serait-ce que les enseignants chercheurs de l'Université des Antilles-Guyane sont réfractaires à l'utilisation des nouvelles technologies?

De légères différences apparaissent entre les diverses disciplines quant à l'utilisation des services : si la consultation de périodiques arrive en tête et chez les littéraires et historiens et chez les enseignants chercheurs en sciences sociales, elle est précédée chez les scientifiques par le prêt à domicile. La salle de bibliographie est utilisée principalement par les littéraires et historiens; quant à l'interrogation de bases de données, elle est l'apanage exclusif des enseignants chercheurs en sciences exactes. Littéraires et historiens utilisent peu le service de PEB; si les fichiers Auteurs obtiennent sans conteste les suffrages des enseignants chercheurs en sciences humaines et sociales, c'est le fichier Matières qui a la faveur des scientifiques; ils lui préfèrent cependant le renseignement direct auprès du personnel de la BU, ce qui est également le cas des littéraires et historiens. Les enseignants chercheurs en sciences sociales se débrouillent semble-t-il mieux seuls, puisque le renseignement auprès du personnel n'arrive chez eux qu'en sixième position, loin derrière les fichiers auteurs et matières. Les scientifiques n'utilisent absolument pas le service de consultation de microfilms; ils ne fréquentent pas non plus la salle d'usuels de Fouillole, qui, il est vrai, propose assez peu d'ouvrages. Dans l'ensemble d'ailleurs, les différentes salles de travail de la bibliothèque universitaire sont peu utilisées par les chercheurs, ce qui n'est pas pour nous étonner compte tenu de ce que nous savons déjà.

On ne peut rien déduire de la communication d'ouvrages sur place, qui semble avoir été mal comprise par nombre d'interviewés, certains l'ayant confondue avec le prêt à domicile; on peut en revanche de ce fait majorer légèrement sans risque le taux d'utilisation de ce dernier service. Quant à l'utilisation des photocopieuses de la bibliothèque universitaire, elle est plus forte que ce que les entretiens laissent supposer, puisqu'il aurait semblé que les enseignants chercheurs transportent systématiquement les documents jusque dans les locaux de leur UFR de rattachement pour les y photocopier sur les crédits de l'UFR. En réalité, c'est un service très utilisé par les littéraires et les historiens, ainsi que par les scientifiques (relativement à leur utilisation des différents services).

3.2.3.3 - Satisfactions et frustrations

A - LES SERVICES : NOUVELLES TECHNOLOGIES, RIEN NE VA PLUS!

La question li-4 du questionnaire visait à mesurer la satisfaction des enseignants chercheurs à l'égard des services utilisés. 29 réponses ont été données à cette question; un code de 0 (non-satisfait) à 2 (très satisfait) a été attribué à chacune des modalités de réponse. Pour chacun des services, nous avons fait la somme de ces valeurs et cette somme a été ensuite divisée par le nombre d'utilisateurs effectifs du service considéré.

Tableau 1 : SATISFACTION A L'EGARD DES SERVICES UTILISES

	Global	Lettres Histoire	Sciences sociales	Sciences exactes
Fichier Auteurs	1,52	1,28	1,66	1,33
Fichier Matières	1,21	0,75	1,33	1,28
Renseignements	1,9	2	1,81	2
Salle libre-accès *	1,66	1,33	1,77	/
Salle Usuels	1,63	NS	1,6	/
Salle bibliographie *	1,62	1	2	/
Communication sur place	1,6	/	1,77	1,33
Microfilms, microfiches	1,5	1,66	1,42	/
Prêt à domicile	1,85	2	1,90	1,66
PEB	1,75	1,33	1,8	1,75
Bases de données	1,16	/	NS	1
Photocopies	1,30	NS	1,25	0,66

* Ces services n'existent pas en Guadeloupe et ne peuvent par conséquent être utilisés par les scientifiques.

Le service qui obtient le meilleur taux de satisfaction global est le renseignement auprès du personnel (le personnel est "gentil et compétent"). Le prêt à domicile (1,85) et le PEB (1,75) obtiennent également de bons scores; on peut s'en étonner dans le cas du PEB, tant décrié lors des entretiens : est-ce que ceux qu'il irritait trop ont fini par y renoncer ou est-ce que ses détracteurs sont bruyants mais peu nombreux? On peut supposer en fait que c'est simplement parce que d'une part les usagers sont ravis de son existence, même s'il faut l'améliorer, et que d'autre part, ses défauts sont souvent plus portés à la charge des PTT qu'à celle de la bibliothèque.

Les salles de libre-accès, d'usuels et de bibliographie ainsi que le prêt d'ouvrages sur place obtiennent des scores encore honnêtes; le fichier Auteurs se situe juste à la moyenne (1,52) ce qui n'est pas très brillant.

En-dessous de la moyenne, on trouve la consultation de microfilms, les photocopies et, bons derniers, le fichier Matières et l'interrogation de bases de données.

Ont obtenu au moins un zéro pointé : le Fichier Matières qui bat tous les records avec 3 mentions zéro (2 en sciences sociales et une en Lettres et Histoire), la communication sur place, la salle de bibliographie, le prêt à domicile, la consultation de microfilms, les bases de données et la photocopie.

Les commentaires, que plusieurs usagers ont faits, nous apportent d'utiles indications complémentaires : l'organisation des fichiers est très critiquée, elle fait l'objet du plus grand nombre de commentaires : les fichiers sont trop nombreux, trop complexes, ne sont pas à jour. Le fichier Matières doit être affiné, les mots-clés ne sont pas toujours bien choisis, certaines matières n'existent pas (cette série de critiques est surtout le fait des juristes et des politologues).

On critique beaucoup également l'organisation spatiale de la bibliothèque : le classement des ouvrages dans les salles de libre-accès paraît incompréhensible à certains et on se perd dans la salle d'usuels ainsi que dans la salle des périodiques. La petitesse des salles est également évoquée à plusieurs reprises.

Le problème des délais d'obtention des ouvrages est également plusieurs fois soulevé : délais trop longs pour le PEB, attente trop longue des documents pour la communication sur place.

Les bases de données sont incomplètes, on demande des abonnements à d'autres bases de données, américaines notamment (cette demande émane des scientifiques, exclusivement).

La photocopieuse est une calamité : files d'attente, encombrement, manque de personnel, obligation d'avoir une carte, mauvaise qualité des photocopies, les enseignants chercheurs préfèrent encore se déplacer et déplacer les documents jusqu'à leurs UFR respectives, ce qui pourtant ne les enchante guère.

Sont évoqués une fois le temps de prêt à domicile, trop court, et la mauvaise qualité du lecteur de microfilms, qui oblige à s'arracher les yeux.

Enfin, l'insuffisance des collections est évoquée à deux reprises, nous y reviendrons ultérieurement.

Par discipline, les plus satisfaits globalement sont les enseignants chercheurs en sciences sociales (taux de satisfaction moyen par personne : 1,63); les littéraires et historiens donnent une note moyenne globale de 1,5 et les scientifiques de 1,35.

Les plus satisfaits du renseignement auprès du personnel sont les littéraires et les scientifiques qui lui attribuent la meilleure note : 2. Les enseignants chercheurs en sciences sociales sont des inconditionnels de la salle de bibliographie, qui obtient chez eux le même taux de satisfaction maximum. Chez les littéraires, cette note est également attribuée au service de prêt à domicile.

Les deux services les plus décriés par les enseignants chercheurs en sciences sociales sont la photocopie et le fichier Matières; c'est parmi eux cependant que ce fichier fait le moins mauvais score. Les scientifiques sont très agacés également par la photocopie mais les bases de données n'obtiennent pas un score beaucoup plus fameux. Le fichier Matières attire légèrement moins leur ire. Les littéraires et historiens enfin donnent la plus mauvaise note au fichier Matières : 0,75, qui est le plus mauvais résultat de toute la grille à l'exception du 0,66 donné par les scientifiques à la photocopie. On peut supposer que le fichier Matières ne pose pas le même type de problèmes aux scientifiques en raison de l'exactitude des dénominations dans leurs disciplines respectives. Il est vrai aussi qu'ils en sont les plus faibles utilisateurs et que ce n'est pas par conséquent leur premier souci.

En conclusion, le plus gros problème à la BUAG, c'est tout ce qui touche à l'informatique et aux nouvelles technologies; il semble que les améliorations et les solutions soient à chercher de ce côté-là.

B - LES COLLECTIONS

Les réponses à la question III-1 sont à peu près inexploitable; d'une part, le taux de réponses partielles est très élevé, d'autre part il faudrait traiter la question discipline par discipline, ce qui est impossible compte tenu de la faiblesse de notre échantillon. On peut cependant en retenir un certain nombre d'indications.

- Par rapport à leurs besoins personnels, le taux global de réponses positives est de 31% contre 44% de réponses négatives et 25% de non-réponses. La demande des enseignants chercheurs pour eux-même, logiquement, se porte avant tout sur les ouvrages spécialisés (65,5% considèrent qu'ils sont en nombre insuffisant) et sur les périodiques (69% trouvent insuffisantes les collections de la bibliothèque universitaire sur ce plan). Périodiques et ouvrages spécialisés obtiennent d'ailleurs de très faibles taux de non-réponses, ce qui semble prouver que ces besoins sont importants et clairement identifiés par les enseignants chercheurs. 38% des enseignants chercheurs sont satisfaits du nombre de bibliographies mises à leur disposition, mais 38% également les trouvent insuffisantes. Le taux de réponses positives ne dépasse celui des réponses négatives que dans le cas des manuels et des ouvrages de référence mais chaque fois le taux de non-réponses avoisine 40%.

- Le taux global de réponses positives est nettement plus élevé en ce qui concerne les besoins des étudiants (45,5% de oui, 26,9% de non, 27,6% de non-réponses).

Les enseignants chercheurs se sentent tout à fait à même de répondre sur les ouvrages de référence et manuels qui obtiennent le plus faible taux de non-réponses; à 62%, les enseignants chercheurs considèrent que le nombre de manuels mis à la disposition des étudiants est insuffisant (5,5% seulement considèrent que les manuels sont en nombre suffisant). A l'inverse, ils sont relativement satisfaits du nombre d'ouvrages de référence (à 62% également contre seulement 4% d'insatisfaits).

Dans les autres cas, ils semblent douter, si l'on en juge par le taux élevé de non-réponses. Dans l'ensemble, le nombre de revues leur paraît correct (55% de oui contre 13,8% de non, le taux de non-réponses est important) ainsi que celui des bibliographies (41% de oui contre 10% de non, mais le taux de non-réponses est de 49%!). Pour les ouvrages spécialisés, les avis sont très partagés : 41% de oui, 28% de non, 31% de non-réponses). Les enseignants chercheurs ne connaissent guère les besoins de leurs étudiants en matière de documentation spécialisée. On peut cependant supposer que les non-réponses s'approchent des oui, elles signifient en tout cas que leurs étudiants ne se plaignent pas.

On remarquera que dans les deux cas le taux de non-réponses concernant les bibliographies est élevé (24% et 49%). Serait-ce que les enseignants chercheurs les utilisent moins que ce qu'ils veulent bien dire par ailleurs?

- Il est quasiment impossible de conclure quoi que ce soit de l'analyse par disciplines. En ce qui concerne les besoins personnels, tout au plus peut-on dire que les moins satisfaits globalement sont les scientifiques (le taux de satisfaction moyen est de 15,5% seulement, contre un taux de frustration de 55,5%); c'est seulement chez les enseignants chercheurs

en sciences sociales que le taux de satisfaction dépasse le taux de frustration (43% contre 38,3%). Chez les scientifiques, seuls les manuels destinés à leurs propres besoins en matière d'enseignement obtiennent un taux de satisfaction correct.

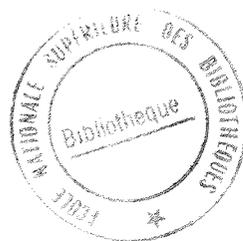
Chez tous, la demande se porte essentiellement sur les ouvrages spécialisés et les périodiques. Le problème est plus général dans le cas des hispanistes, qui réclament un peu de tout. Les historiens réclament plus spécifiquement des bibliographies et des périodiques d'Histoire de l'art. Quant aux enseignants de langues en général, ils réclament des revues en langues étrangères. En sciences sociales et lettres, une spécialisation plus grande dans le domaine Caraïbe est également suggérée par plusieurs enseignants.

Enfin, beaucoup de commentaires, en particulier en sciences exactes et en sciences sociales portent sur le manque d'ouvrages récents.

En ce qui concerne les besoins des étudiants, le taux de satisfaction moyen est plus élevé que le taux de frustration chez tous (respectivement 52,5% contre 37,5% pour Lettres et Histoire, 60% contre 28,3% pour Sciences sociales, 20% contre 15,5% pour Sciences exactes). Là encore, les plus insatisfaits semblent être les scientifiques mais le taux de non-réponses (64,5%) est trop élevé chez eux pour qu'il soit possible d'en tirer des conclusions. Disons simplement qu'il est clair que le gros problème pour les scientifiques et les enseignants chercheurs en sciences sociales est celui des manuels, alors que les demandes des littéraires et historiens se répartissent sur l'ensemble des types de documents (un peu plus faiblement sur les bibliographies cependant).

Les réponses à la question III-2 sont inexploitable : beaucoup d'enseignants chercheurs nous ont répondu qu'ils ne venaient chercher à la bibliothèque universitaire que ce qu'ils savaient pouvoir y trouver; il est rare par conséquent qu'ils soient déçus. Pour ceux qui ont répondu, la cause majeure de déception réside dans le fait que l'ouvrage ne figure pas dans les collections de la bibliothèque. Les attitudes ensuite divergent beaucoup; très rares sont ceux qui abandonnent leur recherche; si l'ouvrage est absent car indisponible, on tente un nouvel essai plus tard; s'il n'est pas à la bibliothèque, on l'achète (l'été à Paris ou par correspondance) ou, plus fréquemment encore, on fait une suggestion d'achat à la bibliothèque universitaire. Quelques-uns enfin font jouer leurs contacts personnels, notamment chez les scientifiques. Un seul enseignant déclare s'adresser à une autre bibliothèque (il s'agit d'un professeur de Sciences politiques qui se déplace constamment entre la Guadeloupe, la France et les États-Unis).

Un autre élément intéressant figure dans le commentaire d'une enseignante d'Histoire, qui a le sentiment d'une politique d'acquisition au coup par coup. Ce thème est apparu plusieurs fois également au cours des entretiens : beaucoup d'enseignants chercheurs aimeraient trouver à la bibliothèque les nouveautés sans avoir à les commander. Les demandes d'information sur les parutions vont un peu dans le même sens. On veut bien participer aux acquisitions, mais certains ont la sensation que l'ensemble du travail de repérage repose sur eux.



C - INFLUENCE DE LA SATISFACTION SUR LA FREQUENTATION ET

L'UTILISATION DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

Pour effectuer cette mesure, nous avons utilisé l'indice individuel de satisfaction dans l'utilisation des services de la bibliothèque universitaire de chacun des enseignants chercheurs interrogés (cet indice est calculé pour chacun en faisant la somme des valeurs attribuées à chaque service utilisé, 0, 1 ou 2 et en divisant cette somme par le nombre de services effectivement utilisés par l'enseignant chercheur concerné). Nous avons réparti ensuite les enseignants chercheurs en quatre groupes d'égale importance et avons procédé à une étude comparative de cet indice avec l'indice moyen d'utilisation des services des enseignants chercheurs de ce groupe ainsi qu'avec leur fréquence moyenne de visite à la bibliothèque universitaire. Nous avons voulu faire de même avec la durée des visites mais le fort taux de non-réponses a rendu cette opération impossible.

Tableau 2 : INFLUENCE DE LA SATISFACTION SUR L'UTILISATION

Indice de satisfaction individuel	Coefficient moyen d'utilisation des services pour cette catégorie	Fréquence de visite moyenne
< 1,5	12	2,37
= 1,5	10,8	1,85
de 1,5 à 1,8	17,8	2,5
>= 1,8	21,1	3

Cette coupure en quatre groupes d'égale importance est quelque peu artificielle mais il s'avère que si la progression est inexistante entre les deux groupes les plus insatisfaits (le résultat est même l'inverse de ce qui était attendu), la progression existe et est même importante entre les trois groupes de niveau supérieur. Il semblerait donc ici que la satisfaction ait des retombées sur l'utilisation de la bibliothèque universitaire, à moins bien sûr que ce ne soit l'inverse, à savoir que plus on utilise la bibliothèque universitaire plus on apprécie ses services. Le questionnaire ne nous a pas permis de trancher....

Nous avons tenté d'établir un tableau similaire tenant compte de la satisfaction à l'égard des collections de la bibliothèque universitaire mais là encore le trop grand nombre de non-réponses a rendu impossible la mise au point d'un indice satisfaisant. Les résultats ne sont en tout cas guère concluants.

D - TYPE D'UTILISATEUR, UTILISATION ET SATISFACTION

Le même travail a été fait à partir de la typologie établie au chapitre 3-1. Nous n'avons retenu que 3 des types repérés en 3-1, les trois types principaux, les autres n'ayant pas été assez nombreux à répondre à notre questionnaire. (L'indice de satisfaction à l'égard des collections a été obtenu en faisant la somme de l'ensemble des notes (0 ou 1) attribuées par les enseignants chercheurs d'un même type aux différents types de documents considérés et en divisant cette somme par le nombre de réponses données par les mêmes enseignants chercheurs).

Tableau 3 : FREQUENTATION ET SATISFACTION SELON LE TYPE

La bibliothèque comme...	Satis- faction	Collections	Utili- sation	Fréquence
Banque de données	1,27	0,27	13,53	2,38
Temple	1,56	0,29	18,83	2,33
Libre-service	1,22	0,48	14,9	2,42

Les "gardiens du temple" sont les plus satisfaits des services de la bibliothèque universitaire, ce sont également ceux qui en font le plus grand usage, même si leur fréquence de visite est légèrement plus faible. On peut supposer qu'ils restent plus longtemps que les autres à la bibliothèque universitaire quand ils y viennent. En revanche, ils sont assez mécontents des collections, eux pour qui il est si important de pénétrer dans un temple du savoir. Les adeptes de la banque de données et du libre-service sont, logiquement, très frustrés par les services offerts par la BUAG, qui ne leur propose ni catalogue informatisé ni service suffisamment rapide et performant ni service suffisamment personnalisé pour les premiers, ni libre-accès ni horaires à la carte pour les seconds.

Tableau 4 : UTILISATION DES DIFFERENTS SERVICES EN FONCTION DU
TYPE D'UTILISATEUR

	Temple	Libre-service	Banque de données
Fichier Auteurs	2,16	1,5	1,38
Fichier Matières	1,66	1,5	1,46
Renseignements	2,16	1,25	1,15
Libre-accès	1,66	0,87	0,53
Salle Usuels	1,16	1	0,53
Salle Bibliographie	1,16	0,25	0,53
Prêt sur place	0,83	1,12	0,84
Périodiques	2,66	1,87	1,92
Microfilms	1	0,5	0,38
Prêt à domicile	1,66	1,37	1,92
PEB	1,33	0,37	1
Bases de données	0	0,12	0,61
Photocopies	1,5	1,12	1,3

Rien de très cohérent ne se dégage de ce tableau. Les modèles de référence ne semblent pas influencer énormément sur la pratique de la BU.

3.2.3.4 - Des pratiques différentes en fonction de la finalité?

L'idée est de savoir quelles sont parmi les sources d'information disponibles à la bibliothèque celles qu'utilisent le plus volontiers les enseignants chercheurs, dans le cadre de leur recherche d'une part, dans le cadre de leur enseignement d'autre part et si pour chacun elles divergent ou convergent.

Sur les 29 enseignants interrogés (8 en Lettres et Histoire, 12 en Sciences sociales, 9 en Sciences exactes), 7 déclarent utiliser les mêmes sources pour l'enseignement et pour la recherche (ce sont 4 littéraires ou historiens, 3 enseignants en sciences sociales et 1 en sciences exactes). 3 enseignants déclarent n'utiliser ces sources que pour leur enseignement (2 en Lettres et Histoire, 1 en Sciences exactes), 2 autres que pour leur recherche (2 enseignants de Sciences sociales). Un enseignant en Sciences sociales enfin ne les utilise jamais (?). Chaque fois, nous n'avons pris en considération pour les comptages que les utilisateurs effectifs.

Tableau 1 : S'INFORMER POUR LA RECHERCHE

	Lettres, Histoire	Sciences sociales	Sciences exactes
Livres, revues	4 (50%)	10 (83%)	7 (78%)
Bibliographies	6 (75%)	9 (75%)	6 (67%)
Abstracts	2 (25%)	8 (67%)	7 (78%)
Bases de données	0 (25%)	3 (55,5%)	5
Fichier Matières	3 (37,5%)	6 (50%)	2 (22%)
Collègues	1 (17%)	2 (22%)	2
Rayonnages	2 (25%)	6 (50%)	2 (22%)
Listes d'acquisitions	5 (62,5%)	6 (50%)	4 (44%)

D'après les réponses à ce questionnaire, les sources d'information les plus utilisées par les enseignants chercheurs pour leur recherche sont par ordre d'importance les livres et revues et les bibliographies (21 occurrences), puis les abstracts (17 occurrences), les listes de

nouvelles acquisitions de la bibliothèque universitaire (15 occurrences); toutes ces sources concernent plus de 50% des enseignants chercheurs qui ont répondu à ce questionnaire. Les collègues arrivent bons derniers avec seulement 5 occurrences.

Ce sont les enseignants chercheurs en sciences sociales qui utilisent les sources d'information les plus diversifiées (4,2 en moyenne), contre seulement 3,9 pour les scientifiques et 2,9 pour les littéraires et historiens. Les enseignants chercheurs en sciences sociales privilégient les livres et revues comme source d'information (rappelons ici qu'ils sont de fervents lecteurs de la presse) et utilisent beaucoup également les sources secondaires, bibliographies et abstracts. Ils sont les seuls à utiliser considérablement le furetage sur les rayonnages de la bibliothèque. Les scientifiques mettent à égalité livres et revues (il s'agit dans leur cas plus vraisemblablement de revues que de livres) et abstracts, ainsi que bibliographies. Ils sont les seuls à utiliser réellement les bases de données mais sont en revanche les plus faibles utilisateurs des listes de nouvelles acquisitions. Enfin, littéraires et historiens utilisent essentiellement les bibliographies, les listes de nouvelles acquisitions de la bibliothèque et les monographies. Leur usage des autres sources d'information est très faible.

Tableau 2 : S'INFORMER POUR L'ENSEIGNEMENT

	Lettres, Histoire	Sciences sociales	Sciences exactes
Livres, revues	5 (55,5%)	7 (63,6%)	7 (77,7%)
Bibliographies	4 (44,4%)	4 (36,4%)	1
Abstracts	1	4 (36,4%)	1
Bases de données	0	1	0
Fichier Matière	4 (44%)	5 (45,4%)	6 (66%)
Collègues	2 (22%)	1	1
Rayonnages	2 (22%)	5 (45,4%)	3 (33,3%)
Listes d'acquisitions	7 (77%)	6 (54,5%)	6 (66%)

Les sources d'information utilisées pour l'enseignement sont moins nombreuses que celles utilisées pour la recherche (82 occurrences contre 108 précédemment), moins diversifiées également : le nombre moyen de sources utilisées pour l'enseignement n'est plus que de 3,3 pour les enseignants chercheurs en sciences sociales (contre 4,2 pour la recherche), de

2,7 pour les scientifiques (contre 3,9). La palette des littéraires et historiens s'élargit au contraire légèrement mais la différence n'est pas très significative (3,1 contre 2,9 précédemment).

Livres et revues restent l'une des sources principales d'information avec un nombre d'occurrences presque aussi élevé que pour la recherche, mais les listes de nouvelles acquisitions sont cette fois à égalité avec eux (19 occurrences contre 15 précédemment). Le fichier Matières est également plus utilisé que dans le premier cas (15 occurrences contre 11). En revanche, toutes les sources secondaires voient leur utilisation diminuer très fortement : 9 occurrences contre 19 pour les bibliographies, 5 contre 17 pour les abstracts, 1 contre 8 pour les bases de données. On peut en tirer comme conclusion que les sources secondaires ne sont utilisées que pour repérer des publications très spécialisées; les ressources propres de la bibliothèque suffisent largement pour l'enseignement. Seuls les littéraires et historiens continuent à utiliser les bibliographies dans une proportion significative, ainsi que quelques enseignants chercheurs en sciences sociales; quant à la pratique du furetage, elle reste l'apanage des enseignants chercheurs en sciences sociales.

TYPES DE DOCUMENTS UTILISES

Il s'agit ici de savoir quels documents privilégient les enseignants au sein des collections de la bibliothèque universitaire et s'ils font le même usage de la bibliothèque universitaire pour leur recherche et pour leur enseignement.

5 enseignants chercheurs seulement ont déclaré utiliser le même type de documents pour les deux aspects de leur travail (3 en sciences sociales, 1 en sciences exactes, 1 en Lettres et Histoire); 2 d'entre eux n'utilisent pas la bibliothèque pour leur recherche et n'ont par conséquent pas été pris en compte dans les calculs des pourcentages recherche. 1 enseignante enfin n'a pas rempli la colonne enseignement, soit qu'elle n'utilise pas la BU pour son enseignement (?) soit qu'elle ait considéré qu'il était évident qu'elle utilisait le même type de documents dans les deux cas, ce qui est plus vraisemblable compte tenu de ses réponses à d'autres questions; dans le doute, nous l'avons écartée également dans les calculs enseignement.

Tableau 3 : QUELLE DOCUMENTATION POUR LA RECHERCHE?

	Lettres, Histoire	Sciences sociales	Sciences exactes
Manuels	0	5 (42%)	1
Ouvrages spécialisés	5 (83%)	10 (83%)	7 (77%)
Collections de périodiques	2 (33%)	5 (42%)	6 (67%)
Périodiques récents	5 (83%)	11 (92%)	8 (89%)
Encyclopédies, dictionnaires	1	3 (25%)	0
Thèses, rapports	3 (50%)	10 (83%)	5 (55,5%)
Bibliographies	3 (50%)	7 (58%)	6 (66,6%)

Les documents les plus appréciés pour la recherche sont dans l'ordre : les numéros récents de périodiques, utilisés par 89% des enseignants chercheurs, les ouvrages spécialisés (81%), Les thèses et rapports (67%) et les bibliographies (60%). L'utilisation des encyclopédies dictionnaires et manuels est très faible (respectivement 22% et 15% des enseignants chercheurs les utilisent pour leur recherche).

Il y a peu de différences significatives entre les différentes disciplines; les ouvrages spécialisés et les périodiques récents arrivent largement en tête chez les littéraires et historiens; les thèses sont également très utilisées par les enseignants chercheurs en sciences sociales, plus que par leurs collègues des autres disciplines. Enfin, seuls les scientifiques semblent faire une large utilisation des collections plus anciennes de périodiques.

Tableau 4 : QUELLE DOCUMENTATION POUR L'ENSEIGNEMENT?

	Lettres, Histoire	Sciences sociales	Sciences exactes
Manuels	2 (29%)	7 (58%)	6 (67%)
Ouvrages spécialisés	6 (86%)	10 (83%)	6 (67%)
Collections de périodiques	2 (29%)	5 (42%)	4 (44%)
Périodiques récents	4 (57%)	8 (67%)	4 (44%)
Encyclopédies, dictionnaires	2 (29%)	4 (33%)	1
Thèses, rapports	1	4 (33%)	0
Bibliographies	0	5 (42%)	0

Les documents les plus appréciés pour l'enseignement parmi ceux qui utilisent la bibliothèque universitaire pour leur enseignement sont dans l'ordre : les ouvrages spécialisés, qui restent presque aussi utilisés que dans le cadre de la recherche (79% contre 81% précédemment, la différence n'est pas significative), les périodiques récents (57%) et les manuels (54%). Les moins utilisés sont les thèses et rapports et les bibliographies.

Les manuels sont donc beaucoup plus utilisés pour l'enseignement que pour la recherche, et ce très nettement chez les scientifiques pour qui ils sont l'instrument privilégié de l'enseignement au même titre que les ouvrages spécialisés. Les bibliographies le sont au contraire beaucoup moins (seuls 18% des enseignants chercheurs les utilisent dans le cadre de l'enseignement contre 59% dans le cadre de la recherche); les seuls enseignants chercheurs qui s'en servent dans le cadre de leur enseignement sont les enseignants chercheurs en sciences sociales. De même les périodiques récents (57% contre 89%). Quant aux littéraires et historiens, ils utilisent essentiellement pour leur enseignement des ouvrages spécialisés, le reste arrive loin derrière. Il y a d'ailleurs une contradiction flagrante chez eux par rapport à la question précédente où ils déclaraient à 44% utiliser les bibliographies comme source pour leur enseignement (?).

Pour tous, les types de documents utilisés pour la recherche sont plus diversifiés que ceux utilisés pour l'enseignement.

Une fois encore, il apparaît que les enseignants chercheurs en sciences sociales sont les plus grands utilisateurs des services de la BU : ils utilisent en moyenne 4,25 types de documents pour leur recherche (contre 3,7 pour les scientifiques et 3,2 pour les littéraires) et 3,6 pour leur enseignement (contre 2,3 pour les scientifiques et 2,4 pour les littéraires).

3.2.3.5 - Les autres bibliothèques

Un certain nombre d'enseignants chercheurs fréquentent parallèlement à la bibliothèque universitaire d'autres bibliothèques. Pour la plupart, il s'agit de bibliothèques spécialisées dans leur discipline, où ils vont chercher des ouvrages et revues spécialisés qu'ils ne trouvent pas à la BU. On l'a vu, les enseignants chercheurs en sciences humaines et sociales utilisent beaucoup les bibliothèques spécialisées de métropole durant l'été; cette pratique est assez systématique chez les enseignants chercheurs en sciences sociales (12 sur 16 déclarent le faire). Les bibliothèques qu'ils fréquentent sont principalement les bibliothèques et centres de documentation parisiens très spécialisés dans leur discipline (Bibliothèque de la FNSP, Cujas, Centre de documentation des Communautés économiques européennes, Bibliothèque du CFJ, Bibliothèque du Sénat, Bibliothèque de l'INA, Bibliothèque de la Cinémathèque Française, Sorbonne, Sainte-Geneviève) mais ils aiment également retourner sur les lieux de leurs études, là où ils ont leurs "entrées" (rappelons que tous les enseignants chercheurs interviewés sans exception ont fait leurs études dans des universités métropolitaines). En pays de connaissance, ils se "retrouvent", bénéficient éventuellement de passe-droits qui leur permettent d'entrer dans les magasins, d'emprunter tous les documents

qu'ils désirent, de travailler aux heures qui les arrangent. Ceux qui travaillent sur la Caraïbe se déplacent aux Archives d'Outre-mer à Aix pour y consulter des documents anciens. Les géographes sont également amenés à utiliser les bibliothèques et centres de documentation des Iles Caraïbes. Ils fréquentent donc ces bibliothèques éloignées exclusivement dans un cadre professionnel.

Cette pratique est très répandue également chez les littéraires et historiens qui vont "à la source" dans les grandes bibliothèques métropolitaines.

Elle est en revanche totalement inexistante chez les scientifiques (1 seul déclare aller parfois à la Bibliothèque du Museum ou à celle du Musée océanographique de Monaco pour y consulter des documents anciens).

Les enseignants chercheurs en sciences sociales sont nombreux à disposer à l'Université même d'un centre de documentation spécialisé dans leur discipline (le CRPLC des juristes qui est également utilisé par les politologues, le CEREGMIA pour les économistes). Tous ceux qui en ont un le fréquentent. Cependant, ils déclarent ne pas y trouver plus de 50% de la documentation qui leur est nécessaire. Ils complètent donc avec la BU, la Bibliothèque départementale (Bibliothèque Schoelcher), où ils trouvent notamment ainsi qu'aux Archives des documents plus anciens qu'à la BU et des centres de documentation privés spécialisés : Bibliothèque de l'Euro-Infocentre de la Chambre de commerce de Guadeloupe, Centre de documentation de la Chambre de commerce de Martinique où les revues arrivent plus rapidement. Un seul d'entre eux utilise également des bibliothèques de particuliers où il a ses entrées. En Sciences de l'éducation, les bibliothèques les plus utilisées, avant même la BU, sont celles des Ecoles Normales et celles des CRDP et CDDP. Très peu d'entre eux fréquentent d'autres bibliothèques dans un but de loisir ou de distraction : 4 seulement sur 16 déclarent se rendre dans ce but à la Bibliothèque Schoelcher ou dans des bibliothèques municipales. Ils y trouvent un fonds plus "culturel", des essais plus généraux que ce qu'ils peuvent trouver à la BU, des revues plus générales. Ceux-là déplorent généralement que la BU n'offre pas ce type de service. Ils fréquentent ces bibliothèques assez régulièrement, souvent en famille.

Les enseignants chercheurs en Lettres et Histoire interrogés ne fréquentent aucune autre bibliothèque que la BU et les bibliothèques métropolitaines. Plusieurs ont répondu qu'ils achetaient les ouvrages qui les intéressaient, y compris ceux qui ne sont pas en rapport avec leur profession.

Les scientifiques disposent tous de petites bibliothèques de département et/ou de bibliothèques de laboratoire. Tous s'en servent, au moins pour les manuels et les quelques revues qu'elles mettent à leur disposition, mais ils les trouvent dans l'ensemble pauvres et souvent mal gérées. Quelques-uns ont également la possibilité d'utiliser des centres de documentation spécialisés en Guadeloupe (INRA, BRGM) mais ils le font peu fréquemment, ces bibliothèques étant relativement peu pourvues; les biologistes se servent de la bibliothèque de l'INRA essentiellement pour des interrogations de bases de données. 2 d'entre eux seulement ont déclaré utiliser des bibliothèques pour leur loisir, "pour regarder autre chose que ce qu'il y a à la BU ici qui est: qui est trop spécialisé".

Il appert là encore que les plus gros consommateurs de bibliothèques, tous types de bibliothèques confondus, sont les enseignants chercheurs en sciences sociales, qui ont des besoins multiples et variés.

3.2.4 - CONCLUSION : QUELLE BUAG POUR DEMAIN?

Les nouvelles technologies, une solution?

On l'a vu, le service le plus décrié par les enseignants chercheurs est l'organisation des fichiers. Pensent-ils pour autant que l'informatisation des fichiers soit la panacée?

Pas du tout. Ils n'en attendent en fait que peu d'améliorations. La plupart d'entre eux ne se sont visiblement jamais posé la question; les réponses sont vagues, données du bout des lèvres. Beaucoup n'ont aucune idée sur la question. Dans le meilleur des cas, on en attend "peut-être" un gain de temps, une amélioration du fonctionnement, plus d'efficacité, retrouver peut-être plus facilement les données. On ne sait pas trop en fait en quoi ce fonctionnement sera amélioré. Certains ne sont même pas sûrs de gagner du temps avec un fichier informatisé. Ceux qui connaissent un peu la question savent bien que l'informatique n'est pas tout et que la valeur du fichier dépend du logiciel utilisé et du choix des mots-clés. Ceux-là sont partisans de l'informatisation des fichiers mais émettent des réserves : certes la capacité de stockage est importante, certes la rapidité est grande, certes cela peut donner plus de souplesse à la recherche documentaire mais encore faut-il que le programme le permette:

"là où je pense que le: l'informatique a un avantage, c'est que dans tout bon fichier manuel y a des renvois d'une rubrique à l'autre et: euh avec un fichier informatisé bien fait les renvois se font automatiquement si je peux dire; donc ça c'est le: le premier service; euh service plus important c'est euh si y a pour chaque chaque ouvrage un bon descriptif, un moyen d'accès cette fois-ci par un catalogue matière ou un thésaurus beaucoup plus: euh raffiné: ou perfectionné qu'on ne peut le faire avec un fichier manuel; euh et dernier mais ça c'est: je sais que ça existe dans dans certains: certains programmes mais pas toujours euh pour moi également l'avantage d'un fichier informatisé euh c'est: en ces d'information incomplète ou partielle sur un ouvrage dans un fichier manuel ça devient presque impossible, je pense par exemple on: on a un nom pas tout à fait correctement orthographié, ou incomplet, ou un titre incomplet; c'est pour ça que je précise, c'est évidemment un: un bon: un bon matériel, un bon programme, parce que au contraire ce que je reproche à beaucoup de fichiers informatisés c'est que si par hasard on a fait une faute d'orthographe à l'introduction du nom, c'est perdu" (Professeur, Droit public, DPU1).

"Oui, à la condition sine qua non parce que attention hein l'informatisation ce n'est qu'un plus c'est un plus à l'unique condition bon ben d'abord que les gens soient formés à l'interrogation ça c'est évident mais que le classement soit bien fait, je veux dire que la relecture d'une fiche saisie ben c'est la même chose que la relecture d'une fiche mise dans un fichier; si on classe à France comme premier mot-clé les décisions du Conseil constitutionnel il est évident que ce soit en pianotant ou en compulsant un fichier que de

toutes façons ça ne viendra pas. Sauf si vous avez un logiciel très puissant qui travaille en texte intégral (...) tout dépend je crois du logiciel; on peut effectivement avec des logiciels très puissants annuler toute cette catégorie d'erreurs." (ATER, Droit public DPU2).

"Avec ces index informatiques on attend, on espère pouvoir trouver quelque chose d'extrêmement précis: par tâtonnement mais enfin c'est pas toujours possible." (Professeur, Droit privé DPR1).

Plusieurs pensent qu'il faut garder quand même un fichier manuel: l'ordinateur est sujet aux pannes, aux grèves d'électricité...

Autre thème récurrent : la nécessité de donner une formation aux futurs utilisateurs; en fait c'est surtout cela qui frappe nos interlocuteurs :

"Oui mais encore faudra-t-il bien manier: les choses mais enfin je pense que ça va être intéressant parce que: bon ça ça ça facilitera les recherches par exemple là il faudra: initier un peu les étudiants je suppose, au maniement quoi" (Maître de conférences, Histoire, H4).

"peut-être perdre quand même moins de temps au niveau de la recherche d'un titre proprement dit; bon ceci dit euh il va falloir aussi se former à: ce type de recherche/ et ça j'avoue que: en tant qu'enseignant j'y suis absolument pas prêt." (Maître de conférences, Géographie G1).

"bon ça va euh améliorer le fonctionnement / à condition tout de même qu'il n'y ait pas des: de de réticences, que les gens s'adaptent; euh je pense qu'il faudrait peut-être même: former, non seulement le personnel mais les étudiants, leur faire suivre un stage: préalable sinon on va perdre beaucoup de temps." (Chargé de cours, Sciences politiques SP2).

"il y a un espèce d'a priori négatif sur le: bon, les gens qui ont toujours cherché à partir d'un fichier manuel sont: sont mal à l'aise; ça c'est le revers de la médaille, y a du pour et du contre; l'idéal serait que cohabitent un fichier informatique et un fichier: manuel bien fait; en plus l'informatique joue parfois des tours hein et puis quand EDF se met en grève on peut plus travailler... je sais que l'informatique est un outil et que s'il est bien géré, si le matériel enfin le logiciel en réalité est un bon logiciel documentaire, ça peut être un plus; à la condition: que les a priori négatifs soient: qu'il y ait une bonne formation à l'interrogation alors ça: pour les enseignants ça peut être une très bonne chose; pour les étudiants, qui ne compulsent pas un fichier manuel aller les faire pianoter..." (ATER, Droit public DPU2).

D'autres enseignants chercheurs envisagent aussi le fait que les étudiants vont tellement apprécier les fichiers informatisés qu'on ne pourra plus les en décrocher; aussi suggèrent-ils de multiplier le nombre de terminaux.

Il est clair en tout cas qu'il faudra du doigté et une bonne information pour convaincre l'ensemble des enseignants chercheurs de l'intérêt de l'informatisation du fichier.

On a un peu le même type de réticences à l'égard des nouvelles technologies de l'information dans leur ensemble. La réponse à la question 30 de l'entretien porte très souvent uniquement sur les bases de données, car c'est le seul type de service à être suffisamment ancien pour être connu. La réponse est unanime : les bases de données, d'accord pour débroussailler un sujet auquel on ne connaît rien, mais au-delà... les bibliographies papier qu'ils dépouillent régulièrement leur donnent beaucoup plus d'informations. Ils ont l'habitude de les utiliser et considèrent que peu de choses leur échappent :

"Il faut dire qu'au niveau de ma recherche, je ratisse très large; donc y a plus grand chose qui m'échappe maintenant." (Maître de conférences, Histoire H2).

"pfff moi j'en ai pas spécialement besoin j'ai l'impression, enfin peut-être que je rate quelque chose hein mais: ma petite recherche bibliographique, je la fais finalement dans mon petit coin avec la BGI." (Maître de conférences, Géographie G1).

"je n'ai pas vraiment besoin des bases de données parce que je dépouille systématiquement ce qui paraît dans mon domaine." (Maître de conférences, Sciences politiques SP3).

"j'ai eu pour le moment surtout des déconvenues, déconvenues soit pour des raisons des questions de coût ou de temps et, plus encore, pour des questions de classification:(...) c'est pas que je crois pas aux bases de données mais: quand on est à un: un certain degré de spécialisation, elles sont décevantes." (Professeur, Droit public, DPU1).

"je suis quand même souvent assez déçue parce que tout n'est pas encore rentré, ou ces banques de données sont assez récentes donc finalement, on s'aperçoit qu'il y a des travaux qui datent de très très longtemps et qui ont été oubliés.(...) les réponses qui me sont données ne sont pas très: enfin, comme vous dans votre recherche personnelle, vous avez beaucoup plus de documents, de données que dans une banque de données." (Maître de conférences, Biologie B1).

"c'était, chaque fois, trop pointu ou on tapait à côté: en fait, on faisait pas vraiment le tour de la question. (...) Sur le principe, c'était très intéressant; il aurait fallu, peut-être, qu'il y ait quelqu'un qui se consacre réellement, il faut une certaine spécialisation; autrement..." (Professeur, Chimie C2).

Devant l'insistance de l'enquêtrice, certains font preuve de bonne volonté mais il est évident qu'ils ne sont guère convaincus. La plupart se montrent très dubitatifs : le CD-ROM semble à ceux qui savent ce que c'est une bonne solution mais ils mettent en avant à juste titre le problème du coût et de la rentabilité.

"j'ai pour le moment encore des doutes sur la: on ne parle pas de rentabilité mais en termes de priorité par rapport au coût le manque d'utilisateurs c'est, je crains justement qu'une bibliothèque universitaire, elle soit trop peu spécialisée pour que: elle ait pas des problèmes de choix énormes;" (Professeur, Droit public DPU1).

Sur la télécopie, on se demande si le volume du PEB à la BUAG justifie la mise en oeuvre de technologies aussi coûteuses;

"Est-ce qu'il y a beaucoup de prêt inter-universitaire ici? A quoi servirait-elle (la télématique), à ça; Non moi je pars du principe que les budgets et surtout les budgets des BU sont des budgets limités, qu'il vaut mieux investir dans des ouvrages qu'investir dans des techniques.." (ATER, Droit public DPU2).

Un enseignant se demande aussi si il y a des documents si urgents que l'utilisation du fax pour les obtenir en vaille vraiment la peine.

"Mmm, non dans mon domaine, je ne sais pas, je ne sais pas; disons que: ça dépend de l'importance du: du: du document; mais: s'il est pas trop important: et puis est-ce que j'irai à la BU, étant donné que nous avons ici un fax, à la direction de l'UFR, donc en fait si j'ai un fax à envoyer, je vais chez eux, et: les gens, si c'est eux qui m'envoient un fax, ils envoient là et ça m'arrive toujours. (...) En fait ça dépend je crois de: de l'isolement du chercheur; s'il est vraiment isolé, c'est très bien; s'il a encore des contacts extérieurs, euh l'information va quand même assez vite et: le temps de: qu'on prenne connaissance etc bon par courrier ça va aussi vite; et: le collègue en face il peut toujours euh donner un petit résumé là de; je pense que l'article, à ce moment-là peut attendre; puisqu'on aura déjà une idée du: du contenu avant, qui permet de: de travailler quoi, avant d'avoir euh le texte lui-même ultérieurement pour euh pour affiner..." (Professeur, Géologie G2).

6 enseignants chercheurs seulement se montrent vraiment enthousiastes pour les NTI, dont trois ont des responsabilités administratives au sein de l'Université des Antilles-Guyane. Eux jugent le recours aux NTI nécessaire pour rompre l'isolement de l'UAG, ainsi que l'éclatement de l'Université entre ses trois pôles géographiques.

Pour ceux-ci le fax est une bonne chose :

"Ah oui ah oui. Là où avant il fallait interroger, faire partir, acheminement courrier, bon maintenant je crois qu'on interroge peut-être pas en temps réel mais presque et ça c'est vraiment extraordinaire (...) Quand par exemple on fait venir, je sais pas, sur une dizaine de disques, on peut avoir un fonds extraordinaire, alors là ce sera vraiment quelque chose de performant." (Maître de conférences, Droit public DPU3).

"Je pense que ça peut être très très utile, notamment la télécopie. Je pense que pour la transmission de certains documents, notamment pour le prêt inter-universitaire, ça pourrait être utilisé parfois." (Professeur, Droit privé DPR1). Cet enseignant souligne toutefois le problème du coût et de la nécessité de former les utilisateurs.

Une utilisation qui leur paraît intéressante est de pouvoir localiser les ouvrages ou revues dont ils ont besoin.

Un seul enseignant chercheur enfin se prend à rêver sur les nouvelles technologies :

"en ayant des abonnement avec des bases de données privées ou universitaires, ou des bibliothèques françaises, étrangères, ça serait bien effectivement. D'une manière très rapide, en temps réel, on pourrait savoir qu'est-ce qui est.... (...) Si la technique peut suivre, c'est pouvoir consulter je dis bien les pages d'un ouvrage qui se trouve à Madrid. Cet ouvrage serait mis devant une caméra ou devant un appareil quelconque, ça me dépasse et, à la limite, d'ici, je pourrais tourner les pages et voir sur un écran et à la limite, sortir telle ou telle page sur imprimante. Alors là, c'est le summum, c'est la Cadillac de la documentation." (Maître de conférences, Espagnol).

Là encore, il faudra beaucoup de travail si on veut convaincre les enseignants chercheurs de l'utilité du recours aux NTI.

Une organisation par départements?

Nous avons posé la question aux enseignants chercheurs d'une organisation spatiale de la bibliothèque universitaire par départements. Les avis sont très partagés, même individuellement on hésite. Les avantages : "c'est quand même plus facile" (Chargé de cours,

Sciences politiques SP2), on s'y retrouve plus facilement (surtout les étudiants), on est "dans son petit cadre" (Maître de conférences, Géographie G1). Les inconvénients : on ne peut pas "aller piocher, se mettre au courant de tout" (Maître de conférences, Histoire H3), on "travaille avec des oeillères" (Maître de conférences, Géographie G1); on pense que les disciplines sont déjà bien suffisamment "cloisonnées entre elles" (Maître de conférences, Sciences politiques SP3) et qu'il n'est pas bon de "s'enfermer dans sa spécialité" (Professeur, Droit public DPU1). On sait d'autre part qu'il ne faut pas trop disperser les efforts. Souvent, on estime que la solution consiste simplement à améliorer le classement des ouvrages à la bibliothèque universitaire ainsi que leur signalisation.

On considère également qu'il serait peut-être bon d'avoir une organisation à deux niveaux : la BU, générale, et des bibliothèques de département très spécialisées, niveau recherche, à partir de la maîtrise par exemple, qui offrirait une documentation très pointue que ne peut avoir la bibliothèque universitaire (par exemple la documentation de la DDE, de la Direction de l'Agriculture et des Forêts, de l'INSEE pour les géographes) ou qui regrouperait tous les mémoires réalisés par les étudiants dans une discipline sur la région Caraïbe. Ceux qui s'inquiètent du sort des étudiants donnent plutôt la préférence à de petites bibliothèques de section de base.

Les plus farouches partisans d'une organisation par départements se recrutent parmi les enseignants de langues qui souffrent plus que les autres de la dispersion des collections entre les grandes disciplines traditionnelles. Ils souhaitent à tout le moins l'établissement de catalogues spécialisés pour la documentation qui les concerne.

Quant aux opposants, ce sont évidemment les fanatiques du libre-accès, les touche-à-tout, ceux pour qui il importe avant tout de pouvoir découvrir.

Une majorité semble se dégager contre les départements (2/3 contre 1/3) mais tous les enseignants chercheurs n'ont pas été véritablement intéressés par la question.

Ce qu'ils demandent

En résumé, ce que les enseignants chercheurs désirent concrètement pour la bibliothèque universitaire, c'est :

- le libre-accès aux collections (cité spontanément par plus de la moitié d'entre eux), accompagné d'une réorganisation du classement (par disciplines) et d'un bon système de signalisation ainsi qu'un bon fichier (à jour et plus pertinent dans le cas du fichier Matières);

- une salle réservée aux enseignants chercheurs, calme, qui leur permettrait (enfin!) de s'installer pour travailler à la bibliothèque, avec si possible une photocopieuse qui leur soit réservée ainsi que des rayonnages (vides) ou des tiroirs pour pouvoir entreposer leur documentation; cette demande émane principalement des enseignants chercheurs en sciences humaines et sociales;

- le développement des relations avec les bibliothèques étrangères, notamment de la Caraïbe et des Amériques;

- l'amélioration du service de prêt entre bibliothèques, notamment s'agissant d'ouvrages étrangers;

- le développement des collections de la bibliothèque universitaire (revues spécialisées, ouvrages en langues étrangères et fonds Caraïbe essentiellement);

- un élargissement des horaires d'ouverture hebdomadaires ainsi que l'ouverture pendant le mois d'août.

Quelques demandes sont plus ponctuelles : de bonnes bases de données, un service d'information personnalisé, un ou des interlocuteurs spécialisés dans la discipline du chercheur, une animation culturelle, des traducteurs pour les publications étrangères.

L'amélioration de la rapidité des services est souhaitée par tous, mais aucune proposition n'est faite à cet effet.

CONCLUSION

En conclusion, il semble évident que l'appartenance à une discipline et les besoins spécifiques qui en résultent en matière d'information soit le facteur le plus déterminant des attentes et des pratiques vis-à-vis de la BU.

Les enseignants chercheurs en sciences sociales qui ont besoin d'une information variée, couvrant de nombreux champs disciplinaires, sont nettement les plus forts utilisateurs des services de la BU : leur pratique de la bibliothèque universitaire semble réellement intégrée à leur travail quotidien; ils en sont les utilisateurs les plus réguliers et sont en même temps ceux qui utilisent la palette de services la plus variée. Eux s'informent tous azimuts : le fait d'avoir soi-même un important réseau de contact personnel ou de disposer d'une bibliothèque spécialisée n'est pas chez eux un facteur de non-fréquentation de la bibliothèque universitaire. Ils utilisent toutes les ressources mises à leur disposition, et sont également ceux qui fréquentent le plus les bibliothèques publiques, où ils trouvent une documentation moins spécialisée mais tout aussi féconde pour eux (essais, presse générale...).

Inversement, le fait de disposer de réseaux personnels et de bibliothèques spécialisées est un facteur de non-fréquentation de la bibliothèque universitaire par les scientifiques dont les besoins en matière d'information sont extrêmement ciblés. Ils comptent avant tout sur ces contacts pour pourvoir à leurs besoins en matière d'information et de documentation et ont finalement peu souvent besoin d'emprunter le canal de la BU, à qui ils demandent surtout d'être un complément : ils attendent d'elle qu'elle leur fournisse les revues spécialisées dans leur discipline qui leur manquent et qu'ils ne peuvent acheter du fait de leur coût. La nécessité de se tenir à jour dans des domaines pointus en fait les plus gros utilisateurs (et les plus réguliers) de publications secondaires. De fait, ils sont ceux qui maîtrisent le mieux les techniques de recherche documentaire. Ces consommateurs réguliers de publications secondaires sont également demandeurs de services d'information fiables et rapides : services performants de recherche bibliographique, bases de données exhaustives, CD-ROM. La recherche documentaire leur prend cependant beaucoup de temps et ils sont plus demandeurs que les autres de services bibliographiques personnalisés. Ils sont les plus conscients de ce que la recherche documentaire est une technique, qui demande un apprentissage, et sont les seuls à avoir mis au point une UV d'initiation à la recherche documentaire pour leurs étudiants.

D'une manière générale, le lieu bibliothèque universitaire est perçu par eux comme la chose des étudiants, ce qui n'est que rarement le cas de leurs collègues des autres disciplines.

C'est parmi les littéraires et historiens qu'on trouve les plus gros acheteurs de livres, les mentalités de collectionneurs : pour leurs recherches, ceux-là ne fréquentent que peu la bibliothèque universitaire, hormis pour y consulter les revues spécialisées de leur discipline et les bibliographies; la bibliothèque universitaire leur sert principalement pour leur enseignement, ils n'attendent pas grand chose de ses collections en matière de recherche. En revanche, ils sont fréquemment amenés à se déplacer dans les grandes bibliothèques métropolitaines, dans les lieux qui conservent des documents anciens, des documents d'archives. On trouve parmi eux quelques-uns des plus gros utilisateurs du service de prêt entre bibliothèques mais beaucoup ignorent complètement ce service. Ils semblent les plus réfractaires aux nouvelles technologies, qu'ils ignorent dans l'ensemble, alors même que l'utilisation de fac-similés, du prêt entre bibliothèques et de catalogues sur CD-ROM qui leur permettraient de localiser les ouvrages dont ils ont besoin pourrait leur être d'une grande utilité; il est vrai qu'ils ont moins que leurs collègues des autres disciplines besoin d'informations fraîches.

L'appartenance disciplinaire détermine également pour une large part des pratiques de travail générales qui influent sur le mode d'usage de la bibliothèque universitaire : le travail de rédaction, la production d'écriture, fondamentale dans le cas des enseignants chercheurs en sciences sociales et humaines, qui nécessite le recours à de nombreux documents simultanément, ne peut se faire qu'à domicile dans un espace privé, intime, dans un univers très personnel, entouré de l'ensemble de sa documentation personnelle; elle se fait également à partir d'ouvrages ou de photocopies possédés en propre, qu'on peut souligner, annoter, triturer, auxquels on peut revenir constamment. On ne cherche souvent pas une simple information mais bel et bien à saisir et travailler en profondeur la pensée de l'auteur. Ce qui implique une longue familiarité, une constante proximité des textes. Le travail de rédaction nécessite également pour beaucoup l'utilisation d'un ordinateur personnel. Il n'est donc pas question de rédiger en bibliothèque, ni même d'y travailler longuement et de façon approfondie, à moins que celle-ci ne soit capable d'offrir des conditions similaires : espaces privés, calme.

Des caractéristiques plus individuelles influent également sur les pratiques de la bibliothèque universitaire et surtout sur la représentation de la bibliothèque-modèle et le rôle attribué par conséquent à la bibliothèque universitaire : représentations liées aux bibliothèques, familiarité plus ou moins ancienne avec la chose écrite, intérêt porté d'une manière générale aux problèmes du livre, de la lecture et des bibliothèques.

Il ne semble pas en revanche que l'attitude des enseignants chercheurs influe beaucoup sur les pratiques de leurs étudiants. Ainsi, les étudiants inscrits en Droit fréquentent dans l'ensemble moins la bibliothèque universitaire que leurs condisciples de Lettres ou d'Histoire. Peut-être parce qu'à leur niveau, ils estiment pouvoir se contenter de substituts de cours, à savoir des principaux manuels de leur discipline. Beaucoup reste à faire pour les inciter à fréquenter mieux et plus la bibliothèque.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons tâché dans cette bibliographie de faire apparaître l'ensemble des aspects qui nous semblaient intéressants pour élaborer une sociologie des usages en bibliothèque universitaire.

La première partie de cette bibliographie regroupe un certain nombre de documents destinés à poser le contexte : les Antilles, l'UAG. Suit un panorama de l'université et des bibliothèques universitaires aujourd'hui, prélude obligé à toute étude sur les bibliothèques universitaires: outre des ouvrages généraux, il nous a semblé nécessaire d'y intégrer des documents analysant les conséquences juridiques de la loi Savary à la fois au niveau de l'université et de la bibliothèque universitaire, ainsi que des études portant sur des aspects plus spécifiques et notamment sur les relations nouvelles entre l'université et l'entreprise, entre l'université et la culture, comme autant d'enjeux nouveaux qui se répercutent sur les missions des bibliothèques universitaires et sur la façon de concevoir leur rôle au sein de l'université et au sein de la société. Il nous semble clair en effet que la bibliothèque universitaire peut et doit jouer un rôle dans cette évolution, en tant que lieu privilégié de la formation personnelle et individuelle.

La problématique de l'évaluation des systèmes documentaires forme le second ensemble de notre documentation; la littérature, anglo-saxonne notamment s'étant avérée pléthorique sur ce sujet, nous avons dû procéder à un tri très sévère et parfois injuste dans cette documentation; nous avons gardé de préférence des ouvrages de référence, intégrant des développements théoriques, en langue française, ainsi que quelques articles qui apportaient un éclairage nouveau sur la question.

Une place spécifique a été faite à l'étude des publics, fondamentale dans notre définition de l'évaluation de la satisfaction des usagers, incluant les travaux portant sur l'analyse des besoins et sur la relation de l'utilisateur à l'information. Cette approche diffère sensiblement de l'évaluation au sens strict en ce qu'elle n'a pas pour but de mesurer quantitativement les performances de la bibliothèque mais bien plutôt d'accéder à une meilleure connaissance des besoins et des usages documentaires des utilisateurs. Elle met en oeuvre des techniques différentes, faisant appel à des enquêtes psychosociologiques, et a pour but d'établir des modèles de comportement en matière d'information tenant compte de l'environnement psychologique, social, familial, de l'individu. Nous donnons ensuite une série d'exemples d'enquêtes récentes réalisées dans les bibliothèques universitaires françaises, représentatives de la conception dominante de l'évaluation des bibliothèques en France et des modes d'approche des besoins des utilisateurs.

Comme nous l'exposons plus haut, il manque des études proprement sociologiques sur les publics des bibliothèques universitaires. Aussi notre bibliographie devait-elle présenter les résultats de la recherche sur la sociologie des publics telle qu'elle a été initiée par la lecture publique et qui nous ont suggéré des modalités d'approche quelque peu différentes.

Enfin, nous avons jugé utile de présenter quelques ouvrages (parmi beaucoup d'autres) consacrés aux méthodes de la recherche en sociologie; nous en avons choisi trois : l'un plus théorique, un autre plus pratique et plus spécifiquement consacré à l'enquête par questionnaire, le dernier portant sur l'analyse de contenu, indispensable dans le cadre de cette étude.

1 - LE CADRE

1.1 Le cadre socio-géographique : les Antilles

(1) - Antilles : espoirs et déchirements de l'âme créole. Autrement, série Monde, Hors-série n41, oct.1989. 229 p.

(2) - BENOIST, Jean (dir.). L'archipel inachevé : culture et société aux Antilles françaises. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1972. 351 p.

(3) - BERNABE, Jean, CHAMOISEAU, Patrick, CONFIANT, Raphaël. Eloge de la créolité. Paris : Gallimard; Presses universitaires créoles, 1989. 70 p.

(4) - BLERALD, Alain-Philippe. Histoire économique de la Guadeloupe et de la Martinique du XVII^e siècle à nos jours. Paris : Karthala, 1986. 336 p. (Hommes et sociétés).

(5) - BLERALD, Alain-Philippe. La question nationale en Guadeloupe et en Martinique : essai sur l'histoire politique. Paris : L'Harmattan, 1988. 211 p.

(6) - BROSSARD, Alain, MARAGNES, Daniel. Les Antilles dans l'impasse? Paris : Editions caribéennes, 1981. 219 p. (Opinions en liberté).

(7) - DEVOUE, Elina. De l'enseignement aux Antilles françaises. Pointe-à-Pitre : Université des Antilles-Guyane, 1983.

(8) - FANON, Frantz. Peaux noires, masques blancs. Paris : Seuil, 1975. (Points)

(9) - LEIRIS, Michel. Contacts de civilisation en Martinique et en Guadeloupe. Paris : Presses de l'Unesco; Gallimard, 1974. 192 p. (Race et société).

(10) - LIRUS, Julie. Identité antillaise : contribution à la connaissance psychologique et anthropologique des guadeloupéens et des martiniquais. Paris : Editions caribéennes, 1979. 263 p.

(11) - Martinique, Guadeloupe : littératures. N spécial de la revue Europe, avril 1980.

(12) - Présence antillaise : Guadeloupe, Guyane, Martinique : poésie, roman, nouvelle, théâtre, culture, société. Paris : Présence africaine, 1982. (N spécial de la revue Présence africaine, n 121/122, 1er et 2ème trimestre 1982).

1.2 L'Université des Antilles et de la Guyane

(13) - L'Université des Antilles-Guyane/Etats Généraux de l'Université des Antilles-Guyane, Cayenne, 4-5 déc. 1987. (S.l.) : (S.n.), 1987.

Ce document se présente sous la forme d'une série de rapports, présentés par la direction de l'UAG et les étudiants des différents sites.

(14) - UAG. Recherche scientifique : 1989. Pointe-à-Pitre : Université des Antilles-Guyane, 1989.

1.3 le cadre institutionnel : université et bibliothèque universitaire en France aujourd'hui

1.3.1 L'université nouvelle

(15) - BEDARIDA, Catherine. "Les faces de la réussite". Le Monde de l'éducation, octobre 1990, pp. 26-42.

Un tour de France de l'innovation universitaire en matière de pédagogie.

(16) - Ecoles et entreprises : mariage d'amour ou de raison ? Autrement, série "Mutations", janv. 1991, n118. 191 p.

Cet ouvrage analyse sous tous les angles la collaboration écoles / entreprises amorcée dans les années 80 pour faire face aux mutations technologiques. Devant l'incapacité de l'enseignement à fournir à l'entreprise les formations dont elle a besoin, il est devenu nécessaire d'augmenter la surface de contact entre le monde de l'éducation et l'univers de l'économie et de l'entreprise : il faut renouveler les modèles de formation, les contenus

et les approches ("apprendre à apprendre"), développer la formation continue et la formation dans l'entreprise. De nombreuses expériences existent déjà, dans le secondaire et au sein de l'université, dont certaines sont d'incontestables réussites, mais ce rapprochement qui, pour certains, paraît encore aujourd'hui contre nature, ne va pas sans difficulté.

(17) - MINOT, Jacques. Les Universités après la loi sur l'enseignement supérieur du 26 janvier 1984. Paris : Berger-Levrault, cop.1984. 356 p.

(18) - "Rentrée universitaire : dossier". Interlignes, oct. 1990, n18, pp. 2-17.

Ce dossier très synthétique permet une approche rapide des principales transformations affectant actuellement les universités et leurs systèmes de documentation; il aborde tout à la fois les projets du ministère de l'Éducation Nationale, les délocalisations, la mise en place de politiques contractuelles, les signes de renouveau des bibliothèques universitaires.

(19) - "Université : la résistance et l'ouverture : entretien avec Claude Allègre". Le Débat, mars-avril 1991, n64, pp. 4-20

Claude Allègre résume l'action gouvernementale des deux dernières années en faveur de l'université et définit la politique des années à venir : il faut aller dans le sens d'une plus grande ouverture des universités, améliorer la convivialité des campus; il reste à s'attaquer aux contenus de l'enseignement : ajuster formations supérieures et demandes d'emploi, simplifier et assouplir l'organisation des premiers cycles, développer la formation continue, réconcilier les techniques modernes de communication et l'enseignement, et surtout rénover les examens en favorisant le travail personnel (procédant d'une réflexion) et le travail en équipe.

1.3.2 Les bibliothèques universitaires

(20) - CASSEYRE, J.P., GAILLARD, C. Les Bibliothèques universitaires, les bibliothèques des grands établissements, les bibliothèques spécialisées. Villeurbanne : Docmédia, 1989. 115 p.

Panorama complet et précis de la situation des bibliothèques universitaires françaises en 1989, c'est l'ouvrage de base idéal pour qui veut comprendre le fonctionnement et les fonctions de ces établissements.

(21) - COMTE, Henri. "La réforme du système documentaire des universités". Bulletin des Bibliothèques de France, 1985, t.30, n5, pp 378-387.

Cet article d'un juriste très au fait des problèmes des bibliothèques universitaires détaille les implications des nouvelles dispositions juridiques introduites par le décret du 4 juillet 1985; il met l'accent sur la nécessité d'introduire une plus grande cohérence dans la gestion des ressources documentaires de l'université dans une période de pénurie budgétaire.

(22) - HAMON, Evelyne, LORET, Brigitte, ROUSSANGE, Marie-Claire. Les Bibliothèques universitaires : aperçu historique et problèmes actuels. Villeurbanne : ENSB, 1982. 101 p.

(23) - MIQUEL, André. Les Bibliothèques universitaires : rapport au ministre d'Etat ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports. Paris : la Documentation Française, 1989. 79 p.

Le célèbre "rapport Miquel" dresse le bilan (plutôt sombre) de la situation des bibliothèques universitaires françaises en 1989 et redéfinit leurs missions pour les années à venir : ayant rappelé que la fonction primordiale des bibliothèques universitaires est la formation et l'incitation à la recherche, il préconise outre leur remise à niveau volontariste, une politique novatrice en matière de pédagogie (considérant que les enseignants doivent donner aux étudiants plus d'initiative et d'autonomie) et une dynamisation du secteur, qui passe notamment par l'accentuation de leur rôle d'animation au sein de l'université, la modernisation accélérée des services de documentation, la décentralisation des initiatives et des moyens dans le cadre de la politique nouvelle de contractualisation menée avec les régions et les universités.

(24) - SANSEN, Jean-Raoul. "L'accès aux documents dans les bibliothèques universitaires". Bulletin des Bibliothèques de France, 1988, t.33, n°6, pp. 456-466.

La documentation universitaire a pris des formes nouvelles qui tendent à détacher le document de son support classique, faisant émerger une notion nouvelle : la notion d'information; à la vocation initiale des bibliothèques universitaires (mettre à la disposition des usagers de bonnes collections documentaires) s'ajoute aujourd'hui une nouvelle mission : permettre l'accès à l'information de toutes origines. Du coup, les rôles respectifs du classement et du catalogage se dissocient et se renouvellent: le classement est un classement sommaire qui se limite aux besoins pratiques des utilisateurs, tandis que la part intellectuelle revient au catalogage, qui devient une véritable analyse documentaire. C'est là le sens des recommandations de 1988 sur le traitement et la mise à disposition des documents acquis, qui veulent donner la priorité à la satisfaction effective du public.

2 - MESURER LA SATISFACTION DE L'USAGER

La démarche d'évaluation est tout à fait importante à connaître et à comprendre car elle marque le passage d'une bibliothèque centrée sur le document à une bibliothèque centrée sur l'utilisateur; la fonction de l'évaluation est toujours in fine de mesurer l'adéquation du service à la demande de l'utilisateur, autrement dit de s'assurer de différentes manières de la satisfaction de l'utilisateur.

Après avoir indiqué quelques documents de référence en matière d'évaluation des bibliothèques, nous abordons un aspect différent de l'évaluation (et très controversé par les tenants purs et durs de celle-ci) : les études de public et singulièrement les études des besoins des usagers et proposons quelques exemples récents tirés d'expériences françaises qui pourront servir de base comparative à nos propres recherches.

(25)- D'ELIA, George, WALSH, Sandra. "Content, pas content ? La satisfaction de l'utilisateur soulèvera-t-elle les bibliothèques publiques ?". Bulletin des Bibliothèques de France, 1984, t.29, n1, p 16-25.

Les auteurs ont soumis à un test expérimental les études de mesure de la satisfaction de l'utilisateur utilisant l'approche subjective (l'utilisateur note les différents services de la bibliothèque et donne une appréciation de sa satisfaction globale vis-à-vis de la bibliothèque), afin de voir si l'évaluation des différents services influait sur la notation globale de la bibliothèque et si par conséquent l'on pouvait considérer de telles études comme des mesures d'évaluation de la bibliothèque. Ce test a eu lieu dans une bibliothèque publique et a été assez peu concluant. La question reste ouverte...

2.1 L'évaluation : principes généraux

(26) - CLAVEL, Jean-Pierre (dir). L'Évaluation des Bibliothèques Universitaires. Montréal : AUPELF, 1984.

Compte-rendu d'un colloque tenu à Nice en 1982, cet ouvrage est l'un des documents de référence en matière d'évaluation; les différentes contributions abordent tour à tour l'ensemble des problèmes théoriques et méthodologiques liés à l'évaluation, ainsi que l'ensemble des éléments susceptibles de donner lieu à évaluation. Son originalité réside notamment dans le fait qu'il fait une large place aux problèmes de construction et d'aménagement des bibliothèques universitaires ainsi qu'aux interactions entre la bibliothèque universitaire et son environnement à savoir la société dans son ensemble (qu'attend-elle de la bibliothèque universitaire, quel est l'impact sur elle de la bibliothèque universitaire).

(27) - CORVELLEC, Hervé. "Tendances, faiblesses et perspectives de l'évaluation des performances des bibliothèques". Bulletin des Bibliothèques de France, 1990, t.35, n6, pp. 356-365.

L'auteur critique la conception dominante de l'évaluation telle qu'elle apparaît dans la littérature bibliothéconomique qui assimile la bibliothèque à une machine dessinée pour accomplir une tâche précise et fait de l'évaluation des performances une tentative de quantification du degré d'accomplissement des buts de l'organisation. On ne peut se satisfaire de cette conception "technico-mécaniste" qui ne rend compte que de certains aspects de l'organisation et les bibliothèques auraient intérêt à tirer profit des développements de la théorie des organisations (approche politique de l'organisation, théorie de la contingence des organisations, théorie de l'écologie des organisations qui mesure la performance en termes d'adéquation des caractéristiques d'une organisation à son environnement) afin de mieux saisir le polymorphisme du concept de performance.

(28) - COSSETTE, André. "L'Évaluation de l'efficacité de la bibliothèque : analyse des études majeures". Documentation et bibliothèques, septembre 1978, pp 115-128.

A l'aune des principes définis dans l'article ci-dessous, Cossette procède à une analyse critique des principales études de performance ayant pour but de mesurer l'efficacité d'une bibliothèque.

(29) - COSSETTE, André. "L'Évaluation de l'efficacité de la bibliothèque : cadre théorique et méthodologique". Documentation et bibliothèques, juin 1978, pp 71-84.

Cossette pose dans cet article les fondements théoriques et méthodologiques de l'évaluation des bibliothèques, recourant pour ce faire à l'approche systémique; la bibliothèque est ainsi considérée comme un système documentaire, entre les diverses composantes duquel se produisent des interactions significatives; la chaîne documentaire est formée d'une suite logique d'activités dont les activités en amont ont des répercussions sur la qualité des produits et services proposés en aval; elle est évaluée en fonction de critères basés sur les exigences et les besoins des usagers, au moyen d'indicateurs de résultat quantifiables; ce dernier point conduit Cossette à opérer une distinction fondamentale entre les études d'évaluation qui ont pour but d'établir un diagnostic valide de l'efficacité d'un centre documentaire et de conduire à des améliorations significatives et les enquêtes d'opinion, qui peuvent être valables pour identifier les attitudes ou les perceptions des usagers d'une bibliothèque mais ne peuvent en aucun cas être considérées comme des mesures objectives de la valeur de cette bibliothèque.

(30) - DELON, Jacques. Evaluation de l'efficacité d'une bibliothèque d'étude : le test de Saracevic appliqué à la Bibliothèque Emile Bertaux. Villeurbanne : ENSB, 1986.

Mise en pratique d'une des procédures d'évaluation les plus intéressantes concernant la capacité de fourniture des documents de la bibliothèque : le test de Saracevic est une mesure du taux de frustration des usagers.

(31) - DUCASSE, Roland. "Evaluer pour évoluer". Bulletin des Bibliothèques de France, 1985, t.30, n2, pp 134-137

De la nécessité de l'évaluation, considérée comme la mise en relation permanente entre un service et son environnement, et partant comme le seul moyen de construire en nouveau modèle de bibliothèque fondé sur la connaissance des besoins de l'utilisateur.

(32) - DU MONT, Rosemary Ruhig, DU MONT, Paul F. "Measuring effectiveness : a review and an assessment". Advances in Librarianship, vol.9, 1979, pp 103-141.

(32) - LANCASTER, F.W. Principes directeurs pour l'évaluation des systèmes et services d'information. Paris : UNESCO, 1978. 180 p.

Cet ouvrage de référence est le résultat d'un rapport effectué dans le cadre du programme UNISIST de l'Unesco, dans le but de proposer des critères et des méthodes d'évaluation des systèmes documentaires; la perspective adoptée est proche de celle de A. Cossette, plus pratique cependant : il présente les principes théoriques de l'évaluation, décrit et critique les méthodes existantes telles qu'elles ressortent de l'étude de la littérature consacrée à ce domaine (principalement anglo-saxonne).

(33) - MORSE, Philip M. Library effectiveness : a system approach. Cambridge, Mass. : MIT Press, 1968.

(34) - URQUHART, Donald. "Question de principes". Bulletin des Bibliothèques de France, 1985, t.30, n1, pp. 52-61.

Le directeur de la National Lending Library for Science and Technology pose les principes de base de la bibliothéconomie telle qu'il la conçoit : ces principes impliquent que toute disposition en vigueur devrait être testée de manière à déterminer la mesure dans laquelle elle satisfait les exigences des utilisateurs et si, du point de vue coût-efficacité, elle s'avère la meilleure.

2.2 Les publics des bibliothèques universitaires

Après un ensemble de documents qui explicitent les techniques de base des études de public et de l'analyse des besoins des usagers, nous donnons un aperçu de la recherche sur le public des chercheurs : le comportement des chercheurs et le fonctionnement des milieux de recherche en matière d'information commence à être assez bien connu; c'est surtout le cas dans le domaine des sciences exactes, en France notamment, où peu de travaux encore ont été consacrés aux chercheurs en sciences sociales; c'est pourquoi nous avons conservé un certain nombre de ces travaux consacrés aux milieux de recherche en sciences exactes, considérant qu'ils peuvent proposer des méthodes de recherche et susciter des interrogations également pertinentes dans le domaine des sciences sociales (même si nous n'ignorons pas que chacun des deux milieux possède des spécificités irréductibles).

2.2.1 Généralités

(35) - FORD, Geoffrey. "Progress in documentation : research in user behaviour in university libraries". Journal of Documentation, vol.29, n1, March 1973, pp. 85-102.

Cet article est un essai de théorisation des concepts utilisés dans les recherches sur le comportement et les besoins des usagers en matière de documentation; s'appuyant sur les nombreuses recherches effectuées par les anglo-saxons, il propose un modèle théorique des facteurs affectant la demande en bibliothèque et des interactions entre la bibliothèque et ses usagers.

(36) - LINE, Maurice B. Library surveys : an introduction to the use, planning, procedure and presentation of surveys. 2e éd. London : Clive Bingley, 1982.

(37) - MALLÉN, Marie-Christine. "Une méthode pour l'étude des besoins des utilisateurs : l'enquête par questionnaire". Documentaliste, déc.1974, vol.11, n4, pp 166-170.

Dans le cadre d'une démarche marketing adaptée aux services de documentation, cet article a pour but de familiariser le lecteur avec les techniques d'enquête, et plus spécifiquement le questionnaire.

(38) - MALLÉN, Marie-Christine, PITRAT, Charlotte-Marie. "La recherche des besoins et l'analyse des attitudes des utilisateurs". Documentaliste, juillet-août 1976, vol.13, n4, pp 166-170.

Les auteurs de l'article distinguent trois types d'études psychosociologiques : les études des besoins documentaires, les études de motivation, l'étude enfin des attitudes des utilisateurs par rapport aux problèmes de la documentation et de l'information; ces deux dernières sont des compléments obligés de la première en ce qu'elles permettent finalement d'avoir une bonne connaissance de la psychologie de l'utilisateur et des facteurs qui influent sur elle. Les auteurs proposent ensuite une méthode de mise en oeuvre de telles recherches.

(39) - "Qu'y a-t-il pour votre service?" Bulletin des Bibliothèques de France, 1986, t.31, n4, pp. 336-350.

Compte-rendu d'une table ronde organisée en juin 1986, qui réunissait des représentants de la lecture publique et des représentants des bibliothèques universitaires, cet article a l'intérêt de montrer que les problèmes des uns et des autres se rejoignent sur de nombreux points : problème de la définition du service public, qui implique que non seulement soient satisfaits les usagers réels de la bibliothèque mais également qu'on prenne en compte les besoins des lecteurs potentiels (et qu'on suscite l'expression de leurs besoins); problème des obstacles dans l'accès au livre : horaires, profusion des documents, manipulation des fichiers, opacité du classement...; problème de la redéfinition des missions des bibliothèques due au développement des nouvelles technologies de l'information qui pose en termes nouveaux la question de l'information et de la formation des usagers.

(40) - UNISIST. Principes directeurs pour les études sur les utilisateurs de l'information. Paris : UNESCO, 1981. 27 p

Destiné plutôt aux pays en développement, cet ouvrage présente un survol des principales méthodes d'enquête sur les utilisateurs, dans le but notamment de planifier un système d'information national; en annexe sont proposés des questionnaires types et une importante bibliographie.

2.2.2 Pratiques informatives des chercheurs

(41) - BAKEWELL, Elizabeth, BEEMAN, William O. Object, Image, Inquiry : The Art Historian at work. Santa Monica (Calif.) : Getty Art History Information Programm, 1988.

(42) - BICHTELER, Julie, WARD, Dederick. "Information-seeking of geoscientists". Special Libraries, Summer 1989, pp. 169-178

Résultats d'une enquête par entretiens menée auprès de 56 géologues américains, universitaires comme du secteur privé sur leur comportement de recherche d'information et leur utilisation des diverses sources d'information à leur disposition, tant formelles qu'informelles.

(43) - BORNES, Christian. Transfert de l'information scientifique dans un milieu de recherche. Paris : la Documentation Française, cop. 1980. 209 p.

(44) - BOUAZZA, Abdelmaïid. "L'utilisation des sources d'information par les chercheurs universitaires". Revue tunisienne de communication, 1987, n12, pp. 15-28.

(45) - BRITTAIN, J.M. Information and its users : a review with special reference to the social science. New York : Wiley, 1970.

Cet ouvrage d'un psychologue a pour but d'ouvrir la voie à des recherches et à une théorisation des pratiques d'information des chercheurs en sciences sociales. Constatant que la plupart des travaux antérieurs ont porté sur les milieux de recherche en sciences et techniques, l'auteur s'interroge sur la validité des méthodes et des modèles ainsi élaborés dans le domaine des sciences sociales. Il passe en revue et analyse les études déjà consacrées aux sciences sociales, qui pèchent trop souvent par leur manque de théorisation. L'accent est mis sur la nécessité de prendre en considération l'environnement du chercheur (familial, professionnel, culturel...) et le contexte de la recherche (mécanismes de la constitution des savoirs, existence de "collèges invisibles"...) qui ont trop souvent été négligés. L'auteur convoque pour ce faire des modèles élaborés dans le cadre de nombreuses disciplines (sociologie, psychologie, épistémologie).

(46) - CORKILL, Cynthia, MANN, Margaret. "Information needs in the Humanities : two postal surveys. CRUS Occasional Paper n2, British Library Research and Development Department report, n5455, 1978.

(47) - DE LOOF, J.P., LEMAIGNON, C., MOZEAS, C. Les Attentes des utilisateurs en information scientifique et technique. Paris : BNIST, la Documentation Française, 1977. 201 p.

L'objectif de cette vaste enquête était de mettre au point une démarche permettant d'évaluer l'adéquation de l'offre à la demande en matière d'information scientifique et technique dans le secteur des machines-outils; l'ouvrage est particulièrement intéressant

par la méthode employée : partant de l'hypothèse que les utilisateurs de l'IST ne se différencient pas en fonction de leur statut (directeurs, chercheurs, ingénieurs, techniciens...) mais selon les attentes qu'ils expriment, les auteurs ont mis en oeuvre une série d'études psychosociologiques faisant intervenir questionnaires, entretiens individuels et entretiens de groupe, de façon à définir une typologie des attitudes et des comportements des utilisateurs en matière d'IST.

(48) - DROLET, Gaetan, PARADIS, Gilles. "Le comportement des professeurs de sciences sociales en matière de recherche de l'information". Documentaliste, vol.24, n2, mars-avril 1987, pp. 55-64.

Cette enquête réalisée à l'université Laval à Québec auprès d'un groupe de professeurs appartenant aux sciences sociales avait pour objectif de mettre au jour les comportements des professeurs en matière de recherche documentaire; il s'agissait notamment de savoir si les professeurs recouraient davantage aux sources "institutionnelles" (bibliothèque universitaire) ou à des sources d'information personnelles (achats, contacts avec des collègues...). Chaque type de ressource et de service a été envisagé; en fait, l'enquête constate que le problème ne se pose pas en ces termes : les professeurs qui utilisent le plus les ressources de la bibliothèque universitaire sont aussi ceux qui ont le plus recours à des sources personnelles d'information; ce sont des professeurs "actifs" qui publient également beaucoup; le facteur le plus discriminant semble être l'âge et l'expérience acquise mais il ne suffit pas à rendre compte d'un comportement qui s'avère très complexe : influent également la nature de la discipline, les services documentaires disponibles, les obstacles linguistiques, l'accès aux technologies de pointe, les différences individuelles.

(49) - ECO, Umberto. De Bibliotheca. Caen : L'Echoppe, 1986. 31 p.

Ce court texte prononcé à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'installation de la bibliothèque de Milan dans le palais Sormani est cité ici pour le plaisir mais aussi parce que c'est l'un des rares textes de notre connaissance écrit par un chercheur qui explicite un certain nombre d'attentes et de pratiques vis-à-vis des bibliothèques universitaires; à travers la description de la "mauvaise bibliothèque" idéale qui vise à surtout éviter la rencontre entre le livre et le lecteur destructeur, se dessine en creux une bibliothèque idéale : lieu de trouvailles merveilleuses et inattendues, c'est la bibliothèque vécue comme une aventure. La description du butinage poussé à son extrême à la Sterling Library de Yale est un morceau d'anthologie qui montre bien la fécondité de ce type de pratique.

(50) - GUEST, Susan S. "The use of bibliographic tools by humanities faculty at the State University of New York at Albany". The Reference Librarian, Summer 1987, n18, pp. 157-172.

(51) - LE COADIC, Yves. "Les atomes crochus : quelques aspects des pratiques de communication en chimie". Bulletin des Bibliothèques de France, t.32, n3, 1987, pp. 228-232.

(52) - LE COADIC, Yves. "Les pratiques informatives des chercheurs chimistes". Documentaliste, vol.19, n6, nov-déc. 1982, pp. 191-196.

Cet article montre bien que les chercheurs sont à la fois consommateurs d'information et producteurs/distributeurs d'information.

(53) - LINE, M.B. "The information uses and needs of social scientists : an overview of INFROSS (Information requirements of the social sciences)". Aslib Proceedings, vol.23, n8, Août 1971, pp. 412-134.

(54) - LOUBAT, Hélène. "L'ingénieur et l'information : compte-rendu d'enquête auprès d'utilisateurs". Documentaliste, janv.-fév.1985, vol.22, n1, pp 12-15.

(55) - MORRISON, P. "Since Bath : a review of published information transfer studies in the social and behavioral sciences, 1974 through 1978". Behavioral and Social Sciences Librarian, vol.1, n1, 1979, pp. 5-22.

(56) - ROBINE, Nicole. "Le Chercheur dans la bibliothèque de recherche". Bulletin des Bibliothèques de France, 1977, t.22, n7, pp 413-448.

Résultat d'une vaste enquête menée auprès des chercheurs dans 340 bibliothèques nationales et universitaires européennes, autour de cinq thèmes de recherche : l'accueil et le libre accès à la bibliothèque, la formation des usagers, l'atomisation ou la centralisation de la bibliothèque de recherche, la communication du document au chercheur et les rapports entre le bibliothécaire et le chercheur. L'enquête est révélatrice d'un certain nombre de malentendus entre bibliothécaires et chercheurs qui semblent évoluer dans deux mondes différents; le chercheur ne reconnaît que rarement la spécificité et l'intérêt du métier de bibliothécaire.

(57) - ROCHARD, Marie-France. "Quelle bibliothèque pour la recherche? Enquête auprès des chercheurs scientifiques de l'Université Claude-Bernard, Lyon 1". Bulletin des Bibliothèques de France, 1984, t.29, n1, pp 26-31.

Révélatrice des missions que les chercheurs attribuent à la bibliothèque universitaire, cette intéressante enquête semble montrer qu'il existe de nombreuses convergences entre le point de vue des bibliothécaires et celui des chercheurs et que ces derniers ont pris conscience de la nécessité d'une collaboration accrue avec la bibliothèque universitaire.

(58) - STAM, Deirdre. The information-seeking practices of Art Historians in Museums and Colleges in the United States, 1982-83. D.L.S. diss., Columbia University, 1984.

(59) - STIEG, Margaret F. "The information needs of Historians". College and Research Libraries, Nov.1981, n42, pp. 549-560.

(60) - STONE, S. "Humanities scholars : information needs and uses". Journal of documentation, vol.38, n4, déc. 1982, pp. 292-313.

(61) - SUCH, Marie-France. "Les réactions de la base". Bulletin des Bibliothèques de France, t.32, n3, 1987, pp. 233-234.

(62) - TAGLIACOZZO, R. "Estimating the satisfaction of information users". Bulletin of the Medical Library Association, vol.65, n2, 1977, pp 243-249.

(63) - WIBERLEY, Stephen, JONES, William G. "Patterns of information seeking in the Humanities". College and research libraries, November 1989, pp. 638-645.

2.2.3 Quelques exemples d'enquêtes récentes

(64) - HEUSSE, Marie-Dominique. "Vous avez la communication : enquête au centre multidisciplinaire de Créteil". Bulletin des Bibliothèques de France, 1989, t.34, n6, pp. 520-525.

Cette enquête a été menée pour compléter une première enquête de fréquentation effectuée en 1988, dans le but d'analyser la perception de la bibliothèque universitaire par les étudiants et les enseignants au moyen d'une série d'entretiens individuels; c'est la seule de notre corpus à avoir employé cette technique. Elle conclut à l'existence d'attentes très différentes chez l'un et l'autre des deux groupes étudiés.

(65) - JOLLY, Cl., RENOULT, D. "Le public des bibliothèques universitaires de Lettres et Sciences Humaines de la région parisienne : une première approche". Le Débat, sept.-oct. 1988, n51, pp. 103-107.

(66) - RENOULT, D., SAVAFI, G. "Usages et usagers d'une bibliothèque universitaire : bilan de trois enquêtes". Bulletin des Bibliothèques de France, 1989, t.34, n6, pp 514-519.

* L'apprentissage

(67) - FLEMING, Hugh (dir.). User education in academic library. London : The Library Association, 1990. xx-194 p.

Cet ouvrage n'est pas directement lié au thème qui nous préoccupe puisqu'il vise essentiellement à élaborer des programmes de formation des utilisateurs en bibliothèque universitaire. Cependant, deux articles nous semblent mériter d'être pris en considération

ici, dans la mesure où ils s'intéressent aux comportements individuels des utilisateurs en matière d'information, considérant que les besoins des individus varient en fonction de leurs buts personnels, de leur statut, de leurs habitudes de recherche de l'information, de leur système de pensée et des étapes de leur développement intellectuel :

Alasdair KEMP dans "Users" propose une modélisation interne d'utilisation des systèmes et des services d'information; les modèles d'utilisateurs ne doivent pas être simplement des modèles d'individus considérés comme des entités statiques aux prises avec d'immuables recherches mais doivent prendre en compte toute une série de facteurs environnementaux et comportementaux (passés et présents) en constante évolution qui fondent la personnalité de chacun; dans l'environnement universitaire, il existe des groupes d'utilisateurs différenciés à la fois par leur statut et leur discipline; beaucoup sont des utilisateurs peu fréquents des systèmes d'information et par conséquent peu à même de connaître la diversité des outils qui pourraient leur permettre de résoudre leurs problèmes d'information, et peu à même également de les manipuler et de les combiner de façon optimale, ainsi que d'interpréter correctement les résultats et d'y réagir en connaissance de cause.

Nigel FORD dans "Learning styles, strategies and stages" pose le problème en termes d'utilisation de l'information elle-même, qui diffère en fonction de différences individuelles dans les modes d'apprentissage et les styles de comportement général; Il passe en revue le corpus des recherches portant sur la psychologie cognitive et l'éducation, qui indiquent que les étudiants apprennent en usant de stratégies très différentes, avec des résultats et des niveaux de succès variables. Il est ainsi amené à distinguer des modes d'apprentissage "de compréhension" et "d'opération", qu'il met en relation avec la plus ou moins grande dépendance des individus par rapport au programme des cours, le plus ou moins grand enfermement dans un champ donné de connaissance, la motivation intrinsèque ou extrinsèque de celui qui apprend. Il montre ainsi l'existence de liens entre développement intellectuel, niveau de pensée critique, stratégie et succès de l'apprentissage qui ont également des répercussions sur l'usage des bibliothèques et les attentes par rapport aux bibliothèques.

3 - SOCIOLOGIE DES USAGES

3.1 Etudes de base

(68) - BARBIER-BOUVET, Jean-François, POULAIN, Martine. Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la BPI. Paris : BPI, 1986.295 p.

L'un des documents de base en matière de sociologie des usages, cet ouvrage est le résultat d'une double enquête menée à la BPI, portant à la fois sur la bibliothèque proprement dite et sur la salle d'actualité et a initié ce que l'on peut appeler une sociologie des usages en bibliothèque. Il s'agissait ici de saisir les usages effectifs de la bibliothèque, autrement dit les manières diverses dont ses usagers se l'approprient, en investissent l'espace, se jouent des règles propres à l'établissement : les visiteurs en effet ne se coulent que partiellement dans le moule prévu par les bibliothécaires et cultivent alternativement le savoir-faire et l'imprévu, mettant en oeuvre des ruses et des tactiques pour déjouer et contourner les prescriptions : ruses pour s'approprier matériellement ou symboliquement des documents par définition inappropriables puisque propriété de tous et consultables seulement sur place, pour se créer une sphère d'intimité dans cet espace public qu'il faut se résoudre à partager avec d'autres, ruse aussi avec le catalogue et le classement de cette masse de documents en libre-accès.

(69) - BERNARD, Marie-Christine. "Les non-utilisateurs : le cas de la Bibliothèque Municipale de Saint-Etienne". Bulletin des Bibliothèques de France, 1989, t.34, n°6, pp 526-537

Intéressante et originale étude réalisée auprès de ceux que les bibliothèques connaissent le moins et qu'elles désirent pourtant le plus : le non-public. L'étude met en lumière l'existence de catégories de non-utilisateurs différentes (et plus ou moins irréductibles) et la possibilité pour la bibliothèque de faire de certains d'entre eux des utilisateurs en utilisant des politiques et des stratégies appropriées.

(70) - CERTEAU, Michel de. L'Invention du quotidien. T.I, Arts de faire. Paris : Union Générale d'Édition, 1981

L'auteur s'est efforcé de repérer les usages quotidiens de l'homme ordinaire pour découvrir les tactiques qu'il met en oeuvre jour après jour dans tous les actes de sa vie et qui font qu'on ne peut assimiler ses pratiques à une consommation passive, contrairement à ce que d'aucuns se plaisent à penser. Le chapitre XII "Lire : un braconnage" fait partie des anthologies à la gloire des lecteurs toutes catégories et a ouvert la voie à une nouvelle sociologie de la lecture .

(71) - POULAIN, Martine. Constances et variances : les publics de la Bibliothèque Publique d'Information. Paris : BPI, 1990. 77p.

Prolongement de Publics à l'oeuvre, cet ouvrage reprend, 4 ans plus tard, les principales questions qui y étaient posées et retrace les évolutions survenues depuis lors, ouvrant de nouvelles pistes de recherche.

3.2 L'embaras du choix : usages du classement et de la classification, utilisation de l'espace...

Ce titre est emprunté à J.F. BARBIER-BOUVET qui en fait le sujet de l'un des chapitres de *Publics à l'oeuvre*.

Cet aspect particulier prolonge la réflexion des sociologues de la BPI, étudiant la manière dont les lecteurs détournent classement et classification pour circonscrire leur choix de documents et adapter la proposition de la bibliothèque à leurs propres cadres de pensée, à leur propre vision du monde.

(72) - DWJOL, Anne. Le clair et l'obscur : usage de la classification à la Bibliothèque Publique d'Information. Paris : BPI, 1985. 48 f.

(73) - PARMENTIER, Patrick. "Les rayons de la bibliothèque ou comment faire son miel". Bulletin des Bibliothèques de France, 1985, t.30, n1, pp. 46-51.

(74) - VERON, Eliseo. Espaces du livre : perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque. Paris : Centre Georges Pompidou, 1989. 99 p.

Cette étude portait à l'origine sur la mise en espace des fonds de la bibliothèque dont on supposait à l'origine qu'elle générerait ou favorisait un type de comportement particulier, renouvelant dans les bibliothèques le type de travail mis en oeuvre par E. Veron dans *Ethnographie de l'exposition*. Il s'est avéré qu'en réalité, dans cet espace qui devient vite familier, la mise en espace n'a que peu d'importance parce qu'elle ne touche que les nouveaux venus. En revanche, E. Veron a mis en évidence l'existence de modalités de lecture différenciées qu'on retrouve dans les quatre bibliothèques dans lesquelles s'est déroulée cette étude et qui semblent par conséquent indépendantes de la mise en espace.

(75) - VERON, Eliseo, LEVASSEUR, Martine. Ethnographie de l'exposition : l'espace, le corps et le sens. Paris, BPI, 1983. 220 p.

L'exposition est considérée comme un lieu avant tout, dont la pratique met fondamentalement en jeu le corps du visiteur. Cette offre culturelle, identique pour tous, donne pourtant lieu à des modes de comportement et d'appropriation d'une grande diversité dont l'enjeu semble être le rapport de chacun à la culture. A travers cette activité de consommation d'un média, les acteurs sociaux négocient leur rapport à la culture et par ce biais à l'énonciateur du discours.

3.3 La demande de l'utilisateur : le cas des catalogues Informatisés

L'utilisation des catalogues informatisés est un autre des thèmes de recherche féconds de la sociologie des usages, riche d'enseignements sur le rapport des usagers à l'informatique et leur attente (parfois démesurée) vis-à-vis d'elle ainsi que sur leurs stratégies de recherche et sur la façon dont ils formulent leurs demandes d'information.

(76) - LE LOARER, Pierre. "Opacité et transparence des catalogues informatisés". Bulletin des Bibliothèques de France, 1989, t.34, n1, pp. 64-77.

A travers l'analyse d'un corpus d'interrogations de catalogues informatisés n'ayant pas reçu de réponse, l'auteur analyse la formulation des questions et les difficultés spécifiques engendrées par l'utilisation des catalogues informatisés dans la recherche documentaire.

(77) - LE MAREC, Joëlle. Dialogue ou labyrinthe ? La consultation des catalogues informatisés par les usagers. Paris : BPI, 1989. 91 p.

L'auteur a observé les comportements spontanés adoptés par les lecteurs devant les systèmes d'interrogation en ligne LISE et GEAC de la BPI et constaté la distance qui sépare leur conception de l'utilisation qu'en fait le public.

4 - METHODES DE RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES

(78) - BLACHET, Alain (et al.). Les Techniques d'enquête en sciences sociales : observer, interviewer, questionner. Paris : Dunod, 1987. 197 p.

Cet ouvrage, assez théorique, est une initiation aux problèmes méthodologiques que pose la recherche en sciences sociales : l'observation, l'entretien, le questionnaire, ne sont ni des méthodes interchangeables ni des techniques neutres et faciles à mettre en oeuvre; les maîtriser suppose une solide connaissance théorique des phénomènes communicationnels et des interactions qu'induit toute communication ainsi que la mise en place de protocoles d'enquête rigoureux et réfléchis.

(79) - JAVEAU, Claude. L'Enquête par questionnaire : manuel à l'usage du praticien. 3e éd. Bruxelles : Editions de l'Université ; Paris : Ed. d'Organisation, 1985. 138 p.

Dans une optique plus pratique que le précédent, cet ouvrage détaille les étapes de conception, réalisation et dépouillement d'un questionnaire, qui doivent répondre à un certain nombre de règles méthodologiques précises et rigoureuses.

(80) - URUNG, Marie-Christine d'. Analyse de contenu et acte de parole : de l'énoncé à l'énonciation. Paris : Editions universitaires, 1974. 270 p.

NOTES

- 1 - D'ELIA, George et WALSH, Sandra. "Content, pas content? La satisfaction de l'utilisateur soulèvera-t-elle les bibliothèques publiques?" (25).
- 2 - principalement le "Test de Saracevic", qui est une mesure du taux de frustration des usagers, dont on trouvera une description dans LANCASTER, F. W., Principes directeurs pour l'évaluation des systèmes et services d'information (32).
- 3 - LE COADIC, Y. F. "Usage et besoin d'information", Documentaliste, vol.27, n°1, janv-fév 1990, p.4.
- 4 - Ibid.
- 5 - C'est là tout l'objet de l'ouvrage de M. de CERTEAU, Arts de faire. T.1, l'invention du quotidien (70).
- 6 - J. F. BARBIER-BOUVET, M. POULAIN, Publics à l'oeuvre... (68).
- 7 - cf E. DEVOUE, Devenir des diplômés de Droit et Devenir des diplômés de Sciences économiques. Pointe-à-Pitre : [S.n.], 1978.
- 8 - Etats Généraux de l'Université : rapport des étudiants de Fouillole. Université des Antilles-Guyane, décembre 1987 (13).
- 9 - A. BOUAZZA, "L'utilisation des sources d'information par les chercheurs universitaires" (44).
- 10 - S. E. WIBERLEY, W. G. JONES, "Patterns of Information Seeking in the Humanities" (63)

ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN

A - IDENTIFICATION

- 1- Nom
- 2- Année de naissance
- 3- Discipline d'appartenance
- 4a- En quelle année avez-vous commencé à enseigner à l'Université?
- 4b- En quelle année êtes-vous arrivé à l'Université des Antilles-Guyane?
- 5- Quel est votre sujet de recherche personnel?
- 6- Dans quels cycles enseignez-vous?
- 7- Comment se répartit (approximativement) votre temps de travail dans la semaine entre vos différentes tâches?
 - * Préparation des cours
 - * Cours
 - * Conseil aux étudiants
 - * Recherches personnelles
 - * Tâches administratives
 - * Autres (faire préciser)
- 8- Avez-vous une activité de publication?
- 9- Participez-vous à des congrès?
- 10- Etes-vous amené à de fréquents déplacements dans le cadre de votre travail?
- 11- Appartenez-vous à une association, une organisation, un organisme professionnel en rapport avec votre travail?
- 12- Appartenez-vous à un groupe de recherche au sein de l'Université? Quel est votre rôle dans ce groupe?

B - ATTITUDES GENERALES A L'EGARD DE LA DOCUMENTATION ET DE L'INFORMATION

13- Quelles sont vos principales sources d'information? Comment vous informez-vous, comment vous tenez-vous au courant des publications qui vous intéressent dans votre domaine? (pour vos recherches / pour votre enseignement)

14- Cherchez-vous également de l'information dans des disciplines connexes à la vôtre? Lesquelles? Comment?

15- Avez-vous une idée du temps que vous consacrez chaque semaine à vous documenter?

- * recherche de la documentation
- * lecture

16- Disposez-vous d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation spécialisé au sein de votre UFR? (taille, type de documents...)

Pensez-vous que cela serait utile? (pour les enseignants / pour les étudiants)

17- Vous êtes-vous constitué une bibliothèque personnelle en rapport avec votre profession?

- * type d'ouvrages
- * abonnements revues
- * taille approximative
- * budget annuel

18- Quels sont les principaux obstacles que vous rencontrez dans l'obtention de l'information et de la documentation?

19- Pensez-vous qu'il soit important que vos étudiants apprennent à s'informer et à se documenter? Pourquoi? Le leur recommandez-vous? Que faites-vous pour cela?

C - PRATIQUES DE TRAVAIL

20- Où travaillez-vous de préférence? (domicile, bureau, bibliothèque, ailleurs...)

21- Utilisez-vous la micro-informatique?

22- Utilisez-vous beaucoup de photocopies d'ouvrages ou d'articles de périodiques?

D - ATTITUDE A L'EGARD DES BIBLIOTHEQUES

23- Et les bibliothèques, qu'en attendez-vous? Quel rôle pensez-vous qu'elles doivent jouer pour vous-même / pour vos étudiants?

24- Dans l'idéal, quels sont les principaux services, les principales qualités que vous attendez d'une bibliothèque? (organisation spatiale, accueil, services annexes...)

25- Connaissez-vous une bibliothèque (ou un autre type d'établissement) qui corresponde à ce que vous aimeriez que soit une bibliothèque? Vous-même, dans quelles bibliothèques (s'il y en a) avez-vous plaisir à travailler?

26- Quelles bibliothèques fréquentez-vous? Pourquoi? (qualité collection, facilité de la recherche d'information, commodités diverses -proximité, horaires-, accueil...)

E - LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

27- Et la bibliothèque universitaire, la fréquentez-vous?
Si non, pourquoi?
Si oui, questionnaire

28- Participez-vous à la vie de la BU d'une manière ou d'une autre (acquisitions...)?

29- Etes-vous au courant des projets de la BU pour les années à venir?

* extension des locaux

* informatisation du catalogue

Qu'en pensez-vous?

30- Pensez-vous que les nouvelles technologies de l'information puissent améliorer le service rendu par la BU? (CD-ROM, vidéodisque, bases de données, télécopie...)

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

(Cochez la case correspondant à votre réponse S.V.P.)

I - FREQUENTATION DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

1- Etes-vous inscrit à la BU pour le prêt de documents ?

oui

non

2- Venez-vous à la bibliothèque universitaire

3 à 4 fois par semaine

1 ou 2 fois par semaine

1 à 3 fois par mois

moins d'une fois par mois

3- Avez-vous des jours et heures de préférence pour venir à la bibliothèque universitaire ?

si oui, lesquels ?

JOUR(S).....

HEURES.....

4- Combien de temps en moyenne passez-vous à la BU lors de vos visites ?

moins de 1/4 h

1/4 h à 1 h

1 h à 2 h

2 h à 4 h

plus de 4 h

très variable

5- Quels types de documents empruntez-vous ou consultez-vous le plus souvent ? (cochez autant de cases que nécessaire)

	Pour vos recherches	Pour votre enseignement
- manuels		
- ouvrages spécialisés		
- collections de périodiques		
- numéros récents de périodiques		
- encyclopédies, dictionnaires		
- thèses, rapports		
- bibliographies		

- autres (veuillez préciser)

.....
.....

6 - D'après quelles sources d'information choisissez-vous les documents que vous utilisez à la bibliothèque ?

(cochez autant de cases que nécessaire)

	pour vos recherches	pour votre enseignement
d'après des références ou bibliographies figurant dans les livres ou des revues		
par des bibliographies spécialisés		
par des bulletins de résumés analytiques ou des abstracts		
par l'interrogation de bases de données informatisées		
après avoir fait votre propre recherche dans les fichiers-matières de la bibliothèque		
d'après les conseils d'un collègue		
en feuilletant les ouvrages en rayon		
en consultant les listes de nouvelles acquisitions de la BU		

- autres (veuillez préciser)

.....

7 - Utilisez-vous des documents en langue étrangère

oui

non

Si oui, dans quelles langues

II - UTILISATION DES SERVICES DE LA BU

1- Quels sont les services pour lesquels vous venez à la BU ?

.....

2- Parmi les services suivants, quels sont ceux que vous avez utilisés cette année

	1 fois au moins	plusieurs fois	souvent
Fichiers auteurs			
Fichiers matières			
Renseignement auprès du personnel			
Salle de libre accès			
Salle d'usuels			
Salle de bibliographies			
Prêt d'ouvrages sur place			
Consultation de périodiques			
Consultation de microfilms ou de microfiches			
Prêt à domicile			
Prêt entre bibliothèques			
Interrogation de banques de données			
Photocopies			

Autres

.....

3 - Pour chacun des services effectivement utilisés, veuillez indiquer s'ils vous ont donné ou non satisfaction

	très satisfait	moyennement satisfait	non satisfait	commentaires éventuels
Fichiers auteurs				
Fichiers matières				
Renseignements auprès du personnel				
Salle de libre accès				
Salle d'usuels				
Salle de bibliographies				
Prêt d'ouvrages sur place				
Consultation de microfilms, ou de microfiches				
Prêt à domicile				
Prêt entre bibliothèques				
Interrogation de banques de données				
Photocopies				

III - LES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHEQUE

1a) Dans votre discipline, pensez-vous que la BU possède suffisamment

	par rapport à vos besoins personnels		par rapport à vos étudiants	
	oui	non	oui	non
d'ouvrages de référence (y compris dictionnaires et encyclopédies)				
de manuels				
d'ouvrages spécialisés				
de bibliographies				
de périodiques				

1b) Commentaires éventuels

2a) Pour chacune de ces catégories de documents, vous arrive-t-il de ne pas trouver à la bibliothèque le document que vous êtes venu chercher ?

	très souvent	souvent	parfois	rarement	jamais
ouvrages					
dictionnaires et encyclopédies					
périodiques					
ouvrages récents					
bibliographies rétrospectives					
bibliographies courantes					

2b) Est-ce parce que :

- ces documents ne sont pas à la bibliothèque
- ces documents ont déjà été empruntés par quelqu'un d'autre
- ces documents sont perdus ou introuvables

2c) Quelle est alors votre attitude (référez-vous à votre dernière expérience) ?

- abandon
- nouvel essai à la BU plus tard
- achat
- autre (veuillez préciser)

3- Avez-vous des suggestions ou des remarques à faire concernant les collections de la bibliothèque universitaire ?

.....

IV - ET EN DEHORS DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

1 - Etes-vous inscrit dans une autre bibliothèque que la BUAG
oui non

Si oui, laquelle (ou lesquelles) ?

2- Fréquentez-vous cette autre bibliothèque :

- plus souvent que la BU ?
- aussi souvent que la BU ?
- moins souvent que la BU ?

3- Par rapport à la bibliothèque universitaire, quels sont pour vous les avantages et les inconvénients de cette autre bibliothèque ?

4- Dans quelle circonstance avez-vous recours à cette autre bibliothèque

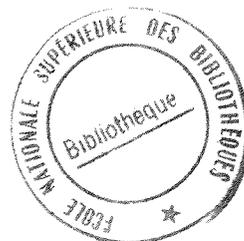
- pour essayer d'y trouver des ouvrages que vous n'avez pas trouvés à la BU
- pour y emprunter des documents d'un autre genre (loisir, distraction)
- autres (veuillez préciser)

.....

SOMMAIRE

EN GUISE D'INTRODUCTION :	
LA NOTION DE SATISFACTION DE L'USAGER.....	1
1 - PRESENTATION GENERALE.....	4
1.1 - Présentation de l'Université des Antilles-Guyane... 4	
1.1.1 Bref historique.....	4
1.1.2 Difficultés et potentialités.....	5
1.1.3 Enseignement et recherche à l'UAG.....	7
1.2 - Présentation de la Bibliothèque Universitaire des Antilles-Guyane.....	8
1.2.1 Présentation générale.....	8
1.2.2 La section Martinique.....	9
1.2.3 La section Guadeloupe.....	15
1.2.4 La section Guyane.....	20
1.3 - Premiers problèmes, premières ouvertures : choix d'une problématique et d'une méthode.....	21
2 - LES ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET L'INFORMATION.....	25
2.1 - De la nécessité de se documenter.....	25
2.2 - Sources d'information.....	27
2.3 - Maîtriser la documentation.....	40
2.3.1 La documentation, une technique.....	40
2.3.2 Traiter l'information.....	41
2.3.3 Classer et exploiter l'information.....	43
2.4 - Posséder la documentation.....	46
2.4.1 La bibliothèque personnelle, un impératif... 46	
2.4.2 La photocopie, un ersatz productif.....	54
2.5 - Principaux obstacles à la documentation.....	57
2.5.1 Les délais.....	57
2.5.2 Eloignement et isolement.....	58
2.5.3 L'étranger.....	62
2.5.4 La bibliothèque universitaire	63

3 - LES ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET LES BIBLIOTHEQUES.....	64
3.1 - Images de bibliothèques.....	64
3.1.1 La bibliothèque comme temple.....	64
3.1.2 La bibliothèque comme libre-service.....	66
3.1.3 La bibliothèque comme un restaurant.....	68
3.1.4 La bibliothèque comme dédale.....	70
3.1.5 La bibliothèque comme lieu de culture.....	71
3.1.6 La bibliothèque comme banque de données.....	73
3.2 - Une bibliothèque, pour quoi faire?.....	76
3.2.1 Le rôle de la bibliothèque universitaire : la bibliothèque des étudiants.....	76
3.2.2 Travailler en bibliothèque?.....	80
3.2.3 Pratiques de BU.....	86
3.2.3.1 Le discours	86
3.2.3.2 Pratiques effectives : le questionnaire.....	88
3.2.3.3 Satisfactions et frustrations.....	95
3.2.3.4 Des pratiques différentes en fonction de la finalité?.....	104
3.2.3.5 Les autres bibliothèques.....	111
3.2.4 Conclusion : Quelle BUAG pour demain?.....	114
CONCLUSION.....	121
BIBLIOGRAPHIE.....	123
NOTES	
ANNEXES	





* 9 5 5 8 7 7 1 *